Duvernay, Frères & Dansereau
Propriétaires-Rédacteurs.
BUREAUX :—212 & 214, RUE NOTRE-DAME
COIN DE LA RUE ST. GABRIEL
MONTRÉAL

La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

TROIS ÉDITIONS
Quotidienne, Semi-Quotidienne et Hebdomadaire

ÉDITION QUOTIDIENNE	$6.00
" SEMI-QUOTIDIENNE	3.00
" HEBDOMADAIRE	1.00

18me année. EDITION QUOTIDIENNE — MONTREAL, VENDREDI MATIN, 19 NOVEMBRE 1875. No. 61.

GRANDE DECOUVERTE
DE
PEINTURE GLACEE
PAR
A. A. WILSON
Brévetée 8 Juin 1875.

Seaux de 5 gallons	$4 00
" 10 gallons	7 50
" 20 gallons	14 00
" 40 gallons	25 00

Ciment, 5 centins la livre.
Si les barils ou seaux sont rapportés on remettra la valeur en argent.
Toute préparation qui ne portera pas la marque suivante sera réputée contrefaite :
A A Wilson
MONTREAL
283 et 285, coin des rues St. Paul et St. Gabriel.
N. B.—Agent pour poêles doubles, vendus à 10 p. 100 meilleur marché qu'ailleurs.
21 juin—238

L'ENDUIT ASBESTOS POUR LES toitures, à l'épreuve du feu.—L'enduit Asbestos convient aux toits plats ou en pente, dans tous les climats.
Peinture Asbestos pour les toitures ; solidité et couleur éclatante.
Peinture Asbestos, pour enduits extérieurs, de toute nuance et prête à être employée En canistres, barils et quarts.
Enduit Asbestos, à l'épreuve du feu, pour les manufactures, les gares de chemin de fer et les ponts.
Enduit Asbestos pour les bouilleurs et les tuyaux de machines à vapeur, etc.
Un toit revêtu de cette peinture est à l'épreuve de l'eau pour dix ans. Les toits ayant des gouttières peuvent être réparé parfaitement et en peu de temps au moyen de cette peinture. Pour prospectus et liste de prix, s'adresser à C. J. LYON, 251, rue St Jacques, seul agent pour Montréal. H. R. IVES & CIE., seuls agents pour la Puissance du Canada.
28 juin.—212 a k

FAUCHEUSES, MOISSONNEUSES RATEAUX A FOIN, etc. pour la saison 1875.
MATTHEW MOODY, manufacturier, Terrebonne, Province de Québec, offre aux cultivateurs de la Puissance du Canada, les instruments aratoires suivants :
La Faucheuse "Eagle."
La Faucheuse "Buckeye" [nouveau modèle.
La Faucheuse "Buckeye" No. 2 charpente en bois.
La Faucheuse "Sprague" [vendue à bon marché.]
Les célèbres Moissonneuses et Faucheuses combinées et patentées de "Dodge."
Le Rateau "Ithaca"
Le Rateau "Bay State.
Le Rateau "Albany."
Il manufacture aussi l'Arrache-Patates.
A toujours en mains Machine à Battre simple et double et Moulin à Fanner.
Bureaux à Montréal : 26, Rue des Enfant-Trouvés.
MATTHEW MOODY.
Fabricant d'Instruments d'Agriculture,
Terrebonne, Province de Québec.
7 Juin. 226—A C

MACHINES A BATTRE.
Nous prenons la liberté d'informer les acheteurs et le public que notre assortiment est complet. Nous attirons l'attention spéciale des agriculteurs sur nos nouveaux Freins pour Chemin de Fer avec anneaux mobiles, ne se brisant jamais, &c., &c., Faucheuses et Moissonneuses automatiques, Rateaux à foin, &c. Tous ces articles sont faits en conscience, avec les meilleurs matériaux et chacune de leurs parties est garantie.
A vendre à prix modérés à notre manufacture.
E. & B. P. PAIGE,
Rues Wellington, Prince et Duke.
Montréal, 31 Juillet 1875. 271—A A C

La Machine à Coudre Royale
Très facile à faire fonctionner.
Cette Machine devient célèbre par toute la Province, quoiqu'elle ne soit connue que depuis quelque temps. C'est la plus légère ; elle a la plus grande navette et est la moins compliquée.
Voyez-la et soyez convaincus que c'est la meilleure Machine qu'il y a en magasin.
Bureau : 754, rue Craig, près du Carré Victoria.
GEO. NUNN, Agent de Gros.
On demande des Agents actifs,
24 août. —201 tm k

MACHINES A BRIQUES
Machines à Briques de différentes dimensions et à différentes vitesses.
Machines à Briques fonctionnant d'elles-mêmes, de diverses dimensions.
Des circulaires descriptives sont envoyées sur demande.
AUSSI,
Machines à Briques à Levier.
BULMER & SHEPPARD
Bureau 244, rue Parthenais. Mr.
19 Avril.

CLOCHES D'EGLISE.
MANUFACTURÉE PAR
JONES & Co., Troy.
LASLETT & RUSSELL, Agents,
463, Rue St. Paul, Montréal.
Cloches de 100 à 1,000 lbs en magasin.
11 Mai. 234—a k

GILBERT R. WILLETT
Manufacturier et Commerçant de Machines à Laver et à Tordre le Linge.
181, Rue St. Antoine, Montréal.
P.S.—Garanties données. On demande des Agents en campagne. Prix : $5.
11 Juillet. 257—sm k

FEUILLETON.

LES HAINES DU DÉSERT

DEUXIEME PARTIE.

[SUITE.]

LXXVI.

Pendant longtemps le roi du désert demeura immobile et fou de douleur sur une pierre noircie, les pieds dans le sang.

Un grand bruit l'arracha à ses sombres rêves ; c'était le trot d'une troupe de cavaliers qui s'avançaient vers le ksour.

Il reconnut les Sahariens.

Il y en avait sept mille environ.

—Ben-Tamy ! s'écria-t-il.

" Des braves, ceux-là !

En effet, un des chefs les plus puissants du Sahara arrivait ; il avait rassemblé au fond des ksours les plus lointains des contingents considérables, et il venait au rendez-vous que lui avait fixé Akmet, pour commencer la guerre contre la France.

Le roi du désert courut au devant de son allié, qu'il rencontra en tête son de armée.

Il s'en fit reconnaître.

Ben.Tamy était effaré, lui et les siens ; ils avaient entendu l'explosion, ils avaient haté leur course, rencontraut partout des gens qui refusaient de s'arrêter et semblaient muets de terreur.

—Enfin s'écria Ben-Tamy.

" Voici un homme !

—Tu vas me dire ce qui se passe.

—Oui, oui, s'écria Akmet d'une voix entrecoupée ; mais arrête tes cavaliers.

—Halte et pied à terre ! s'écria Ben-Tamy d'une voix de stentor que cent mille hommes eussent entendu ; jamais, dit-on, chef n'eut un commandement plus retentissant.

—Viens, maintenant, lui dit Akmet.

Il l'entraina à cent pas de ses goums, qui se demandaient ce que signifiaient toutes ces singulières précautions et les scènes de déroute qu'ils avaient vues.

Mais ces guerriers étaient de farouches Touareggs, des hommes sanguinaires, vaillants, que rien ne pouvait effrayer, et qui méprisaient les autres tribus.

Ben-Tamy avait suivi Akmet.

—Ami, cousin, frère, lui dit le jeune homme, si tu ne me sauves, je suis perdu, perdu d'honneur, perdu de puissance, perdu enfin !

—Qu'as-tu ?

" Parle donc.

—Tiens ! dit Akmet.

" Regarde.

Il montrait le ksour.

—Trois cents chasseurs sont làdedans, dit-il, trois cents seulement.

" Ils m'ont tué quatre mille hommes à la montagne de sel d'El Arouch.

" Ils m'ont pris mes canons, à cette heure encloués et inutiles.

" Ils m'ont pris mon ksour.

" Ils viennent de me faire périr dix ou quinze mille guerriers.

" Il sont dans ma casbah, et je n'ai plus d'armée pour les attaquer.

—Je vais les prendre et les exterminer, moi ! dit Ben-Tamy froidement.

—Prends garde !

" Ils ont déjà fait sauter le ksour et je suis prévenu que la casbah est minée.

—Qu'importe !

" Laisse-moi faire.

" Dans deux heures, oui, dans deux heures, avant l'aube tu seras vengé.

" Viens.

Akmet reprit espoir.

Ben Tamy lui fit donner un cheval, le plaça à ses côtés et le présenta à ses guerriers.

—Touareggs, leur dit il, voici mon ami, mon cousin, mon frère ; celui qui a prêché la guerre sainte et qui est notre chef à tous.

" Ses guerriers l'ont lâchement abandonné ; ils se sont fait battre ignominieusement.

" Et par qui ?

" Par trois cents hommes qui sont retranchés dans la casbah, qu'ils ont minée.

" Nous la prendrons, cette casbah.

" Nous trouverons bien, dans sept mille Touareggs, cinq cents hommes heureux de mourir martyrs de la vrai foi et glorieux à tout jamais.

" Si la casbah saute, ils iront tout droit au paradis des braves.

" Je vais faire fouiller la ville ; il me faut vingt chouafs (espions).

Les Touareggs étaient réellement d'autres hommes que les cavaliers d'Akmet.

Plus de cent espions se présentèrent.

Ben-Tamy en choisit vingt et les expédia sur la place, où ils pénétrèrent.

En attendant leur retour, Ben-Tamy se fit apporter un exemplaire du Coran et un grand régistre ; le Coran fut placé sur une selle ; le dos fut placé sur un dos de mahari couché.

On alluma des torches.

Alors Ben-Tamy monta sur un dromadaire, se dressa sur ses étriers et cria :

—Que les braves, que les hommes à cœur de lion, que les vaillants se présentent !

" Je les attends.

Une foule enthousiaste s'avança ; chacun courut au régistre, où un kodjà, le roseau en main, se tenait prêt à coucher les noms des volontaires. (Historique : les chefs arabes renouvelèrent souvent ces cérémonies avant les actions de guerre importantes.)

Chaque volontaire étendait la main sur le Coran et disait à haute voix.

—Par le Prophète, je jure de ne pas reculer, de périr s'il le faut, ou de vaincre ou mourir.

Puis il dictait ses noms, ses prénoms, il indiquait son douar et sa tribu.

Le kodja lui donnait en échange un bout de parchemin signé, constatant qu'il était inscrit au livre d'*honneur et de mort*.

Rien d'imposant comme cette scène.

Elle dura près d'une heure.

Les choaufs revinrent comme les hommes de la cinquième centaine se hâtaient de se faire inscrire ; ils firent leur rapport.

Le plus ancien prit la parole.

—Le ksour est vide, dit-il.

" La casbah est pleine.

" Les chasseurs l'occupent.

—Que font-ils ?

—Rien.

" Ils sont tous assis sur leur séant, le fusil entre les jambes, derrière les créneaux.

" De la mosquée, on les voit.

" Ils ne bougent pas.

" Pas un ne parle.

" Un homme qui semble leur chef, le Coupeur de Têtes, je pense, est sur une espèce de trône ; il a son chapeau sur sa tête et des chefs autour de lui ; il est là, aussi immobile qu'une statue.

Nous pensons que ces hommes sont décidés à se faire sauter, si on les attaque.

—On verra, dit Ben Tamy.

" Mais pensez-vous qu'il y ait danger à pénétrer dans le ksour avec l'armée ?

—Non, dirent les chaoucks.

" La casbah seule peut être minée.

—En avant ! ordonna aux siens Ben-Tamy.

Les cavaliers arrivèrent sous les remparts, les volontaires en tête et à pied.

Ils passèrent les premiers.

Derrière eux les guerriers mirent pied à terre, un homme sur dix restant à la garde des chevaux ; tous pénétrèrent dans le ksour.

Les différents goums, par diverses rues, débouchaient en face du palais.

Selon l'ordre, ils s'arrêtèrent.

Akmet et Ben-Tamy étaient montés sur la mosquée ; du haut minaret ils examinèrent la contenance des chasseurs qu'ils distinguaient assez bien, des torches éclairant vaguement la casbah.

Parmi les assiégés, les uns couchés sur le flanc ou sur le dos, dans une pose abandonnée, la pipe aux lèvres, semblaient humer tranquillement la fumée de leur tabac, qu'on ne voyait pas bien entendu.

D'autres, le plus grand nombre, étaient assis sur leur séant, ou sur des pierres : ils tenaient leurs armes dans leurs mains.

Ceux-là fumaient aussi.

Enfin Raoul, reconnaissable à son chapeau garni de plumes d'autruche, dominait tous ses compagnons du haut d'une terrasse.

Dix chasseurs l'entouraient, comme lui assis sur des siéges taouvés dans le palais.

—Que penses-tu ? demanda Ben-Tamy. Sont-ils gens à se faire sauter ?

—Oui ! dit Akmet.

—Il faudra sacrifier nos hommes, alors ; c'est fâcheux, mais c'est nécessaire.

—Essayons de la fusillade ! proposa Akmet ; ils se rendront peut-être, si Raoul est tué.

—Essayons ! fit Ben-Tamy.

Et il cria :

—Feu du haut des terrasses des maisons, et vingt tireurs ici, au minaret.

En un clin d'œil les Touareggs eurent envahi les toits, et ils commencèrent une fusillade meurtrière contre les assiégés.

Akmet attendait anxieux.

La casbah ne sauta pas.

—Ils attendent l'assaut, murmura-t-il.

On voyait pourtant tomber des chasseurs assis ; mais pas un ne ripostait.

Ils se laissaient tuer sur place.

—C'est bizarre, dit Ben-Tamy ; ils ne nous rendent point balle pour balle.

Akmet hocha la tête,

—Mauvais signe ! dit-il.

" Je les connais.

" Il y en a un qui est dans les caves et qui n'attend que le moment propice pour mettre le feu aux mines ; sois sûr que tes volontaires sauteront.

—Erreur ! dit Ben-Tamy.

" J'ai une idée.

Il fit redoubler le feu.

Peu à peu tous les assiégés criblés furent tous couchés sur le sol.

Raoul, lui-même, roula de son siége, qui fut brisé par les projectiles.

—Il était mort depuis longtemps ! s'écria Akmet ravi ; mais nous ne le savions pas.

" Un pied du fauteuil a été cassé, et il vient de basculer avec le corps.

" Enfin !...

" Le voilà bien mort.

Ce fut une suprême consolation pour le roi du désert de voir le cadavre du Coupeur de Têtes gisant sur la terrasse et inanimé.

La fusillade se ralentit ; tout était mort, ou semblait l'être dans la casbah.

Ben-Tamy appela ses volontaires au pied de la mosquée et leur dit :

—Vous allez faire mine de vous élancer avec de grands cris, et vous battrez en retraite aussitôt ; si un homme est aux poudres, il fera sauter les murs ; mais personne de vous ne périra.

Les Touareggs exécutèrent cette manœuvre ; la casbah resta debout.

Il fallut prendre un parti.

—Dix hommes à l'assaut ! ordonna Ben-Tamy ; c'est assez pour fouiller le palais.

Tous voulaient être des dix.

Le chef fit son choix.

Cette escouade envahit le palais, négligea d'examiner les cadavres, et fouilla le bâtiment

Elle ne trouva rien.

Un express en prévint Ben-Tamy.

—J'y vais moi-même, dit Akmet ; je connais ma demeure et jugerai mieux que personne des dangers que l'on peut courir.

Ben-Tamy voulut le suivre.

Ils visitèrent tout et se convainquirent que rien n'était miné.

—Étrange ! fit Akmet.

Il courut à la terrasse.

Au lieu du cadavre de Raoul, il vit celui d'un Arabe, dont la barbe était taillée comme celle du Coupeur de Têtes et qui était revêtu de ses vêtements ; dans la main froide, il tenait une lettre.

Akmet la prit, tremblant, et l'ouvrit.

Il lut :

" Au Sultan-el-Sahara, le Coupeur de Têtes !

" Salut,

" Quand tu liras cette lettre, moi et les miens nous aurons pris dans ton camp tes meilleurs mahara, et nous aurons sur toi sept heures d'avance pour gagner Laghouat ou Aïn-Meddy.

" Ton armée aura vécu !

" Ton ksour sera détruit.

" Nous emportons tes trésors.

" Quant aux corps placés dans les cours de la casbah, ce sont ceux de tes guerriers revêtu de nos habits ; nous avons ramassé ces cadavres sous nos murs ; déguisés sous leurs burnous, nous avons fait semblant d'être blessés ; tes colonnes ont passé sur nous, nous prenant pour des compagnons mutilés par le feu de l'ennemi.

" Tu as dit parfois que je manquais d'esprit et de ruse, que je n'étais que brave, que Nadief seul avait l'intelligence de la guerre.

" Je pense que ma ruse te prouvera que si Nadief, mon ami, est un fin renard, j'ai profité à son école.

" A bientôt.

" Je veux ta tête, et je l'aurai...

" Raoul, comte DE LAVERY."

Ben-Akmet, après avoir lu cette écrasante déclaration, la tendit à Ben-Tamy, chancela et roula sur un tas de cadavres...

(A CONTINUER.)

H. T. CASWELL,
COMMERCANT EN GROS DE
Pierre bleue de North River et de Pensylvanie,
BUREAU, 192, RUE ST. FRS.-XAVIER,
Coin de la Rue Notre-Dame.
Dépôt au Canal de Lachine, coin de la rue Guy et Belle 825, Bureau de Poste.
Plateformes, Dallage, Chaînes, Gouttières, Seuils, Corniches, Drains, etc.
Envoyés dans toutes les parties du monde
CHS. F. HILL, Agent. CHS. SHEAR, Surt. Montréal.
10 juillet.—253 tm c k

Miller Frères & Mitchell
Successeurs de Geo. A. Miller & Cie.
Fabricants de Moules et de Modèles, aussi Manufacturiers de Machines pour expériences et autres.
On donne une attention spéciale aux modèles de bureau de patentes,
53, rue St. Joseph, ancienne église St. George
7 Mai. 201—a c k

POELES PORTATIFS pour sportsmen, touristes et familles,
Il pèse seulement 25 lbs. ; il peut durer longtemps et on peut y faire la cuisine pour 8 ou 10 personnes.
A vendre par JAS. BROWN & FRERE, 219, Rue St. Jacques ; L. J. A. SURVEYER, 524, Rue Craig ; MEILLEUR & Cie., 652 Rue Craig ; et en gros seulement par l'agent, R. H. KILBY, 346, Rue St. Paul.
23 Juin. 240—a c k

GEORGE BRUSH,
Eagle Foundry,
24 à 34, rues King et Queen, Montréal,
Usines à engins pour marine, stationnaires et portatifs, engins sourds avec pompes, bouilloires, machines pour moulins, poulies, etc., élévateurs améliorés à la main et avec vapeur, seul manufacturier de la Puissance, pour l'écraseur patenté à pierre et à minerais de Blake, avec améliorations patentées.
Agent pour la Province de Québec du Conducteur parfait pour engin de Water.
30 Juin. a—244

COMBINAISON DE MORRELL.
Dessous de Lit à Ressorts.
Amélioration la plus récente.
Pas d'ouvrage en bois.
Lits contre les punaises.
G. REINHARDT,
613, rue Ste. Marie.
mai.—216 a k

TELEGRAPHIE

De toutes les parties du monde.

SERVICE PRIVE DE *LA MINERVE*

PARLEMENT DE QUEBEC

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Québec, 18.

L'ORATEUR prend son siége à 3.20.

L'Hon. M. Garneau présente une pétition de la société de bienfaisance des dames de Québec, demandant de l'aide ; aussi, une pétition de l'hospice de la Maternité de Québec, demandant de l'aide.

M. WURTELE présente une requête des Sœurs de la Charité d'Ottawa, demandant de l'aide pour leur établissement de St. François du Lac.

M. HEARN présente une pétition de la Corporation de Quebec, demandant des amendements à sa charte ; aussi, une requête d'un grand nombre de citoyens demandant l'incorporation de la société littéraire de St. Patrice.

L'Hon. M. LAFRAMBOISE présente une pétition du chemin de fer de Stanstead, Shefford et Chambly, demandant des amendements à son acte d'incorporation.

Un message est reçu du Conseil législatif, transmettant le rapport du comité conjoint de la Bibliothèque.

L'Hon. M. ANGERS présente le premier rapport du comité des bills privés.

M. ROY soumet le premier rapport du comité sur l'immigration, la colonisation et l'agriculture.

M. BEAUBIEN présente le second rapport du comité des chemins de fer.

M. McGAUVRAN présente un bill intitulé : " Acte pour permettre au recteur et aux syndics de l'église St. Etienne de Montréal, de vendre cette église et le terrain sur lequel elle est construite et d'en construire une autre.

M. BRUCHESNE demande si c'est l'intention du gouvernement de vendre à l'avenir les limites à bois, l'espèce du bois pour laquelle ces licences seront émises à l'avenir ; ou de continuer le système actuel de mettre des licences générales pour toutes espèces de bois, comprises dans l'étendue de ces limites.

L'Hon M. MALHIOT répond que le gouvernement n'avait pas l'intention de changer ses conditions de vente.

M. JOLY demande si le nouveau contrat pour la construction du chemin de fer de la Rive Nord est signé.

L'Hon. M. ANGERS.—Le contrat est signé.

M. JOLY demande si le nouveau contrat pour la construction du chemin de fer de Montréal, Ottawa et Occidental est signé.

L'Hon. M. ANGERS.—Ce contrat est également signé.

M. HEARN demande si c'est l'intention du gouvernement de profiter du bas prix actuel des gages et des matériaux employés dans la construction, pour construire les édifices du Parlement et des départements, pour lesquels une somme de $100,000 a déjà été votée, et de contribuer par là à soulager la misère qui existe actuellement parmi les classes ouvrières de cette ville, et du district de Québec en général, en faisant commencer ces travaux sans délai, et en les complétant aussitôt que possible.

L'Hon. M GARNEAU répond que le gouvernement avait l'intention de commencer les travaux cet été, mais que l'administration fédérale n'ayant pas concédé le terrain, on avait dû les retarder.

M. LARUE fait motion, secondé par M. CAMERON, qu'il soit nommé un comité spécial chargé d'étudier le meilleur système de statistiques hygiéniques et mortuaires.

M. LARUE, dans les remarques dont il accompagne sa motion, fait ressortir l'utilité qu'il y aurait de fonder un établissement, sous le contrôle du gouvernement, pour obtenir du vaccin très pur ; ce qui inspirerait au public une confiance plus grande dans le principe de la vaccination.

Il s'appuya également sur l'utilité pour le public et la profession médicale de dresser des statistiques exactes qui aideraient à détruire et à éloigner les épidémies.

Le DR. CAMERON dit que c'était avec plaisir qu'il secondait cette motion. Car avec le système actuel, il était à peu près impossible d'obtenir des statistiques exactes, et que la science perdait ainsi l'un de ses plus puissants moyens de combattre la maladie.

L'Hon. M. CHURCH voit avec satisfaction l'intérêt que la Chambre semble prendre à cette motion et déclare que le gouvernement était disposé à faire tout en son pouvoir pour aider le comité dans son travail.

L'hon. M. OUIMET félicite le député de Portneuf des efforts continuels qu'il a faits pour attirer l'attention de la Chambre sur des questions aussi importantes, et il pense que le seul moyen de détruire les épidémies et d'améliorer la santé publique, c'est de faire dresser des statistiques montrant les principales causes de mortalité.

Parlant du mouvement qui avait eu lieu à Montréal, et de l'émeute de l'Hôtel-de-Ville, il dit que le sentiment public ne s'était pas élevé contre le principe de la vaccination, mais seulement contre le règlement de la vaccination compulsoire, et que la population de Montréal était décidée à soutenir le Conseil de Ville pour détruire la petite vérole, tant qu'il emploiera des moyens ne portant pas atteinte à la liberté individuelle.

M. MATHIEU propose qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Lieutenant Gouverneur, priant son Excellence de vouloir faire mettre devant cette Chambre, un état de toutes sommes d'argent payées jusqu'à ce jour par le gouvernement à toute Cie., de chemins à lisses de bois ou de fer ; la date de ces paiements et l'autorité en vertu de laquelle ils ont été faits, et le nombre de milles de chemins complétés par ces Cies.

Adopté.

M. BACHAND fait motion pour obtenir un état des recettes et dépenses depuis le 30 juin dernier jusqu'au 15 novembre courant.

Sur motion de M. WURTELE, secondé par l'hon. M. LAFRAMBOISE, le rapport du comité de toute la Chambre sur le bill d'amender l'acte des chemins de fer de Québec 1869, 32 Vict. ch. 51, est reçu, et le bill est lu une troisième fois.

M. MATHIEU propose que le bill pour amender les lois de la chasse, soit lu une 2ème fois, et référé à un comité spécial.

M. MARCHAND dit que ce bill affectait des intérêts considérables et il conseille à l'honorable député de Richelieu de ne pas presser sa mesure avant d'avoir obtenu l'opinion des chasseurs. Il est d'avis que cette loi ne doit pas être considérée au point de vue d'un district en particulier, mais de la province en général.

M. HOUDE dit qu'il était utile d'introduire quelques amendements pour rendre plus sévères les règlements de la chasse.

M. O'GILVIE dit, avec l'hon. député de St. Jean, qu'on ne devrait pas changer les lois de la chasse sans avoir mûrement réfléchi, et que si on faisait une loi trop sévère, on risquerait de ne la voir observée par personne.

M. MALHIOT dit que les lois de la chasse intéressaient au plus haut point une grande partie de la population, et qu'il était heureux que, dans son bill, l'hon. député de Richelieu eût protégé un plus grand nombre d'animaux.

M. MATHIEU dit qu'avant de présenter son bill, il avait pris l'avis d'un grand nombre de personnes intéressées à la question.

L'Hon M. CHURCH dit qu'on n'aurait pas de règlement de chasse satisfaisant, tant que la province ne serait pas partagée en district pour les fins de la loi.

M. WATTS se prononce dans le même sens que l'hon. procureur-général, et dit que le gibier à poil avait besoin d'une plus grande protection que le gibier à plumes. Il cite comme exemple, le Canton de Windsor, où 50 ou 60 chevreuils ont été abattus dans la saison où la chasse est prohibée.

Le bill est lu une seconde fois et référé à un comité spécial.

L'Hon. M CHAPLEAU fait motion pour que le bill intitulé " Acte relatif au notariat, " soit lu une seconde fois, et renvoyé à un comité spécial. Il dit que ce bill, qui est le même que celui qu'il a présenté l'an dernier, n'avait pas encore été livré à l'imprimeur, mais qu'il en restait une quantité suffisante de copies de la session dernière, pour permettre aux membres du comité de l'étudier.

La motion est adoptée.

L'Hon. M. ANGERS, secondé par l'Hon M. CHURCH, propose que la Chambre concourt dans le rapport du comité général sur le bill pour amender l'acte des élections contestées de Québec.

M. WURTELE propose, secondé par M. JOLY, que le rapport soit de nouveau référé au comité général avec instructions de l'amender, en ajoutant les mots suivants à la 2e clause : " Dans la computation de tout délai autorisé pour l'adoption de mesures ou de procédures, le temps occupé par une session de la législature de cette province ne sera pas compris, et lorsqu'il apparaîtra au juge que la présence du défendeur au procès est nécessaire, l'instruction d'une pétition d'élection ne sera ni commencée, ni continuée durant aucune telle session.

L'amendement est perdu sur division

M. JOLY propose un amendement à la première clause que les mots " et l'article 275 du Code de procédure civile sera applicable " soient remplacés par ceux-ci : " Le témoin ne peut être contraint de déclarer ce qui lui a été révélé confidentiellement, en raison de son caractère religieux ou légal. "

Une longue discussion s'engage, et à six heures la Chambre s'ajourne.

—o—

Ottawa, 18.

Sir Francis Hincks et l'Honorable Wm. McDougall sont au " Russell."

Il y a grand dîner ce soir, à Rideau Hall. Bien que ce dîner soit privé, on dit que les deux principaux discours qui y seront prononcés, seront publiés dans le *Times*.

Il neige beaucoup ce soir.

La navigation s'est fermée aujourd'hui. Les vapeurs du haut de l'Outaouais,feront leur dernier voyage demain.

On croit que les affaires s'amélioreront dès qu'il y aura des chemins d'hiver.

La manière dont on dépense l'argent pour la construction de la bibliothèque du Parlement, est vraiment scandaleuse ; on ne le dépense pas, on le gaspille. A voir la façon dont les travaux sont conduits, il semble que l'on a l'intention de ne les terminer que dans un siècle d'ici. On agit ainsi, sans doute, afin de fournir de l'emploi à quelques favoris. L'intérieur du dôme avait été décoré avec une somptuosité inouie ; l'or y brillait partout, et cela avait coûté des milliers de piastres. Mais M MacKenzie n'a pas aimé cela, et pendant tout l'été, les ouvriers ont " gratté " à qui mieux mieux pour faire disparaître ces dorures et les remplacer par d'autres dessins.

Les Honorables MM. MacKenzie, Blake et Scott ont inspecté ces travaux cette après-midi.

On rapporte que la bibliothèque sera mise à l'usage de la Chambre des Communes, quand la députation sera trop nombreuse.

M. Royal, de Manitoba, est arrivé ici aujourd'hui. Il attendra l'arrivée du ministre de l'Intérieur, avant de partir pour Winnipeg.

L'inspection des magasins militaires a eu lieu aujourd'hui.

Les commissaires de l'exposition du Centenaire se sont assemblés aujourd'hui, sous la présidence du ministre de l'agriculture. Tous les membres étaient présents. On a fait les derniers arrangements pour le transport des articles que le Canada enverra à l'exposition de Philadelphie.

Toronto, 18.

On ne peut négocier les débentures du chemin de fer de Toronto, Grey et Bruce.

M. le Juge Wilson a rendu jugement aujourd'hui dans l'affaire de l'élection contestée d'Ontario Sud. Il a confirmé son premier jugement, renvoyant la pétition avec dépens. M. Bethune, avocat du demandeur, a donné avis qu'il appelait de cette décision.

Coaticooke, 18.

Les moulins à scie de A. J. Adams, à cinq milles à l'est de Coaticooke, ont été totalement détruits par les flammes hier après-midi. Les pertes sont évaluées à $12,000 ; assurance, $7,000.

Sherbrooke, 18.

A onze heures, ce matin, il y avait trois pieds de neige ici.

Vaudreuil, 18.

La résidence de M. Octave Turcotte, notaire, et tous les hangars, écuries et autres dependances de l'hôtel Pombrun ont été dévorés par l'incendie qui a éclaté ici à 4 heures, hier après-midi. Les pertes de M. le notaire Turcotte sont évaluées à $3,000 ; celles de MM. Amable Sagata et C. Pombrun, à $500. Ces bâtiments n'étaient pas assurées. Sans les deux pompes à vapeur que notre corporation possède, environ un tiers du village serait devenu la proie des flammes, et les pertes s'élèveraient à plus de $20,000.

Québec, 18.

Il y aura cinquante ans le 4 décembre prochain, que Mgr. J. O Plessis, évêque de Québec, est mort. Cet anniversaire sera célébré par un service solennel, chanté dans la basilique de Notre-Dame, auquel assisteront les évêques et un grand nombre de membres du clergé de la province.

On est à préparer un rond à patiner dans le cour de l'ancien Collége des Jésuites.

Temps clair, mais froid ; vent du nord-ouest.

Aujourd'hui, à la cour criminelle, le jury, enfermé toute la nuit pour en venir à une entente sur le verdict à rendre dans l'affaire des malfaiteurs, a rendu un verdict de " coupables de vol" contre Joseph Atkinson, Joseph Auditbert, et un verdict de " non coupable" en faveur d'Edward Mulrooney, sur lequel pesait la même accusation.

Le jury ne s'accordant pas sur le verdict à rendre dans la cause de Murphy, s'est retiré dans sa chambre, et la Cour s'est ajournée à 4 heures et quart.

Dix des jurés veulent rendre un verdict de " meurtre", et deux sont d'opinion qu'il faut rendre le verdict " homicide involontaire".

Une petite fille, âgée de sept ans, du nom de Kelly, demeurant dans la rue St Paul, a été mordue par un chien de Terre neuve. L'animal lui a fait d'horribles blessures à la tête.

Tous les efforts que l'on a faits pour retrouver les corps des victimes du terrible accident arrivé dernièrement sur les côtes de l'Ile d'Orléans, ont été infructueux.

La coque de la barque *Daniel Rankin*, qui a fait naufrage à la Petite Rivière Blanche, sur la rive sud du St. Laurent, sera vendue à l'encan, jeudi prochain.

Le vapeur *Newfield*, le nouveau vapeur acheté par le département de la Marine et des Pêcheries, est parti ce matin pour Pictou, où il passera l'hiver.

Le *Glendon* a pris ses quartiers d'hiver aujourd'hui, dans l'Anse Wolfe.

Le vapeur *David* est arrivé ce matin " d'en bas" avec les bouées,

Le *Napoléon III* apportera le reste des bouées à la fin de la semaine prochaine.

Voici un tableau comparatif des navires arrivés dans ce port en 1874 et 1875, jusqu'au 18 novembre inclusivement :

VOILIERS OCÉANIQUES.

1874	1087 vaisseaux	726,407 tnx.
1875	756 vaisseaux	543,184 tnx.
Moins 231	vaisseaux	183,225 tnx.

VAPEURS OCÉANIQUES.

1874	154 vapeurs	218,408 tnx.
1875	117 vapeurs	171,694 tnx.
Moins. 37	vapeurs	44,757 tnx.

PROVINCES MARITIMES.

1874	190 vaisseaux	42,622 tnx.
1875	296 vaisseaux	50,865 tnx.
Plus 106	vaisseaux	8,243 tnx.

Le vapeur *Rhoda* est arrivé de Montréal cette après-midi, avec deux barges à sa remorque.

Des ingénieurs sont partis pour aller inspecter les travaux exécutés sur le chemin de la Rive Nord.

On s'attend à ce que la Cour d'Elections, composée du juge en chef Meredith et des juges Maguire et Stuart, rendra demain sa décision dans l'affaire de l'élection contestée de Québec-Est.

Quand le *Québec* est arrivé, ce matin, ses roues étaient couvertes de glace. Le capitaine Labelle dit qu'il croit pouvoir naviguer encore pendant une semaine.

Service de la Presse Associée

[Pour " LA MINERVE."]

AMERIQUE

Milwaukee, 18 nov.—Le rapport officiel de la votation, dans tous les comtés de l'Etat, donne à Luddington, républicain, candidat à la charge de gouverneur, une majorité de 841 voix.

Louisville, Ky. 18—Les membres de la *National Grange* se sont assemblés ici, hier. Tous les Etats et territoires, à l'exception d'un ou deux, avaient envoyé des délégués. La Confédération Canadienne n'avait pas envoyé de délégués, les " grangers " de ce pays n'étant pas sous la juridiction de la *National Grange*.

Chicago, 18—La " Société électrique américaine " s'est réunie hier au grand " Hôtel du Pacifique, " sous la présidence du général Hager. Un grand nombre de savants assistaient à cette séance. Le général Hager a été élu président pour l'année courante. On a adopté une nouvelle constitution autorisant la formation de sociétés locales.

Havane, 17—Le vapeur *City of Merida*, de Vera-Cruz, apporte des nouvelles de Mexico jusqu'à la date du 9 du courant. Le Sénat mexicain a élu Romero Rubio président, et Senor Saavedra vice-président. La Chambre basse a élu Vidal Castenada président, et Sébastian Camacho, vice-président.

Un acte relatif à l'instruction compulsoire a été introduit au Congrès.

Denver, 18—Frank Vallandire, un des individus qui ont assassiné quatre italiens en cette ville, il y a plusieurs semaines, a été arrêté et amené ici. On a maintenant mis la main sur tous les assassins. Leur procès aura lieu bientôt. Plusieurs des membres de la bande ont avoué leur crime depuis leur emprisonnement ; l'on croit qu'ils seront tous pendus.

New York, 18—Une dépêche spéciale de New York aux journaux de la métropole, annonce que le rapport disant que la réponse du gouvernement espagnol à la note du ministre Cushing, transmise par le câble au département de l'Etat, est une réponse faite avec dignité aux demandes de notre gouvernement. Cette réponse servira à faire disparaître toutes les craintes qui pouvaient exister au sujet de la question de Cuba.

Le ton de la réponse est ferme en même temps que conciliant. L'Espagne défend le droit qu'elle a de maintenir une cour martiale à Cuba, et cite comme précédents les affaires des communistes français, et les procès qui ont eu lieu devant des cours martiales pendant la guerre civile américaine.

DERNIER BULLETIN

Quatre Heures A.M.

AMÉRIQUE.

New-York, 18 nov.—Une dépêche spéciale de Philadelphie au *Times*, dit qu'hier soir, on a reçu la nouvelle que l'on avait trouvé Charley Ross dans une ville du Connecticut. L'enfant est sous la garde d'une femme. On croit, d'après le signalement qu'on en donne, que c'est le " véritable " Charley Ross.

Washington, 18—Le vice-président est beaucoup mieux, aujourd'hui.

Omaha, Neb. 18—La dernière tempête de grêle a causé des dégâts considérables dans l'Ouest.

Washington, D. C. 18—Aujourd'hui, le ministre espagnol a reçu de Madrid un avis officiel mandant que son gouvernement avait fait cette concession : qu'à l'avenir les citoyens americains traduits devant une cour martiale, à Cuba, auront le privilége de choisir un avocat pour les défendre. Dans l'opinion du gouvernement espagnol, le traité de 1795 n'est pas assez précis pour ce qui concerne les causes du ressort des cours martiales, dans l'éventualité d'une guerre ou d'une insurrection dans l'île.

Cet arrangement règle la question selon le vœu exprimé dans une note amicale adressée par le Secrétaire Fish au gouvernement espagnol, et réduit à néant les rapports exagérés qui ont couru sur ce sujet. Les fréquents changements qui ont eu lieu dans le gouvernement espagnol depuis le commencement de la rébellion, ont en partie retardé le règlement de cette question.

L'évêque Whipple, du Minnesota, dans une lettre adressée au Président Grant, dit que malgré tous les cris que l'on a poussés, la " politique de paix " que le Président a suivie à l'égard des Sauvages, a réussi, et que des milliers de ces derniers sont à apprendre ce que c'est que la civilisation ; parmi eux, dit-il, se trouvent d'aussi bons chrétiens que parmi les blancs.

Norfolk, 18—Il règne une grande activité dans les chantiers de navires de Gasport On a reçu de Washington des ordres mandant de préparer en toute hâte deux monitors.

Pittsburg, Penn., 18—Une collision a eu lieu cet avant-midi sur le chemin de fer de Pittsburg, Cincinnati et St. Louis, entre un train de passagers et un train de marchandises. Trois des employés du premier train ont été tués et deux autres sérieusement blessés. On dit que l'ingénieur du train de marchandises est responsable de l'accident.

Havane, 18—Cinq hommes condamnés à être fusillés cet avant-midi, ont obtenu leur grâce du Capitaine-général.

Le vapeur *Gettysberg*, des Etats-Unis, est arrivé dans le port.

Portland, Me., 18—Le gouverneur Digley a lancé une proclamation déclarant que tous les amendements à la constitution du Maine, soumis au peuple à l'élection de septembre, sont adoptés.

Nouvelle-Orléans, Louis., 18—Des dépêches reçues de Galveston rapportent qu'une terrible tragédie a eu lieu cet avant-midi. Cinq hommes sont entrés dans un restaurant et ont tué Reuben Brown, un des officiers de la ville. On l'a criblé de balles. Le restaurant était rempli de blancs et de nègres. Un de ces derniers a reçu deux balles ; il est mort instantanément. Un autre nègre a été blessé à la figure.

Brown est l'homme qui a arrêté Taylor pour le meurtre de Sutton. Taylor s'est échappé d'Indianola.

Chicago, 18—La barque *Panama*, évaluée à $15,000 ; la goëlette *Abigail*, $6,000, et la goëlette *Herald*, $8,000 sont venues s'échouer sur la rive Est du lac pendant la tempête d'hier avant-midi.

Aujourd'hui, le grand jury a trouvé fondée, l'accusation de menées corruptrices portée contre 9 juges d'élection et 3 journalistes.

—o—

EUROPE.

(Par le Câble Transatlantique

Londres, 18—La *Pall Mall Gazette* publie une dépêche spéciale de Berlin, reçue cette après-midi, annonçant que le gouvernement prussien se prépare à prendre des procédés devant la Cour ecclésiastique, contre l'archevêque de Cologne et l'évêque de Trèves. On se propose de les destituer de leurs fonctions.

Il est faux que Sir John Walker et Hardinge Stanley Gifford aient été nommés respectivement procureur et solliciteur-général.

La Sublime Porte n'a reçu aucune nouvelle de la bataille de Gatschoko ; néanmoins, à Vienne, la nouvelle de la victoire des Insurgés est confirmée.

Londres, 18—Vu la rupture du câble entre Madras et Penang, on n'a reçu aucune autre nouvelle de Perak.

L'*Echo* de ce matin annonce que l'équipage du voilier *Agamemnon* a été recueilli à bord d'un autre vaisseau et amené à Liverpool. C'est probablement le voilier *Agamemnon* parti de Québec pour Greenock, 1 4 octobre.

Madrid, 18—Le général Quesada a reçu du roi l'ordre de ne plus recevoir de communication de Don Carlos, excepté s'il annonce que lui et ses partisans se soumettent sans condition.

Paris, 18—Aujourd'hui, les bureaux de l'Assemblée ont élu une commission pour examiner le bill relatif à la presse. Onze membres de la Commission appartiennent à l'opposition, et seulement quatre sont en faveur du bill. On croit que la mesure, qui n'est pas une question de cabinet, sera abandonnée.

L'Assemblée s'est ajournée jusqu'à lundi.

Constantinople, 18 — Une dépêche de Server Pacha confirme la nouvelle de la défaite et des pertes subies par les Insurgés à Piva.

Londres, 18—L'*Echo* de ce matin annonce qu'à la nouvelle des inondations récentes, les autorités sanitaires ont déclaré inhabitable jusqu'au milieu de l'été, le district de Bristol, qui renferme une population de 6 000 âmes. Des milliers d'acres de la vallée du Trent resteront probablement sous les eaux pendant tout l'hiver.

Londres, 19, 5.30 a. m—Une dépêche spéciale de Cettigne au *Times*, rapporte que les Turcs concentrent toutes leurs forces dans la Bosnie et l'Herzégovine, afin de tenter un nouvel effort pour ravitailler Geransko. Ils ont déjà réuni 15,000 hommes dans ce but.

Londres, 19, 6 a. m.—Le comte Von Arnim écrit au *Times* et nie avec indignation l'accusation portée contre lui par Bismarck, accusation disant qu'il avait nui à la politique de ce dernier par son influence personnelle auprès de l'Empereur et de l'Impératrice.

—o—

ASIE.

Bombay, 18—Le prince de Galles et sa suite sont partis pour Baroda.

STAR TOOL STORE
(Enseigne de l'Etoile.)
CHS. BOYLE
Poeles, Coutellerie et Fourniture de Maison Instruments aratoires, Cable, etc., 169, RUE McGILL, près de l'Hôtel Albion,
MONTREAL.
19 mai.—a k c 219

CARVILL, BARR & CIE.,
Nos. 7 et 8, Rue St. Jean
Offrent en vente à leur magasin :
Fer en barre et Tôle, Ferblanc en feuille Plaques pour bouilloires, Etain commun Rivets à bouilloires. Cuivre en lingots Fer galvanisé. Zinc. Zinc en feuille Plomb en saumon et en feuille Tuyau à gaz. Chaînes. Ciment de Portland.
6 juillet.—a k 209

LA MINERVE

Vendredi matin, 19 Novembre 1875.

La loi des élections contestées. Le bill amendant la loi des élections contestées, discuté par la Chambre mardi dernier, contient trois clauses toutes très importantes. Il propose 1o. de suspendre les causes d'élections contestées pendant la durée des sessions; 2o. d'ajouter à la loi l'article 275 du Code de Procédure: "Le témoin ne peut être contraint de déclarer ce qui lui a été révélé confidentiellement à raison de son caractère professionnel, comme aviseur religieux ou légal, ou comme fonctionnaire de l'État, lorsque l'ordre public y est concerné"; 3o. de condamner les agents d'un candidat à payer tous les frais ou une partie des frais de la cause, lorsque l'élection aura été annulée à raison de quelque manœuvre frauduleuse pratiquée par eux. Voilà tout le bill; on voit qu'il touche à des questions d'intérêt et de moralité publics.

Tout d'abord, il semble y avoir conflit entre deux intérêts importants. Si la loi permet de suspendre les causes d'élections contestées, on aura permis à un député élu frauduleusement, et dont la fraude aura été en partie établie, comme cela s'est déjà vu, de siéger à l'Assemblée législative. Au vu et su de tout le monde, qui aura suivi l'enquête, son expulsion de la Chambre et peut-être sa disqualification, seront imminentes et seront consommées dès que la Cour sera saisie de la cause; et cependant il occupera une place parmi les représentants du peuple. Il y a quelque chose de choquant dans cette position d'un député, dont l'élection est contestée à bon droit, et si l'on n'envisageait que ce côté, il faudrait laisser la justice suivre son cours.

Mais l'intérêt public entre en scène et fait valoir ses raisons à l'encontre. Il est évident que si les causes d'élections contestées suivaient les différentes phases de la procédure sans interruption, il en résulterait de sérieux inconvénients pour la chose publique. Qu'arriverait-il par exemple, à la session actuelle, si les vingt et quelques députés dont l'élection est contestée, étaient forcés de s'absenter de temps à autre? On sent les inconvénients de cette absence, et surtout si un ou deux ministres devaient quitter leur poste pour aller se défendre devant les tribunaux. Il faut, pour résoudre cette question se demander quel est le principe qui exige la présence d'un député en parlement. C'est certes l'intérêt public. Or, ce même intérêt exige qu'il soit là pour remplir son mandat et que tout soit subordonné à cette nécessité de sa présence en chambre. Cela est si bien dans l'esprit des institutions représentatives anglaises, qu'il est établi qu'un député ne peut-être appréhendé pendant la session du parlement ou pendant les quarante jours qui la précèdent et qui la suivent.

Il est une autre raison qui réclame l'interruption de ces causes. De même que dans le droit criminel anglais, on considère tout accusé comme innocent jusqu'à preuve du contraire; de même il est dans l'esprit du droit constitutionnel de regarder le candidat qui a obtenu la majorité des voix comme légitimement élu. Toutes les présomptions sont en sa faveur. La loi des élections contestées favorise une tendance contraire, en ce qu'elle rend trop facile la contestation d'une élection. Nous avons voulu imiter ce qui se fait en Angleterre, mais nous sommes allés plus loin que nos modèles. On réclamait depuis longtemps là bas une loi des élections contestées, on fit droit au vœu populaire, mais on le restreignit dans de justes limites. Les frais de contestation et des avocats sont très élevés, le dépôt du pétitionnaire considérable. La contestation entraîne des dépenses telles, qu'on ne la risque qu'à bonnes enseignes. Elle est trop facile ici, et dans certains cas elle tourne à l'abus. Les rouges, profitant de cette souplesse de la loi, ont contesté les élections d'après un plan savamment combiné. Ils ont contracté, grâce à l'endossement de quelques gros bonnets du parti, un emprunt de $15,000, pour fournir les dépôts exigés par la loi, et, à la faveur de cet appoint puissant, ils ont servi des rancunes d'élections contre des députés conservateurs dont l'élection a été parfaitement honnête. Comme l'on n'a pas contesté chez nous par système, il se trouve que nos adversaires se sont tirés d'affaires beaucoup plus facilement, et dans le nombre, il s'en trouve qui n'ont échappé que grâce au manque de moyens chez leurs adversaires.

M. Irvine a combattu la clause du bill qui donne aux ministres appelés en témoignage, le privilège de ne pas répondre à certaines questions sur des affaires qui doivent rester secrètes pour des raisons d'Etat. Comme on le voit par l'article du Code de Procédure Civile que nous citons plus haut, ce n'est pas là du droit nouveau. D'aucuns même prétendent que la clause du bill qui confère ce privilège aux ministres, est inutile, et que les ministres pourraient se prévaloir de l'article 275 du Code de Procédure Civile. Dans tous les cas, il valait mieux faire disparaître tout doute à cet égard.

La dernière clause du bill protège les candidats qui se trouvent en ce moment exposés à devenir les victimes de la négligence et de l'incurie de leurs agents. Exposés à payer les frais d'une contestation, lorsque leurs actes auront entraîné l'annulation de l'élection, ils se surveilleront davantage. Combien d'élections qui ont été annulées par la faute des agents! Le candidat s'était mis en garde contre toute illégalité, et pendant ce temps-là, son agent, à son insu, et contre ses ordres souvent, faisait de la corruption. Pour que cette clause ne soit pas lettre morte, il faudra exiger que les agents soient des personnes ayant du bien au soleil.

La loi telle que présentée, est rédigée de façon à ce que cette clause ait un effet rétroactif. C'est par inadvertance sans doute; nous croyons qu'il vaudrait mieux ne la rendre applicable qu'aux causes futures, car, il est à présumer que plusieurs agents n'auraient pas accepté cette charge s'ils avaient connu la responsabilité à laquelle ils s'exposaient. Nous pensons que la loi d'Ottawa donne effet à la rétroactivité de cette clause, mais il vaudrait mieux ne pas imiter son exemple.

INFORMATIONS GENERALES

ACTUALITES

Toute la population a éprouvé un profond soulagement en apprenant que l'enfouissement civil de Guibord avait eu lieu paisiblement, et que les troubles qu'on avait redoutés sont par bonheur écartés. C'était bien assez de l'outrage fait à la conscience des catholiques et de la violation injuste de nos droits, sans qu'il vint s'y ajouter une question politique et que l'affaire se compliquât d'une émeute. Nous pouvons ajouter que ce résultat est dû à la sage intervention des autorités religieuses, et non au déploiement de forces militaires qui a été fait. Le clergé a donné l'exemple de la soumission à la loi, quelque injuste et odieuse qu'elle soit, et c'est à ses exhortations bien plus qu'aux bayonnettes et aux canons de nos miliciens, qu'il faut attribuer l'attitude de la population.

Mais si le danger est passé, la responsabilité de ceux qui ont tout fait pour irriter le sentiment public et qui sont cause du péril que nous avons couru, ne cesse pas pour cela. Les hommes de l'Institut restent avec la satisfaction de leur vengeance accomplie, du sacrilège qu'ils ont commis, mais aussi avec le sentiment de la réprobation générale et de l'exécration de leurs compatriotes. L'histoire enrégistrera leurs noms comme ceux de traitres et de rénégats, et les transmettra aux générations futures.

Le *National* se défend du reproche d'avoir envoyé toute sa rédaction à l'enterrement de Guibord. Il ressort de ses explications que deux *seulement* de ses collaborateurs se sont rendus au cimetière, dont un seul a suivi le corbillard en voiture. C'est ce dernier qui a interpellé M. le curé Rousselot, sur le bord de la fosse, en lui demandant en quelle qualité il se trouvait là. Il explique qu'il n'a fait cette question que mû par le zèle de la religion. C'est aussi pour le même motif louable, probablement, qu'il a rapporté les prières touchantes prononcées sur la tombe par le Rév. Boisseau, de l'Institut.

Le résultat de la journée de mardi a été télégraphié immédiatement à Lord Dufferin et au gouvernement impérial.

Le *Star* d'hier reproduit la lettre du Révérend M. Rousselot, que nous avons publiée, et il ajoute les réflexions suivantes:

Il serait à propos, afin de dissiper certaines impressions fausses qui ont été produites, de publier toutes les lettres officielles qui ont été écrites à l'occasion de cette affaire. Cette correspondance prouverait, comme nous sommes en position de l'établir, que non seulement le Maire, mais l'Evêque et tout le clergé catholique ont fait tout ce qu'il était en leur pouvoir de faire pour exécuter la loi d'une manière paisible et régulière, et une large part du résultat qui a marqué la journée de mardi est due à leur loyauté et à leurs sages conseils.

Une dépêche d'Ottawa nous apprend que six habitants d'Ontario ont péri dans le naufrage du *Pacific*, sur les côtes de la Colombie anglaise. Leurs noms sont Farrell Nicholson, George Stephen, John Talbut, Ed. L. Jacques, Thomas B. Robinson et Ira B. Moulter.

D'un autre côté, on nous mande de St. Jean que trois habitants du Nouveau-Brunswick ont aussi péri dans ce naufrage; ce sont MM. Wm. Polley, Thomas Polley et M. Webb.

Les sociétés musicales de Québec se préparent à chômer avec éclat la fête de Ste. Cécile. On y exécutera une messe d'Adolphe Adam, dite de Ste. Cécile.

La nomination des candidats à l'élection du comté de Bellechasse a eu lieu, mardi.

Les nouvelles que nous recevons de toutes les paroisses du comté, dit le *Canadien*, sont toutes de plus en plus favorables à la candidature de l'honorable M. Blanchet. Il sera certainement élu par une forte majorité.

Les candidats mis en nomination hier sont MM. Blanchet, Larue et Boutin.

On lit dans le *Journal de Québec*:

On nous dit que, suivant les ingénieurs du gouvernement, la grande jetée parallèle à la rivière Saint Charles, que MM Kinipple et Morris veulent construire pour £76,000 sterling, ou $380,000, devra coûter $850,000, et que la commission du havre a été officiellement informée de cette erreur extraordinaire.

M. Morris est allé, à Outaouais, expliquer ses plans et parer le coup, s'il est possible.

Les rumeurs de guerre entre l'Espagne et les Etats-Unis prennent une plus grande consistence. Le *Times* de Londres a annoncé il y a quelques jours que le gouvernement de Washington avait notifié l'Espagne d'abandonner Cuba, qu'elle est impuissante à pacifier, ou de se préparer à la guerre. Les dépêches de Madrid indiquent une grande agitation en Espagne. Il serait même question d'une trêve entre le gouvernement et don Carlos, pour permettre au premier de se préparer à la guerre étrangère. Les journaux américains ne sont pas d'accord sur le sujet. La plupart cependant, contredisent ces rumeurs. Ils constatent, néanmoins, qu'un mouvement inaccoutumé règne dans la marine et que les navires de l'Etat se préparent comme pour une guerre prochaine.

Le journal *Iron*, de Londres, en date du 30 octobre, contient ce qui suit au sujet du commerce de fer en Angleterre:

"A cause d'une forte diminution dans les ordres pour exportation, la faiblesse qui se manifestait sur le marché de Sheffield depuis quelque temps, s'est augmentée d'une manière sensible. Les acheteurs sont convaincus qu'il y aura une nouvelle réduction, et pour cette raison, ils refusent de donner des commandes considérables. Le fer en saumon ne se vend qu'à des prix tellement bas que les manufacturiers ne réalisent aucun profit; mais le fer en saumon de qualité supérieure, fait de minerai de Northamptonshire, est en assez bonne demande. Les manufacturiers de fer en saumon sont en conséquence assez bien employés, mais les commerçants de fer fini se plaignent du manque de commandes; on s'attend, cependant, à ce que la Russie vienne à la rescousse, le mois prochain, avec des ordres considérables. La stagnation dans laquelle est tombée la construction de navires en fer s'est vivement fait sentir parmi les manufacturiers de plaques pour navires. Cette branche de commerce souffre non seulement de l'inactivité générale, mais aussi de la concurrence acharnée que se font les manufacturiers des différentes villes. Les manufacturiers écossais se plaignent de ce que les manufacturiers du Nord de l'Angleterre vendent à meilleur marché qu'eux, tandis que les manufacturiers de Sheffield ont à lutter contre les manufacturiers de Staffordshire, du Pays de Galles et de Lancashire. Les plaques pour chaudières sont encore en assez bonne demande, surtout les plaques en acier qui tendent à remplacer les plaques en fer. Le commerce de Bessemer est bien plus ferme depuis quelque temps.

"Il n'y a aucun changement important à noter dans le commerce de fer en saumon dans le nord. A Middlesborough, il y a une faible tendance à la hausse. A Glasgow, le marché est sans changement, les cotes sont les mêmes, mais on signale une certaine tendance à la baisse. Les manufacturiers de fer en saumon de Glasgow éprouvent une diminution dans les ordres. A Leeds, les commandes sont fort restreintes, mais les manufacturiers de rails de première qualité sont bien employés. A cet endroit, comme ailleurs, la construction de navires est inactive.

"Il n'y a aucun changement à noter dans le commerce de charbon. A Cardiff, le meilleur charbon pour engin est coté 12s 6d à 13s 6d. A Durham, le charbon de grille est en bonne demande, tandis que le charbon de forge est fort inactif, ainsi que le coke. Les prix du coke varient entre 11s et 14s 6d suivant la qualité."

Notes Locales

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.—L'ouverture de ce théâtre, qu'a eu lieu lundi dernier, est un évènement pour Montréal. L'Académie de Musique est une des plus belles salles de l'Amérique, et la première, sans contredit, du Canada. Montréal peut enfin se flatter de posséder un théâtre convenable et digne de la métropole canadienne. Nous avons déjà donné la description de la nouvelle salle, qui a coûté des sommes considérables. Elle est deux fois plus vaste que le Théâtre Royal. Les visiteurs ont afflué tous les soirs depuis lundi. La troupe a joué cette semaine une pièce charmante, *Rosedale*, drame intime, un peu banal quant au sujet, mais très intéressant et absolument irréprochable au point de vue de la morale et des convenances. L'Académie de Musique se propose de ne jamais offrir au public que des pièces parfaitement morales.

La troupe est composée d'acteurs et d'actrices de talent, qui s'acquittent bien de leurs rôles. M. McDowell, le gérant de l'Académie, est lui-même un des meilleurs acteurs et le plus goûté. Quant aux décors et aux costumes, ils sont supérieurs à tout ce qu'on a vu jusqu'ici à Montréal. L'agencement de la pièce est parfait et dénote une direction habile, qui fait le plus grand honneur à M. McDowell.

Ce soir, nouveau drame et décors nouveaux.

Nous avons remarqué le magnifique lustre en verre de la salle, éclairé à la lumière électrique et qui est du plus bel effet.

PETITES NOTES.—L'homme de police Bouthillier rapporte que le tuyau conducteur de l'aqueduc s'est brisé à sept heures et demie, mercredi soir, dans la rue St. Paul, vis à vis du marché Bonsecours.

—Mercredi soir, vers dix heures, Madame Angèle Jullien, veuve de feu M. Harnois, notaire, de Beauharnois, est morte subitement chez elle, au No. 125, rue Beaudry; elle était âgée de 57 ans.

—Le sergent De Konninck a donné l'alarme à 2 heures, hier matin; un incendie avait éclaté au No. 241 de la rue St. Paul dans le magasin occupé par M. A. Derche, marchand de tabac.

Les pertes sont insignifiantes.

—Le nommé H. Fortier, qui a été traduit à la Cour de Police, n'est pas M. H. Fortier, huissier.

—Le *St. Lambert* s'est échoué devant la ville, vers neuf heures, hier avant-midi. On se rappelle qu'il y a environ cinq semaines, le même accident est arrivé à ce vapeur.

—Un ouvrier du nom de James Leddau, de la rue St. Maurice, a été renversé par une voiture, hier avant-midi, au coin des rues McGill et du Collége. Il a reçu de graves blessures.

—Un autre incendie a eu lieu, hier matin, au magasin de M. James Callen, marchand-tailleur, No. 535, rue Craig. Les pertes éprouvées par M. Callen sont évaluées à $1,500. La maison, qui appartient à MM. Rubelnstein, Frères, a souffert des dommages considérables. Les pertes subies par M. Callen sont couvertes par les assurances.

NAVIGATION.—Hier matin, une couche de glace de l'épaisseur d'un pouce, couvrait le fleuve en différents endroits, devant la ville. C'est la première fois que le froid s'est fait sentir si vivement depuis le commencement de la saison, et, jusqu'à présent, le temps a semblé favoriser la navigation d'automne. En 1873, une violente tempête de neige et un froid hyperboréen sont venus arrêter subitement la navigation des canaux le 18 novembre, et le 22 du même mois, on ne voyait dans le port que les bateaux-traversiers. En 1874, le dernier navire qui a fait voile pour l'Europe, est le *Lake Erie*; il est parti le 21 novembre; le 24, les vapeurs qui font le service du fleuve et des canaux prenaient leurs quartiers d'hiver. Les vapeurs des Compagnies du Richelieu et Union ont cessé de marcher le lendemain.

Hier, 18 novembre, il y avait quatre navires océaniques dans le port de Montréal: Le *Sardinian*, en chargement pour Liverpool; le *Poltino*, qui doit prendre ses quartiers d'hiver à Sorel; l'*Alhambra* en destination des ports du Golfe; le *Colombo*, en destination de Glasgow, et la barque *British Queen*, qui est à la veille de lever l'ancre pour Dundee.

Les autres vaisseaux qui se trouvent dans le port sont employés au service de cabotage.

BAZAR.—Le Bazar annuel des Dames Patronesses de St. Vincent de Paul, rue Visitation, est commencé de dimanche dernier. Le but de ce Bazar est connu du public, et c'est un devoir pour lui de l'encourager généreusement.

Il y aura tous les soirs des représentations, tableaux vivants, chansons comiques, etc, par MM. Labelle, Liver, Lussier et autres si avantageusement connus du public.

M Liver a sû hier soir divertir agréablement l'assistance, les Dames patronesses lui offrent leurs plus sincères remerciements, et invitent le public à encourager leur œuvre en venant faire disparaître des tables les magnifiques objets qui font l'admiration des visiteurs. 61—st

LE DRAME DE LA RUE STE. MARIE.—L'enquête commencée dans cette affaire par M. le coroner Jones, s'est terminée par un verdict de "homicide," (*manslaughter*,) contre Pierre Calchas. Tous les autres prisonniers seront obligés de comparaître au prochain terme de la Cour du Banc de la Reine, pour rendre témoignage.

Les jurés se sont consultés pendant deux heures et trois quarts, avant de rendre leur verdict.

"MECHANICS' BANK."—Les actionnaires de cette banque ont tenu une nombreuse assemblée, hier après-midi, au bureau de l'institution, rue St. Jacques. M. Walter Shanley occupait le fauteuil.

Après quelques remarques, le président donna lecture du rapport suivant:

Dr.—20 Septembre 1875.—A argent, $14,260.40; balances dues par d'autres banques, $3,543 98; billets escomptés: courants, $453,029 61; de de dus, $236,010 32—$689,039.93; comptes de dépôt tirés, $31,896.80; rentes dues, mais non-collectées, $895.39; ameublement, $4,775.22; comptes en suspens, pour erreurs et défectuosités, $131,553.80; total, $875,965 52

Cr.—20 Septembre—Par capital, $498,938.75; billets en circulation, $126,462; dépôts, $260,399.46; balances dues à d'autres banques, $3,741 72; profits et pertes, $76,423.59. Total, $875,965 52.

Dr.—17 Novembre 1875 — A argent, nil; balances dues par d'autres banques, $26,610.44; billets escomptés—courants, $377,086.33; de do dus, $194,190.54—$571,276.87; comptes de dépôts tirés, $4,668.70; rentes dues, mais non-collectées, $676 64; ameublement de la banque, $4,775 22; comptes des pertes, $66,067.15. Total, $674,075.02.

Cr.—17 novembre—Par capital, $405,988.75; billets en circulation, $78,547.00; dépôts, $189,050.57; balances dues à d'autres banques, $488.70. Total, $674,075.02

W. DUNN.

M. Ostell croit que ce rapport est parfait, mais il ne pense pas que l'on doive l'adopter maintenant. Il dit que le président et les autres officiers de la banque n'ont pas été malhonnêtes, mais qu'ils ont été très-négligents. Dans les circonstances présentes, dit-il, il est du devoir des actionnaires de décider ce qu'ils ont à faire.

M. Ostell suggère de laisser le rapport sur la table tant que l'on n'aura pas fait une enquête plus minutieuse des affaires de la banque. Il n'y a aucun doute, ajoute-t-il, que la banque ne pourra pas se relever, et la seule chose que nous avons à faire, maintenant, c'est de voir à ce que notre passif n'atteigne pas un chiffre plus élevé.

Sur proposition de M. Irwin, le rapport fut unanimement adopté.

Un comité composé des messieurs dont les noms suivent fut ensuite nommé, pour aider aux directeurs: MM. Charles Garth, Thomas Howard, F B McNamee, E Gilmour, Thomas Evans, J Ostell et M Perrault.

Puis, après une vive discussion entre MM. Ostell et MacNamee, l'assemblée s'ajourna.

COUR DE POLICE.—Jeudi, 18 Nov. Présent, W. H. Brehaut, Magistrat de Police.

Louis Allaire, jeune commis de 15 ans, arrêté cet avant-midi par le détective Arcand, sous accusation d'avoir volé de l'argent à M. Adolphe Roy, son maître, subira son procès demain.

—Arthur Guérin, charretier, de 19 ans, reconnu coupable d'avoir volé des bottes à M. Charles Robitaille, est condamné à 6 mois de prison aux travaux forcés. Il a été arrêté à huit heures et quart hier soir, par le détective Richer.

—Joseph Berthelet, charretier, 18 ans, de la rue Fullum, est condamné à dix semaines de prison aux travaux forcés, pour avoir volé six minots de patates chez M. David Lockhead. Berthelet a été arrêté à 9 heures, hier matin, par les hommes de police St. Pierre et Martel.

—Eliza King est condamnée à payer $5 et les frais ou à faire 20 jours de prison, pour avoir causé des dommages à Emire Caron.

COUR DU RECORDER—Présent, J. P. Sexton, Ecr., Recorder.

Seulement sept prisonniers, des ivrognes de troisième ordre, que nous nous abstiendrons de nommer.

GRANDS "JACKETS" bruns de Cardigan, pour hommes, à 90c, chez S. Carsley, 393 et 395, rue Notre-Dame.

VENTE.—Ceux qui ont assisté hier à la vente de statues et de vases de marbre italien aux salles de M. Shaw, sur la rue St. Jacques, ont lieu de se féliciter des achats qu'ils y ont faits. Plusieurs de ces objets sont splendides, et tous ont été vendus à bon marché. La prochaine vente a lieu samedi après-midi; ce sera la dernière vente. On peut voir ces objets au No. 180 de la rue St. Jacques.

—Etes vous faible, nerveux, avez-vous des insomnies ou un sommeil agité, sans appétit, lourd et apathique à votre lever? S'il en est ainsi, quelques doses du VIN de QUININE DE CAMPBELL vous remettront bientôt en parfait état de santé.

Il est incalculable, le bien opéré par le VIN DE QUININE DE CAMPBELL.

Une piastre vous guérira de la perte de l'appétit, de la lassitude, débilité générale, etc., si vous la dépensez pour vous procurer une bouteille de VIN DE QUININE DE CAMPBELL.

Le nom était anciennement ECORCE DES JESUITES pour ECORCE DU PEROU ou quinquina. Le Quinine est son principal principe actif, et est l'ingrédient du remede du VIN DE QUININE DE CAMPBELL.

Le rouge cardinal est la couleur fashionable cet automne. Après celle-là, la couleur le plus fréquemment employée est le jaune qu'on voit sur le papier enveloppant chaque bouteille de VIN DE QUININE DE CAMPBELL, le grand tonique. 60

LA SANTÉ RENDUE AUX MALADES.—Les personnes souffrant de débilité, d'attaques de nerfs, d'insomnie, faiblesse, débilité nerveuse, et de toutes les maladies contractées dans la jeunesse, peuvent se guérir radicalement en employant
L'ESSENCE DE VIE DU PROF. HUBERT.
Envoyez pour circulaire à
HUBERT & CIE.,
Seuls Propriétaires,
No. 22, Rue St. Jean, Montréal
25 oct.—40 a k

ON DEMANDE A ACHETER une résidence ou maison double sur la rue St. Denis ou la rue St. Hubert. Celui qui voudrait en vendre une, peut trouver un acheteur en s'adressant à MM. DeMandeville & Cie., No. 104, rue St. François-Xavier. 48 j

AVIS AUX ACHETEURS DE PROPRIETE—Les personnes désirant acheter des maisons ou des lots de terrains, dans la ville ou les faubourgs, feront bien de s'adresser à MM de Mandeville et Cie., No. 104, rue St. François-Xavier, car ils ont à vendre un nombre considérable de belles propriétés dans toutes les parties de la ville. Les acheteurs trouveront de grands avantages en s'adressant à lui.—j-43.

AVIS AUX CAPITALISTES ET A CEUX QUI ONT DE L'ARGENT A PRETER.—MM. DeMandeville & Cie., obtiendront un intérêt annuel de dix par cent, garanti par une première hypothèque sur des propriétés améliorées pour toute personne ayant de l'argent à prêter pour 6 mois, 1, 2, 3, 4 et 5 ans.

L'intérêt sera payable par trimestre ou semi-annuellement au gré du prêteur.

S'adresser par lettre ou en personne au Bureau No. 104, Rue St. François-Xavier. 51—j

Nouvelles de l'Intérieur.

TROIS RIVIERES — On lit dans le *Constitutionnel*:

On calcule que les chantiers de St. Maurice n'emploieront plus que le moitié des hommes qu'ils ont coutume d'employer. Au lieu de quatre ou cinq cents mille billots, nous n'aurons l'année prochaine que cent mille environ.

—La neige commencée avant hier soir s'est changée en pluie hier, et il a fallu patauger dans les rues. Ce matin, tout est gelé et les chemins sont beaux.

RIMOUSKI—La récolte des pommes de terre, a été tellement abondante, cette année, dans le comté de Rimouski, qu'elles se vendaient, aux dernières dates, 15 sous le minot, de bonne qualité.

NAISSANCE.

—Le 11 du courant, la Dame de Jos.-Camille Marchand, Ecr., marchand, un fils.

MARIAGE.

—En cette ville, le 15 du courant, à l'église Ste. Brigitte, par le Rév. M. Dampoux, M. Thomas Fréchette, de la Rivière du Loup (en haut,) à Mlle Marie Gélinas, de cette ville.

DECES

—A St. Eustache, le 15 courant, à l'âge de 74 ans moins 5 jours, après 57 ans de mariage, Dame Marie-Esther Masson, épouse de F. T. Masson, Ecr., bourgeois.

Elle laisse dans le deuil son vénérable époux âgé de 80 ans, un fils et trois filles avec plusieurs petits enfants et un grand nombre de parents et d'amis qui n'oublieront jamais sa mémoire.

Bonne épouse et bonne mère elle a passé sa vie à faire le bien et à pratiquer toutes les vertus de la femme chrétienne. Dans sa longue et douloureuse maladie elle a toujours montré une patience et une résignation admirables. Munie de tous les secours de la religion, elle est allée recevoir dans le ciel la récompense due à ses mérites.

Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus.

Madame Masson était sœur de Damase Masson, Ecuier, marchand, de Montréal.

Les parents et amis sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu à St. Eustache, vendredi, le 19 courant, à 8½ heures a.m.

PERDUS

Le 17 courant, dans la rue Latour, DEUX SACS contenant environ 100 paires de dessus de boites "Balmoral" Toute personne qui les rapportera ou en donnera des informations, sera généreusement récompensée.

S'adresser à F. X. LAROCHELLE, 61, rue Sydenham, ou à A. LEMON, chef-d'atelier chez Wm. Stafford & Cie., rue Lemoine.
19 nov—u p 61

ON A BESOIN

D'UN COCHER avec de bonnes recommandations.
S'adresser au No. 290, rue St. Paul ou au No. 31, rue Ste. Famille.
10 nov. q p—58

ASSOCIÉ DEMANDÉ.

UN JEUNE HOMME ayant de l'expérience dans le commerce de Bois de Sciage, et étant à même de continuer pour son propre compte les affaires d'une des meilleures maisons de commerce de Montréal dans ce genre, demande un associé qui aurait un capital de pas moins de $6,000.
Pour plus amples informations, s'adresser à la Boite 706, Bureau de Poste, Montréal.
15 Novembre. 58—ds p

ACADEMIE de MUSIQUE

M. E. A. McDOWELL
Seul Locataire et Gérant.

Succès marqué et réception enthousiaste de la nouvelle Compagnie.

VENDREDI ET SAMEDI SOIRS
19 et 20 Novembre,
On donnera la Comédie de "Bronson et Howard's Sparkling Society,"

SARATOGA!

Peinture de la vie américaine à cette fameuse place d'eau.

Grande Matinée de Rosedale
SAMEDI APRES-MIDI, A 2 Hrs.

LUNDI SOIR, 22 Nov., première apparition de la grande artiste

Miss Gertrude Kellogg
Dans son grand rôle de Mary Warner.

On prépare activement

OUR BOYS

PRIX D'ENTRÉE:

Sièges d'Orchestre	$1.00
Parterre, réservés	0.75
Parquet, réservés	0.75
Admission générale	0.50
Balcon	0.25

Loges $3, $5 et $6, selon la position
Prix de la Matinée: — Adultes, 50c; Enfants, 25c.
Les billets sont en vente au magasin de musique de C. C. DeZouche sans charge extra.
19 Novembre. 61—r

BAZAR.

Les Sœurs de Miséricorde de Montréal désirent informer le public qu'elles ouvriront leur bazar au profit des pauvres de l'Institut, le 23 Janvier prochain. Comme c'est la première fois que ces Religieuses font un bazar, elles osent espérer de rencontrer la même charité dans les messieurs et dames de Montréal, qu'elles rencontrent chaque année, dans la quête qui se fait pour nourrir et habiller les pauvres qui viennent en si grand nombre leur demander un asile.
13 nov.—66 j

AVIS.

Une Assemblée générale et spéciale des Actionnaires de la Compagnie des mines de Huntington, aura lieu au bureau de MM. Ritchie et Borlase, No 15½, rue St. Jacques, Montréal, Mercredi, le 24e jour de Novembre courant, 3 heures P. M., dans le but de confirmer et de mettre à effet un certain transport de succession par la dite compagnie à la compagnie de cuivre et de soufre de Huntington, [limitée,] daté le 17 Juillet 1872.
M. S. LONERGAN,
Sec.-Trésorier.
15 nov.—57 l

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION METROPOLITAINE.

Les 158 et 159ième appropriations de la 1re émission, et les 94 et 95ième de la 2e émission, seront octroyées MARDI, le 30 courant, à 7½ heures du soir, au No. 535½, rue Craig, Montréal.
ALFRED BRUNET,
Sec.-Trés.
Montréal, 17 Novembre 1875. 60

SOCIETE MUTUELLE DE CONSTRUCTION SOULANGES.

Le tirage au sort de la Septième Appropriation aura lieu au Bureau de la Société, JEUDI, le 25 Novembre courant, à 7½ heures du soir.
Pour être qualifié, il faudra avoir payé la 69e semaine.
Il reste encore quelques numéros à prendre.
J. L. BARRÉ,
Sec.-Trés.
Montréal, 12 Novembre 1875. 66—l

BANQUE DE MONTREAL.

AVIS est par le présent donné qu'un DIVIDENDE de
SEPT PAR CENT
sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le semestre courant, et qu'il sera payable à la maison de Banque, en cette ville, le et après
Mercredi, le premier jour de Décembre prochain.
Les Livres de transfert seront fermés du 16 au 30 Novembre prochain, les deux jours inclusivement.
Par ordre du Bureau,
R. B. ANGUS,
Directeur Gérant.
Montréal, 26 Octobre 1875.—12 B l

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION "NATIONALE."

AVIS.

Une Assemblée Générale Spéciale des Actionnaires de cette Société, pour considérer l'opportunité d'une amalgamation avec la Société de Construction du Comté d'Hochelaga, aura lieu à la Salle Perry [Union Hall], No. 712½, Rue Craig, MERCREDI, le 1er Décembre, à 8 heures P.M.
A. DEBLOIS, Président.
T. BRADY, F. J. BOURQUE, T. GAUTHIER, Directeurs.
16 Novembre. 58

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DE L'EST DE MONTREAL.

DIRECTEURS PROVISOIRES:
Dr. J. W. MOUNT, Président,
P. O. TRUDEL, Vice-Président,
R. GOHIER,
G. H. DESJARDINS, M.D.
L. J. A. SURVEYER.
H. JEANNOTTE, N.P., Sec.-Trésorier.
Bureau de Société: 29, Rue St. Vincent.

Le but de cette société est de procurer à ses actionnaires le grand avantage de devenir propriétaires d'un ou plusieurs emplacements à Hochelaga moyennant la faible contribution de $1.00 par mois pendant environ huit ans. Ces emplacements qui font partie de la terre appelée "Domaine Mathieu," sont situés à quelque distance de la ville, seulement à une minute du marché du Couvent d'Hochelaga, la terminus des Omnibus de la cité, et bientôt celui des Chars Urbains.

Afin de faciliter davantage les personnes qui voudraient se bâtir immédiatement, la société s'oblige de leur fournir *gratis* toute la pierre, le sable dont ils auront besoin pour faire telles constructions qu'ils désireront. De plus les propriétaires de la terre Bourbonnière offrent d'approvisionner d'eau de leur Aqueduc tous ceux qui iront résider dans cette localité.
Par ordre,
H. JEANNOTTE,
Sec.-Trésorier.
Montréal, 16 Nov. 1875. 59

Aux Employés du Gouvernement, Syndics Officiels, etc.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
"LA CITOYENNE"

émet, sans délai, des Polices de Garantie, sur la fidélité des Employés du Gouvernement en général, en remplacement de cautions privées, aux taux de prime *les plus réduits*.
Cette Compagnie est *la seule*, dans toute la Puissance, qui émet des Polices de Garantie combinées avec l'assurance sur la vie, mode d'après lequel chaque assuré devient sa propre caution personnelle.
EDWARD STARK,
GÉRANT.
Bureau Principal: No. 179, Rue St. Jacques, Montréal.
7 Octobre. 25—a k

La Cie. d'Assurance Lancashire

CAPITAL.........£2,000,000 Stg.

Sur les incendies à la vie

Les soussignés ayant été nommés agents pour cette excellente compagnie d'assurance, sollicitent une part du patronage de leurs amis et du public en général.
HENRY MACKAY & CIE.,
No. 1, "Merchants Exchange.
3 Juin. 228—a c k

COMPAGNIE D'ASSURANCE "COMMERCIAL UNION," de Londres, Angleterre.

CAPITAL.........£2,500,000 Stg

Les assurances contre le FEU et sur la VIE sont reçues à des conditions très-favorables.
Bureau: 43, Rue St. François-Xavier.
FRED. COLE,
Agent-Général.
11 Juin. 230—a k

AVIS

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la vie
ATLANTIQUE
D'ALBANY, N.Y.,
229, RUE ST. JACQUES, 229

Les soussignés sont les seuls Agents autorisés pour la province de Québec. Tous les renouvellements doivent en conséquence être payés à ce Bureau, le reçu des Agents soussignés étant seul valide.
RINGLAND & EVANS,
Agents-Généraux.
17 nov.—59 us k

MAISON ST. DENIS.

RESTAURANT FRANÇAIS.
COIN DES RUES
BONSECOURS ET CHAMP-DE-MARS.

M. EDOUARD FORTIN, ayant acheté de M. E. L. ETHIER, le magnifique Restaurant ci-haut mentionné, à l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il continuera comme son prédécesseur à donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage.
Le nom si bien établi de ce Restaurant restera toujours au rang de première classe.
Les vins et les liqueurs seront toujours des meilleures marques et la cuisine française.
Lunchs déjeuners et diners servis à toute heure.
☞ Attention toute spéciale accordée aux diners privés et aux réunions d'amis.
☞ Le Dimanche, le restaurant est ouvert depuis midi, jusqu'à 9 h. p.m.
23 janvier 1875.—114 a

HOTEL YAMASKA

TENU PAR
HAMEL & FILS
Coin des Rues GIROUARD et LAFRAMBOISE
St. HYACINTHE

La maison vient d'être restaurée à neuf et offrira tout le confort que les voyageurs et les pensionnaires aiment à trouver dans un hôtel de première classe.
Chambres spacieuses et soins empressés.
Cet hôtel est situé au centre des affaires, près du dépôt, dans un site très salubre, sur la plus belle place de la ville. Les touristes y trouveront un lieu magnifique pour passer la saison, ou une soirée agréable.
St. Hyacinthe, 1er Sept. 1875. 298

HOTEL DE LA MARINE

RESTAURANT FRANÇAIS
149, Bleecker Street, NEW-YORK
Table d'hôte à midi et de 5½ à 7½ hrs.
Café et Billards.
A. DELAPORTE, Propriétaire.
Succ. de J. LARRU.
☞ Les journaux français des Etats-Unis, du Canada et de la France, etc., etc., sont reçus régulièrement.
Interprète et renseignements obtenus gratis.
21 sept.—a k 11

O. LECOURS

SYNDIC OFFICIEL
Pour les trois divisions EST, OUEST et CENTRE de Montréal,
A l'ancien Bureau de "LA MINERVE"
16, — Rue St. Vincent, — 16
7 Septembre. 8 3—tm q

Département des Chemins.

Pierre de pavage et Pierre concassée.

La date à laquelle les "Soumissions pour pierre de pavage et pierre concassée" devaient être reçues a été prolongée jusqu'à
MARDI, LE 23 COURANT, A MIDI.
On pourra voir les devis au Bureau du soussigné jusqu'à cette date.
[Par ordre,]
G. D. AUSLEY,
Député Inspecteur de la Cité.
Bureau de l'Inspecteur de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 17 Novembre 1875. 60 q

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Et ses Amendements.

Dans l'affaire de

L. ALPHONSE BOYER, de la Cité de Montréal, tant individuellement que comme représentant la société Boyer, Hudon & Cie, Commerçant,

Failli.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'immeuble ci-après décrit sera vendu aux temps et lieux mentionnés plus bas. Toutes personnes ayant à exercer à cet égard des réclamations que le régistrateur n'est pas tenu de mentionner dans son certificat, en vertu de l'article 700 du code de procédure civil du Bas-Canada, sont par le présent requises de les faire connaître suivant la loi. Toute opposition afin d'annuler, afin de distraire, afin de charge ou autre oppositions à la vente, doivent être déposées entre les mains du soussigné, à son bureau, dans la cité de Montréal, avant les quinze jours qui précéderont immédiatement le jour de la vente; les oppositions afin de conserver, peuvent être déposées en aucun temps dans les six jours après la vente, savoir:

1o. Une étendue de terre faisant partie de la Seigneurie de Lanaudière, comprenant une superficie de 8,924 arpents plus ou moins renfermée dans les bornes suivantes: Bornée en front par les 1er, 2me, 3me et 4me rang des terrains concedés ci-devant de la dite Seigneurie de Lanaudière. En profondeur par le Township de Petersborough, d'un côté au nord-est, par le Township d'Hunterstown et de l'autre côté au sud-oust par le fief Hope.

2o. Une étendue de terre faisant partie de la seigneurie Lanaudière, comprenant une superficie de 160 arpents plus ou moins, connue et désignée comme étant le numéro cinquante quatre du cadastre et numéro vingt du terrier de la dite seigneurie de Lanaudière, concessions St. Charles.

3o. Une étendue de terre faisant partie de la dite Seigneurie de Lanaudière comprenant 220 arpents plus ou moins connue et désignée comme étant le numéro soixante et onze du Cadastre et dix-sept du terrier, concession St Edouard.

4o. Une étendue de terre dans la Seigneurie de Lanaudière dans le 4me rang de la dite Seigneurie comprenant 863 arpents plus ou moins, connue et désignée comme les Numéros deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, trente-trois, trente-six, trente-sept, trente-huit, quarante-cinq, des procès verbaux de chainage connue et désignée comme le lot de *Brown et Childs*.

5o Une certaine étendue de terre dans la Seigneurie de Lanaudière faisant partie du troisième rang, de la superficie de 432 arpents plus ou moins, connue et désignée par les Nos. deux, trois, dix, douze, treize, quatorze, quinze, seize et dix-sept des procès-verbaux de chainage.

6o Une certaine étendue de terre dans la Seigneurie de Lanaudière faisant partie du cinquième rang de la superficie de 80 arpents plus ou moins et désigné sous les Nos. huit, neuf, dix et onze des procès-verbaux de chainage.

7o Une certaine étendue de terre dans la Seigneurie de Lanaudière, faisant partie du sixième rang, de la contenance de 80 arpents plus ou moins et désignée par les Nos. soixante et cinq et soixante et six des procès-verbaux de chainage.

8o Une certaine étendue de terre dans la Seigneurie de Lanaudière faisant partie du huitième rang, comprenant cent arpents plus ou moins désignée comme le No. dix du terrier et quinze des procès-verbaux de chainage.

9o Une certaine étendue de terre dans la Seigneurie de Lanaudière faisant partie du Rang de la Concession St. Jacques, comprenant 54 arpents plus ou moins en superficie et désignée comme les Nos. quinze et dix-neuf des procès-verbaux de chainage.

10o Une certaine étendue de terre dans la Seigneurie de Lanaudière appelée "Réserve *Masigoche*," comprenant 24 arpents plus ou moins en superficie et désignée par les Nos. six cent trente quatre, six cent trente cinq et six cent trente six du cadastre et Nos. deux, trois et quatre du terrier.

11o Une certaine étendue de terre dans la Seigneurie de Lanaudière faisant partie des Abouts St. Pierre, comprenant 106 arpents plus ou moins en superficie et désigné par les Nos. quatre, cinq, six et sept des procès-verbaux de chainage.

12o Une certaine étendue de terre dans la Seigneurie de Lanaudière faisant partie des Abouts St. Augustin, comprenant 235 arpents plus ou moins en superficie et désigné par les Nos. un, trois et sept des procès-verbaux de chainage.

13o Une étendue de terre dans la Seigneurie de Lanaudière, faisant partie de la Concession "Profondeur ou Brûlé," contenant 467 arpents plus ou moins en superficie et désignée par les Nos un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit des procès-verbaux de chainage.

14o Une étendue de terre dans la Seigneurie de Lanaudière, étant connue sous le nom de *Pointe à Valois*, de la contenance de 2 arpents 35 x 243 pieds en superficie.

15—1o Une certaine étendue de terre faisant partie du No. trois du Cadastre et No. trois du terrier de la concession de la *Crête de Coq*, dans la dite seigneurie de Lanaudière, de la contenance de un arpent et quatre vingt perches, plus ou moins, en superficie.

16—2o Une certaine étendue de terre, faisant partie, en profondeur, des numeros trois, quatre, cinq, six et sept du Cadastre et des mêmes Nos du Terrier, de la concession *Crête de Coq*, dans la dite Seigneurie de Lanaudière, de la contenance de cent quatorze (114) arpents, plus ou moins, en superficie.

17—3o Une certaine étendue de terre dans la dite Seigneurie de Lanaudière, dans la Concession appelée *Réserve Atkinson*, de cent trente (130) arpents, plus ou moins, en superficie, et désigné par la lettre A des procès verbaux de chainage.

18—4o Une certaine étendue de terre dans la dite Seigneurie de Lanaudière, Concession St. Charles où *Réserve*, de la contenance de quarante arpents, plus ou moins, en superficie et désigné comme suit: tenant d'un côté à Maxime Leclerc et de l'autre à François Noël et Alexis St. Louis.

19—5o Une certaine étendue de terre dans la dite Seigneurie de Lanaudière, Concession St. Charles où *Réserve*, de la contenance de cinquante arpents plus ou moins, en superficie et désignée comme suit: tenant d'un côté à Maxime Leclerc et de l'autre à David Turver.

20—6o Une certaine étendue de terre dans la dite Seigneurie de Lanaudière, dans la Concession St. Charles, de la contenance de quarante arpents, plus ou moins, en superficie et désignée comme faisant partie du numéro cinquante quatre du Cadastre et vingt du Terrier.

21—7o Droit de passage ou chemin acquis de Narcis Lamy et Adolphe St. Louis, avec ensemble sur les six derniers numéros, un moulin à farine et à scie, trois maisons en bois et autres bâtisses dessus construites.

AUSSI

1o. Trois lots de terres situés dans la cité des Trois-Rivières, au nord-ouest de la rue des Commissaires, étant les lots numéros deux, cinq et six de la subdivision officielle du lot portant le numéro 1830, sur le plan et au livre de renvoi officiel, du Cadastre de la cité des Trois-Rivières.

2o. Cinquante sept lots de terre situés dans la dite cité des Trois Rivières, étant les lots numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, douze, treize, quatorze quinze, seize, dix-sept, dix huit, vingt, vingt A, vingt et un, vingt deux vingt trois, vingt quatre, vingt cinq, vingt cinq A, vingt six, vingt sept, vingt sept A, vingt huit, vingt neuf, trente, trente et un, trente deux, trente trois, trente quatre, trente cinq, trente six, trente huit, trente neuf, quarante, quarante deux, quarante trois, quarante cinq, quarante six, quarante sept, quarante huit, quarante neuf, cinquante, cinquante un, cinquante deux, cinquante trois, cinquante quatre, cinquante cinq, cinquante six, cinquante sept, cinquante huit et soixante de la subdivision officielle du lot portant le numéro mil huit cent vingt neuf (No. 1829) sur le plan et dans le livre de renvoi officiels du Cadastre de la dite Cité des Trois-Rivières.

3o. Un terrain situé au même lieu, portant le numéro mil huit cent vingt et un, sur le plan et dans le livre de renvoi officiels du dit Cadastre de la Cité des Trois-Rivières, à distraire de ce lot les portions d'icelui qui ont été cédées pour la continuation et l'ouverture des rues St. Paul, Hertel, Garneau et Laviolette par et en vertu de deux actes de cession par les dits vendeurs à la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, passés devant Mr. P. L. Craig, N.P., en date du 27 Novembre 1874.

4o. Huit lots de terre situés au même lieu, étant les lots No. un, trois, quatre, cinq, sept, huit, dix et onze de la subdivision officielle du lot portant le numéro mil huit cent vingt huit (1828) sur le plan et dans le livre de renvoi officiels du dit Cadastre de la Cité des Trois-Rivières.

5o. Cinquante quatre lots de terre situés dans la dite Cité des Trois-Rivières, étant les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix huit, dix neuf, vingt, vingt et un, vingt deux, vingt trois, vingt quatre, vingt cinq, vingt six, vingt sept, vingt huit, vingt neuf, trente, trente un, trente deux, trente trois, trente quatre, trente cinq, trente six, trente sept, trente huit, trente neuf, quarante, quarante un, quarante deux, quarante trois, quarante quatre, quarante cinq, quarante six, quarante sept, quarante huit, quarante neuf, cinquante, cinquante et un, cinquante deux, de la subdivision officielle du lot portant le numéro mil huit cent trente et un, (No. 1831,) sur le plan et dans le livre de renvoi officiels du dit Cadastre de la dite Cité des Trois Rivières.

DE PLUS

Un certain terrain ou emplacement situé en la paroisse St. Damien, dans le 10è rang du Township de Brandon, contenant un quart d'arpent de large, sur un arpent de profondeur, tenant devant au chemin du Roi, derrière à Joseph Maxwell et des deux côtés à Isaïe Prevost, avec maison et grange et autres dépendances dessus construites et avec le droit de puiser à perpétuité de l'eau dans le puits qui se trouve sur le terrain, de Isaïe Prevost, à la charge d'une rente constituée de quatre piastres, payables le vingt-neuf Septembre de chaque année à Joseph Maxwell, cultivateur de la paroisse de St. Damien, laquelle rente annuelle représente une somme capital de soixante et six piastres et soixante et sept centins à six par cent.

Pour être vendu en la Cité des Trois-Rivières, au Palais de Justice, Vendredi, le vingt sixième jour de Novembre prochain (1875) à midi.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic.

Montréal, 23 Septembre 1875.
No. 97, Rue St. Jacques.

PREMIER PRIX.

ETABLISSEMENT DE PELLETERIES
COIN DES RUES
NOTRE-DAME ET ST. LAMBERT

PELLETERIES
En grande variété.
Spécialité de Manteaux en Fourrures, garnis ou non garnis.
Prix convenables à la saison.
Oct. 37

LES HEMORROIDES

Sont infailliblement guéries par l'onguent hémorroidale du Dr. MATHIEU, sinon l'argent est remis.
Prix, $1 la boite, ou 6 boites pour $5. Envoyé à n'importe quelle adresse dans le Canada, après reception du prix. On accorde un percentage libéral au commerce. En gros et en détail.—THE WINGATE CHEMICAL Co., *Carré Victoria*, Montréal.
☞ Principal Dépôt, 196, rue Notre-Dame.
2 aout.—272 qm o q

Wilson, Hawksworth, Ellison & Co
Carlisle Works, Sheffield, Angleterre
Etablis en 1825.
Médaille pour le mérite accordée seulement à l'Exposition de Vienne, 1873, pour acier, limes, feuilles, outils, &c., &c.

FABRICANTS
D'Objets d'acier de toutes sortes, Limes, Scies, Fil de fer, Machines, etc., Ressorts pour wagons et locomotives.
Seuls agents pour la Puissance.
B. J. COGLIN,
26, rue St. Sulpice, Montréal.
25 juin.—241 e m c k

John Richardson
MARCHAND DE BOIS ET DE CHARBON
128, RUE ST. ANTOINE
Bois scié et fendu livré en petite quantité, à la convenance des acheteurs. Bois dur, bois mou. Charbon, depuis 50c et audessus livré en sac.
19 juin.—a c k 297

RAPPORTS ET REPRODUCTIONS

Le gout des modes.

Les modes ont toujours été l'expression des mœurs des peuples, et de leur plus ou moins d'extravagance est résulté le bonheur ou le malheur des nations. Rien n'est plus vrai que ce principe, et, pour s'en convaincre, on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur l'histoire de tous les empires de la terre, tant anciens que modernes. Quel peuple fut plus fameux dans l'antiquité que le peuple romain, qui sut mieux que lui étendre sa domination dans tout l'univers? Quelle a donc été la cause de sa force et de sa puissance? Ce fut sa simplicité dans ses goûts, dans ses vêtements et dans ses édifices privés. Mais je dirais, ce fut surtout sa simplicité dans ses modes. Ces guerriers si robustes, si grands et si magnanimes ne portaient d'autres vêtements que ceux que leurs laborieuses épouses leur filaient elles-mêmes, de leurs propres mains. Peut-on croire, en voyant de tels exemples, que les dames romaines eussent beaucoup d'heures à perdre pour se parer, quand, aux différents soins du ménage, elles ajoutaient celui de faire des habits à leurs maris et à leurs enfants? Il ne faut pas croire cependant qu'il n'y eut que le peuple qui fût aussi simple dans sa parure, les patriciennes elles-mêmes, d'ailleurs si fières de leur rang et de leur origine, ne dédaignaient pas d'imiter leurs concitoyennes d'une origine moins noble peut-être que la leur. L'histoire nous a conservé l'immortel exemple d'une Lucrèce, qui fut surprise travaillant avec ses suivantes aux habits qui devaient parer son époux.

C'est par cette simplicité dans leurs mœurs et dans leurs modes, que les Romains firent courber la tête à tous les fiers potentats de la terre et surent mettre à leurs pieds les nations de l'univers. Tant qu'ils eurent cette simplicité de modes en honneurs, ils furent grands, puissants et toujours glorieux. Mais voyez comme ils décroissent lorsqu'après la destruction de Carthage et la soumission de la Grèce, le luxe et le goût des modes extravagantes s'introduisirent parmi eux. Ils ne devinrent plus alors que les esclaves des maîtres qu'ils se donnaient pour les gouverner. "O Fabricius, s'écriait un philosophe, qu'eût pensé votre grande âme si, pour votre malheur, rappelé à la vie, vous eussiez vu la face pompeuse de cette Rome sauvée par vos bras et que votre nom respectable avait plus illustrée que ses conquêtes? Dieux! eussiez-vous dit, que sont devenus ces toits de chaume et ces foyers rustiques qu'habitaient jadis la modération et la vertu? Quelle splendeur a succédé à la simplicité romaine? Quel est ce langage étranger, quelles sont ces mœurs efféminées, que signifient ces statues, ces tableaux, ces édifices?" Voilà en quelques mots l'histoire du peuple le plus grand de la terre, corrompu par son goût effréné du luxe et des modes.

Ce qu'aurait dit il y a dix huit ou dix neuf siècles un homme des temps primitifs de Rome, nous aurions peut-être raison de le dire de notre époque où le goût des modes fait la loi et règne en souverain maître. Mais, dirait on: "les mœurs d'à présent ne doivent plus être les mœurs d'autrefois. Cette simplicité de modes *à l'ancienne* que vous paraissez aimer tant, serait hors de propos maintenant." Certes, je ne prétends pas dire le contraire, car je ne viens pas ici faire la leçon: je ne fais que décrire. La mode en elle-même est quelque chose non seulement d'utile, mais je dirais même, de nécessaire. C'est elle qui fait briller et qui rehausse la beauté naturelle, apanage du sexe qu'on nomme avec juste raison le beau sexe. Rien n'est plus convenable que la mode quand on l'emploie suivant sa nature, mais aussi, rien n'est plus inconvenant quand on en abuse.

Mais toute médaille a un revers, et quelque fois ce revers n'est pas toujours le plus beau. Ainsi l'on verra, par exemple, quelques amatrices de modes payer des sommes fabuleuses pour des choses de peu de valeur, mais auxquelles on attache un grand prix, afin de l'emporter sur une rivale ou de pouvoir posséder ce qu'elle possède. A ce propos, je me rappelle un fait qui s'est passé dans une des grandes villes de l'Europe et qui sert bien à montrer ce que j'avance. Un jeune Savoyard était un jour à pleurer son malheureux sort sous le portique d'une riche maison, lorsqu'il fut rencontré par un des meilleurs coiffeurs de la ville, un professeur comme on l'appellerait à Montréal. Qu'as-tu donc, mon enfant, lui dit celui-ci, à tant te lamenter? Eh! mon b. o. n. Mos.. sieu, j'avais un collier comme celui ci, répondit l'enfant, en montrant à l'artiste un petit collier fait d'une écorce luisante, et voilà que je l'ai laisser tomber dans la boue. Le coiffeur ou professeur examine le collier et cherche à consoler l'enfant. Tout-à-coup, une idée lumineuse lui traverse l'esprit. Ma fortune est faite, se dit-il, puis s'adressant à l'enfant: Est-ce toi, petit, qui as fait ce collier? Oui, mon bon Mossieu, achetez-le s'il vous plait, ce n'est que deux sous. Le coiffeur prend le collier, recommande à l'enfant de lui en tresser quelques douzaines et lui fait jurer de ne jamais montrer à personne ce genre de parure. Le lendemain, il reçoit la visite d'une vicomtesse, une des reines de la mode. Après quelques compliments de part et d'autre: Professeur, reprend la vicomtesse, avez-vous quelque chose de nouveau en fait de modes? Pas précisément, Madame, lui répond le coiffeur, mais j'ai le plus joli bijou qu'aucune reine n'ait jamais porté, un magnifique petit collier que je ne donnerais que pour vingt mille francs, mais aussi je n'ai pas besoin de dire que celle qui le porterait ferait sécher de dépit toutes ses rivales. Et le coiffeur montre le petit collier à la vicomtesse. Quelle merveille, s'écrie-t-elle! Monsieur le Professeur, je vous en prie, vendez-moi ce collier! Volontiers, madame, mais à une condition. Laquelle? C'est que vous ne disiez jamais où vous l'avez eu. La vicomtesse promet tout et le bijou est acheté.

Je n'ai pas besoin de dire qu'elle le porta au premier bal et que les yeux perçants de plusieurs marquises et duchesses ne furent pas longtemps sans s'en apercevoir. Malgré la parole qu'elle avait donnée au perruquier, le lieu où elle en avait fait l'acquisition fut divulgué, sous secret *bien entendu*, à une de ses amies intimes qui, quelques jours après, portait elle-même un collier de vingt mille francs. Elle l'avait acheté aux mêmes conditions que la vicomtesse, et personne ne doute que le second secret du perruquier fût aussi bien tenu que le premier; en sorte qu'au bout de deux ou trois semaines, le professeur, riche comme Crésus, laissait la ville pour aller s'établir et vivre tranquillement en province. Les amatrices des modes avaient dépensé une vingtaine de mille francs pour un objet qui, en lui-même, ne valait pas cinq sous, au grand désespoir de leurs maris. Quel avait été le plus habile? Moi, je crois que c'est le perruquier.

Voilà ce que peut produire le goût des modes. Il ne faut pas penser cependant qu'une si grande extravagance pourrait jamais avoir lieu dans Montréal; certes, bien insensé est celui qui le croirait. Il faudrait mal connaître ce que c'est que la mode à Montréal, pour en avoir seulement l'ombre d'une pensée. Mais je crois qu'en examinant quelque peu l'atmosphère des modes, on y découvrirait quelquefois de petits nuages noirs. Que de tapage, que de vacarme n'a-t-on pas fait à l'apparition des crinolines? Eh bien! malgré tout ce qu'on a pu dire et faire, elles sont restées joliment longtemps à la mode. Ensuite est venu le chignon, espèce de monstruosité sortie du cerveau des professeurs perruquiers. On ne se contentait pas de porter ses propres cheveux, on se donnait le plaisir de porter sur la tête une montagne. Certes dans toutes ces modes plus ou moins *à l'ancienne*, il y a eu de nombreuses et de nobles exceptions; on en rencontre partout et au nombres desquelles je mets sans crainte la jolie lectrice qui me lit en ce moment. Après les chignons, sont venus les "Grecian Bends" que l'on semble avoir abandonnés depuis que la mode des robes étroites a fait son apparition.

L. A. B.

Montréal, Nov., 1875.

Beau Témoignage.

Nous lisons dans le *Métis* du 4 novembre:

Nous publions avec plaisir la lettre suivante envoyée de Rome au Rév. Père Alb. Lacombe, au sujet de la publication de ses remarquables ouvrages en langue *Crise*. Ce haut témoignage qui fait honneur au zèle missionnaire auquel il s'adresse, sera accueilli avec satisfaction par tous ceux qui se sont intéressés aux travaux du Rév. Père.

"Mon Rév. Père,

"Le Souverain Pontife m'a dernièrement chargé de mander à Votre Paternité qu'il a reçu avec plaisir, en son temps, conjointement avec votre aimable lettre du mois de juillet de l'année dernière, le dictionnaire et la grammaire de la langue des sauvages de l'Amérique du Nord, que vous avez publiés. Tout en faisant remercier beaucoup Votre Paternité pour cette courtoisie, Sa Sainteté a daigné vous accorder dans toute l'effusion de son cœur la bénédiction apostolique. Je prends beaucoup de plaisir à vous faire cette communication, et en vous donnant un témoignage de mon dévouement, je prie Dieu qu'il vous bénisse en toutes choses.

"A Rome, de la Propagande, le 3 Mai 1875.

"De Votre Paternité,
"le dévoué,
"ALEX. CARDINAL FRANCHI,
"Préf.

"Le Rév. P. Alb. Lacombe,
"Prêtre de la Congrégation
"de Marie I."

Enquête du Commissaire des Incendies.

Le Commissaire des incendies a examiné treize témoins, relativement au feu de dimanche soir.

Il résulte des témoignages, que quatre maisons en bois, prêtes à recevoir la brique, et une maison en brique, ont été incendiées. Les deux premières appartenaient au nommé Lambert, deux autres au nommé Dudomaine et n'étaient pas assurées, la cinquième appartenait à un Français nommé Edouard Langlet et était assurée pour $1,500. Aucune de ces maisons n'était finie ni habitée. Le feu a pris dans la maison de Langlet, au premier étage. Deux jeunes gens qui passaient sur la rue St. André, vis-à-vis du pâté de maisons en question, ont vu une lueur comme la lumière d'une lampe, et dans quelques instants, la flamme éclata dans les cinq maisons simultanément, comme une traînée de poudre. Les pompiers de la rue Ontario, rendus sur la place, huit ou dix minutes après que la première lueur a été aperçue, ont trouvé toutes les maisons en flammes. Il est probable que le feu a été mis exprès par des inconnus. Langlet a passé la soirée de dimanche, depuis 8 heures à 11 heures et demie, sans s'absenter, dans une famille italienne, rue Wolfe.

Ces cent-vingt pieds de maisons n'avaient pas un coupe feu. Faut-il s'étonner si les dégâts sont si considérables? N'existe-t-il pas un règlement ordonnant qu'il y ait un coupe-feu, au moins, au bout de chaque trente pieds de bâtisse? Avis à qui de droit.

Le voyage du Prince de Galles.

Le câble a annoncé qu'à son passage en Egypte, le prince de Galles avait conféré l'ordre de l'Etoile des Indes au prince Tevfik, fils aîné et héritier présomptif du khédive.

L'investiture a eu lieu avec un grand cérémonial au palais de Gesireh. En remettant les insignes de l'ordre au prince Tevfik, le prince de Galles a déclaré qu'il agissait en son nom et d'après les instructions de la reine d'Angleterre qui était heureuse de reconnaître ainsi les services que le khédive avait rendus à la Grande-Bretagne en facilitant le commerce entre les Indes et l'Angleterre et en permettant aux troupes anglaises qui se rendent en Asie de passer sur le territoire égyptien.

Le *Times* a fait remarquer que cet acte du prince de Galles n'est pas sans importance politique; cette investiture de l'ordre de l'Etoile des Indes sera d'abord considérée comme flatteuse par les sujets indiens de la reine en Asie, puis le gouvernement anglais a sagement agi en saisissant une occasion de prouver sa reconnaissance envers un vice-roi qui sert si puissamment les intérêts commerciaux et politiques de l'Angleterre.

La cérémonie emprunte toutefois sa principale importance, d'après le journal anglais, aux relations qui existent entre l'Egypte et la Turquie. La Porte est jalouse aujourd'hui de la prospérité de l'Egypte qui grandit dans la même proportion que les Etats du sultan déclinent; elle sait que les chemins de fer du khédive, que ses docks et son canal de Suez constituent un reproche permanent pour la Turquie, qui en est encore aujourd'hui, au point de vue des facilités qu'elle procure au commerce, au point où elle était il y a trois ou quatre siècles; elle sent, en outre, que pour peu que l'Egypte continue de prospérer, il deviendra facile un jour sans doute au khédive de rompre les faibles liens qui le rattachent encore à la Porte, et de servir plus tard les intérêts anglais en cas de rupture avec la Russie. Un indice significatif de l'influence qu'exerce l'Egypte est le décret qui a changé l'ordre de la succession au trône. D'après les usages mahométans qui donnent la couronne au membre aîné de la famille régnante, le futur khédive devait être Mustapha Fazyl pacha, le frère du souverain actuel, et le sultan n'avait consenti à laisser passer le trône, d'après la mode occidentale, au fils aîné du khédive. L'investiture qui semble avoir eu en vue la position future du prince Tevfik, n'en est donc que plus flatteuse pour le souverain actuel de l'Egypte.

Mais le sultan verra-t-il avec la même complaisance un fait qui témoigne de l'importance que l'Angleterre accorde à l'Egypte?

Le *Times* fait remarquer que les relations entre le khédive et le sultan menacent d'ailleurs de devenir de plus en plus critiques. Le khédive a déjà pris l'engagement d'envoyer chaque année à la Banque d'Angleterre, pour la sécurité des créanciers turcs, une partie du tribut de 700 mille livres qu'il paye à la Porte. Le sultan peut lui transmettre l'ordre d'adresser à l'avenir la totalité du tribut à Constantinople. Dans l'affirmative, que fera le khédive? La crainte, d'une part, d'offenser le sultan, et de l'autre, celle de diminuer son crédit sur les places de Londres et de Paris, le mettront nécessairement dans une alternative embarrassante dont on entend l'issue avec intérêt. Le *Times* espère toutefois que la marque de distinction que le khédive vient de recevoir de l'Angleterre, lui rappellera qu'il fait désormais plutôt partie des nations européennes que des nations asiatiques, et que les avantages matériels de la civilisation des peuples sont inséparables des principes de l'intégrité financière.

On écrit de Londres le 2 Novembre:

"Le voyage dans l'Inde du prince de Galles héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, serait-il appelé à produire des résultats que le premier ministre, M. Disraëli, n'a pas voulu envisager lors du vote parlementaire, mais que certains membres de l'opposition n'ont pas craint de prévoir et même de prédire? Toujours est-il que le prince, et par contre coup le ministère, viennent d'éprouver leur première déception, et ce, dans des circonstances assez graves, étant donné le milieu indien. Parmi les despotes musulmans, ou convertis par les conquérants au mahométisme, qui gouvernent encore, sous la surveillance et la haute main de l'Angleterre, certaines provinces de l'Inde, le plus important est sans contredit le Nizam, personnage dont Mary a peut-être abusé et qui règne dans le pays de Deccan.

"Il avait été convenu, arrêté diplomatiquement par les soins du vice-roi de l'Inde, que le dit Nizam viendrait à Bombay au moment de l'arrivée du prince de Galles, dont la supériorité se trouverait ainsi affirmée. Mais voici qu'au dernier moment, ce matin, une dépêche arrangée pour la circonstance annonce que, vu l'état précaire de sa santé, il sera impossible au Nizam d'aller à Bombay ou même de se déplacer de chez lui pendant le voyage du prince de Galles pour aller le saluer ailleurs. Or, depuis six semaines, le vice-roi avait promesse formelle; ce faux bond tardif crée donc une grave infraction à son programme.

"Ceux qui ne se payent pas de la phraséologie brillante et creuse particulière aux Indiens voient là un fait grave; d'autres Anglais prennent la chose plus légèrement. "Qu'est-ce, après tout, disent-ils, que le Nizam? Un enfant de huit ans. Que nous font ses caprices? Nous n'avons pas à nous en préoccuper. Son insolence (car personne ne croit à une indisposition sérieuse du jeune potentat) retombera sur lui et sur son peuple quelque jour." D'après les bruits qui circulent, l'enfant couronné aurait déclaré, dans un accès de colère blanche, que jamais, sa vie en dépendit-elle, il n'irait s'humilier à Bombay ou ailleurs devant un suzerain. "Ingratitude pure, disent certains Anglais; depuis longtemps la dynastie du Nizam serait tombée, car elle n'a produit aucun homme de marque, si nous ne l'avions pas soutenue si bien qu'aujourd'hui ses possessions sont aussi vastes que quand nous avons soumis l'Inde. Mais encore une fois que peut nous faire cet incident sans importance? Les boutades d'un enfant nous laissent froids, et d'autre part il est bien entendu que le voyage du prince de Galles fait là non pas un voyage d'apparat ou une tournée officielle, mais une simple visite privée." Les idées indiennes n'admettent pas cette distinction; un prince est toujours un prince, et l'effet produit par l'abstention voulue du Nizam sera probablement très grand."

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869-75.

FONDS DE BANQUEROUTE DE

MARCHANDISES SECHES

A vendre par soumissions.

Des soumissions à tant dans la piastre, sur la valeur de l'inventaire, seront reçues par le soussigné, jusqu'à

Jeudi, le 25 Novembre courant
A MIDI,

pour le Fonds de Commerce de Marchandises Sèches et les accessoires du magasin appartenant à la succession en faillite de

C. HEALY

Le Stock est bien assorti et en bon ordre, et les accessoires, se montent à $2048.28. On peut maintenant examiner l'inventaire et le stock en s'adressant à Craig & Moffat, 11, rue de l'Hôpital.

La plus haute ou aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Les soumissionaires devront mentionner les noms des garanties, s'ils en offrent.

DAVID J. CRAIG,
Syndic Officiel.

Montréal, 15 Novembre 1875.—481

LISTE DES BLANCS

EN VENTE AU

BUREAU DE "LA MINERVE

COIN DES RUES

NOTRE-DAME ET ST. GABRIEL

AUX AVOCATS.

A
1 | Fiat pour Sommation.
2 | Comparution.
3 | Affidavit pour Saisie-Arret avant gement en Mains Tierces.
4 | Affidavit pour Saisie-Revendic.
5 | Déclaration sur Assumpsit.
6 | Déclaration sur Billet.
7 | Déclaration sur Saisie-Arrêt avant Jugement.
8 | Déclaration, Saisie-Gagerie et Résiliation de Bail.
9 | Déclaration sur Action Hypothécaire.
10 | Déclaration en Résiliation de Bail.
11 | Déclaration sur Saisie-Revendication
12 | Opposition afin d'annuler.
13 | Griefs d'Appel.
14 | Réponse à Griefs d'appel.
15 | Motion pour règle Nisi.
16 | Inventaires de Productions.
17 | Avis pour bref de Certiorari
18 | Réclamations en Faillite.
19 | Subpœna—Cour Supérieure.
20 | Demande de Défense.
21 | Forclusion.
22 | Inscription à l'Enquête.
23 | Comparution du Conseil à l'Enquête.
24 | Inscription au Mérite.
25 | Affidavit pour Jugement.
26 | Motion pour Substitution.
27 | Subpœna—Cour de Circuit
28 | Reçus de Dossier.
29 | Memoire de Frais.
30 | Déclaration—Saisie-Arrêt.
31 | Blancs Généraux.
32 | Défense au fonds en Fait.
33 | Etat de Frais.
34 | Intervention.
35 | Moyen d'Intervention
36 | Avis de Cautionnement en Appel.
37 | Affidavit pour saisie en vertu de l'acte en faillite 1869.
38 | Lettres d'Avocats.
39 | Enveloppe de Dossiers, C. C.
40 | Enveloppe de Dossiers, C. S.
41 | Enveloppes de Dossiers, C. B. R.

AUX NOTAIRES.

B
1 | Bail (français)
2 | Vente "
3 | Transport (français)
4 | Procuration "
5 | Quittance "
6 | Bail (anglais)
7 | Quittance "
8 | Vente "
9 | Obligation "
10 | Obligation (français)
11 | Contrat de Mariage (fran
12 | Protets (Anglais)
13 | Baux anglais, (longs)
14 | Baux français "
15 | Transports anglais
16 | Engagement d'Apprentis
17 | Obligation française, (longue)
18 | Contrat de Mariage, (anglais)
19 | Protets (français).
20 | Obligation longue (anglais,
21 | Procuration (anglais)
22 | Billet notarié
23 | Vente français (campagne)
24 | Obligation française (campagne)
25 | Bail sous seing privé.

AUX HUISSIERS.

C 1 | Saisie-Exécution
" 2 | Saisie-gagerie (français)
" 3 | Saisie-arrêt avant jugement
" 4 | Saisie-gagerie (anglais)

Aux Greffiers des Corporations Municipales ou Scholaires.

F 1 | Mandats de Saisies pour Taxes
" 2 | Procès verbaux de saisies
" 3 | Rôle d'Evaluation
" 4 | Liste Alphabétique.
" 5 | Liste des Jurés

BLANCS

POUR LA COUR DES COMMISSAIRE.

D 1 | Bref de Sommation, (anglais et français)
" 2 | Subpœna
" 3 | Saisie-Exécution
" 4 | Saisie-Arrêt avant Jugement
" 5 | Saisie-Gagerie
" 6 | Saisie-Revendication
" 7 | Saisie-Arrêt en mainlierce après le Jugement

COUR DES JUGES DE PAIX.

E 1 | Warrant d'arrestation
" 2 | Bref de Sommation
" 3 | Subpœna
" 4 | Mandat pour faire comparaitre un témoin
" 5 | Saisie-Exécution après Jugement
" 6 | Mandat de Saisie sur conviction portant pénalité
" 7 | Cautionnement
" 8 | Mandat d'emprisonnement à défaut de caution
" 9 | Mandat d'emprisonnement.

AUX SYNDICS.

G 1—Réclamation en faillite.

En demandant ces blancs, on voudra bien ne pas oublier le numéro.

N. B.—Tous les ordres de la campagne seront exécutés avec soin et promptitude, et le nombre de copies sera envoyé suivant la somme reçue.

—AUSSI—

Papier légal et autres Papeteries ainsi que Carnets d'entrée des causes.

Les Factums et autres impressions exécutés avec soin sur our dit.

HOPITAL GENERAL

C'est cette semaine que nous accordons une part de nos profits à l'Hôpital, comme nous le faisons tous les ans. Nous donnons tant par cent sur le montant que nous toucherons durant cette semaine, à cette institution.

LISTE DES PRIX.

Gilets et Caleçons en laine, à côtes, pour hommes, $5.95 par doz.
Gilets en laine de bonne qualité, 63c.
Gilets en laine première qualité, $1.00.

MARCHANDISES D'ECOSSE.

Gilets et Caleçons en laine d'Ecosse, de toutes les qualités.

ETOFFES A ROBES.

Nous avons encore diminué cette semaine les prix de nos étoffes à robes.

LOT CONSIDERABLE.

Un lot considérable (dix caisses) d'étoffes à robes assorties pour l'hiver, réduites à 18½c.

HOMESPUNS.

Nous sommes les seuls à Montréal qui gardons un assortiment de homespuns; les prix en sont diminués pour les ventes de cette semaine.

S. CARSLEY,
393 & 395, Rue Notre-Dame.

19 nov.—61

VENTE A SACRIFICE.

LE FONDS DE BANQUEROUTE

DE

S. A. TESSIER

PRIS AU

221, RUE ST LAURENT

CONSISTANT EN

MARCHANDISES SECHES

SE MONTANT A

$30,000

SERA MIS EN VENTE

Jeudi, le 18 Novembre

ET LES JOURS SUIVANTS

J. & H. BLACK

17 nov.—m k 59

A VENDRE

Le soussigné offre en vente sa superbe Tannerie, moulin à carde, machine pour fouler presser, raser et teindre l'étoffe sur un bon pouvoir d'eau, tout près du dépôt.

S'adresser à
LOUIS FOURNIER.

Danville, 12 Nov. 1875.—57 um c

A VENDRE

A Lotbinière, un vaste établissement de Tannage et de Corroierie, muni d'un excellent engin et de machines pour la fabrication de divers cuirs. Aussi, une Maison inachevée et un terrain superbe.

S'adresser à
L. U. GRENIER, ECR., M.D.,
A Lotbinière.
Ou à
L. P. LEMAY, ECR.,
A Québec.

5 Novembre. 49—j

GOUGH, JACKSON & CIE.,

Encanteurs d'Immeubles et Marchands à Commission

BUREAUX ET SALLES DE VENTES:

650, — RUE CRAIG, MONTREAL, — 650

En outre d'une attention spéciale aux affaires d'immeubles, GOUGH, JACKSON & CIE, feront une spécialité du placement des

Marchandises d'Etape, Grains, Farine, Liqueurs, Thés, &c.,

Sur lesquels des avances libérales seront faites; et une commission modérée chargée. Attention personnelle scrupuleuse aux détails des affaires, et comptes rapides de ventes. Vastes salles de montre et salle de vente au rez-de-chaussée. Emmagasinage non-surpassé; cinq grands étages; succursales de douane et caves excellentes.

19 Juillet. 260—sm k

HADDECKS fumés,
HARENGS fumés de Yarmouth,
HARENGS ouverts fumés "Kippered"
Reçus tous les jours par Express.

DUFRESNE & McGARITY,
221, Rue Notre Dame.

29 Septembre. 18—r

MAISON NOTRE-DAME

88, RUE NOTRE-DAME, 88

VIN DE MESSE

Nous soussignés, sollicitons la faveur de vos commandes.
En vous informant que nous avons un choix d'Epiceries, Vins et Liqueurs de toutes qualités, etc., etc.

E. MATHIEU & FRERE,
88, rue Notre-Dame.

et.—22 dm

GIN De KUYPER

Barriques, Quarts et Octaves

CAISSES ROUGES ET VERTES

Venant d'arriver par le "Cornelia," et à vendre en entrepôt ou droit payé.

RODIER, HEARN & CIE.

28 oct.—r 48

Maison Nationale

NOUVELLE EPICERIE.

Victor Trudel

Ci-devant de la Maison

MATHIEU & TRUDEL

NO-18, Rue Bonsecours

A deux portes de la rue Notre-Dame.

Cette Maison nouvellement établie vient de recevoir d'Europe une grande quantité

D'Epiceries,
Liqueurs,
Cognac,
Gin, et
Vin de qualité supérieure

M. TRUDEL ayant servi le public pendant plus de 17 ans, la longue expérience et l'habileté qu'il a déployées dans les affaires doivent lui gagner la confiance et la sympathie.
Une visite est sollicitée.
VINS de MESSE vendus avec l'approbation de Mgr. de Montréal.

28 Mai. 218—n

COGNAC,

VINS DE BORDEAUX

COGNAC	VINS DE BORDEAU
Quantin & Co., Négociants, Propriétaires, à Féac-Cognac, [Charente.	Duclos frères, Négociants, Propriétaires Chateau - la Gravade, à Bordeaux.

H. BERNARD, seul agent pour ces deux maisons, de 1ère ordre, vient de recevoir des échantillons de leurs marchandises, d'après les commerçants qui ont déjà reçu de ces marques rien ne laisse à désirer et elles sont jugées supérieures à tout ce qui a pu arriver jusqu'à ce jour sur ce marché, non-seulement il rendra visite aux commerçants de cette ville, mais encore il s'estimera heureux de recevoir ceux auxquels il n'aurait pas eu occasion de faire connaître ces produits pour leur en soumettre les échantillons, qu'il tient dans tous les cas à la disposition des commerçants de ce pays et à des prix réduits.

H. BERNARD Courtier,
Nos. 296 et 298, rue St. Paul.

Juin 1875.

H. BERNARD seul agent en Canada, pour le vinaigre de M. Michel Lefebvre, se trouve heureux de pouvoir offrir au commerce, un vinaigre jusqu'ici inconnu c'est-à-dire un vinaigre parvenu à sa dernière perfection possible; Pureté, goût et force, c'est à ce triple titre si justement mérité, et des prix défiant toute compétition qu'il ose espérer l'encouragement du public. Il est également agent pour les maisons ci-dessous:

Thompson, Hays & Cie., épingles en bois, planches à laver, etc., etc.
Catelli Frère, macaroni et vermicelle.
Humbert et cie., sirops assortis, etc.

17 juin. a k—235

MONT-ROYAL FLOUR MILLS.

COTE ST. PAUL.

PREMIER PRIX.

Le soussigné a le plaisir d'informer ses amis et ses pratiques, qu'afin de rencontrer la demande croissante de sa

"FARINE EN POCHES"

Il a ouvert un dépôt dans une partie central de la ville, au coin des rues du Port et des Enfants Trouvés, où les commerçants pourront se la procurer.
Cette farine est ensuite mise dans des sacs enrégistrés avec la marque de commerce ci-dessus sur chaque sac, et est garantie comme étant de la meilleure qualité.
Toujours en mains, Son, Gruau, et tout autres articles de moulin.

JAMES PARKYN.

Coin des rues du Port et des Enfants-Trouvés.

6 juillet. 249—a k

SAUVEZ VOTRE ARGENT

EN VOUS SERVANT DE LA

The British Egg & Butter Powder

Qui remplace très-bien les Œufs et qui sauve beaucoup de Beurre, pour faire toutes sortes de

Patisseries, Biscuits, &c., &c.

Elle est vendue en paquet de 10 cents chez tous les Epiciers, et en Gros chez DEVINS & BOLTON

Demandez la et insistez pour l'avoir.

18 Janvier 66—71

MAGASIN A BON MARCHE AU COMPTANT.

Nous avons actuellement en mains un assortiment de choix de nouveaux Thés et d'Epiceries, que nous vendrons à 15 cents meilleur marché que partout ailleurs. Nous vendons:

Bon thé Japon à	30c	par lb
Do de choix	45c	do
Gunpowder superfin	75c	do
Bon thé noir	35c	do
Souchong anglais supérieur pour déjeuner	70c	do
Sucre jaune brillant	9c	do
Sucre supérieur en morceaux	10c	do

Meilleur beurre toujours en mains aux plus bas prix, en gros et en détail.

JAS. LOWE, Jr., & Co.
705 & 707, Rue CRAIG, vis-à-vis les bureaux du *Sun*.

P. S.—M. J. J. HAYES est toujours au même endroit, où il sera toujours heureux de voir ses anciennes pratiques.

28 Mai. 218—a c k

Huitres, OYSTERS, Huitres

A BON MARCHÉ.

Les soussignés ayant été nommés agents pour la vente des HUITRES DU GOLFE sont prêts à fournir toutes sortes d'Huitres, tels que

Malpec, Bouctouche, St. Simon, Caraquette,

à très bas prix. Les huitres seront transportées dans toutes les parties de la ville.
Les ordres de la campagne seront remplis avec promptitude.
N'oubliez pas la vieille place

39 & 41, RUE ST. PAUL,
Près des vieilles Casernes.

J. E. LAREAU & CIE.

20 Octobre. 36—dm k

Huitres! OYSTERS, Huitres!

M. C. FOURNIER a constamment en main les Huitres suivantes:

Malpec, Caraquettes,
Shediac, Bouctouche

S'adresser au Quai de la Compagnie du Richelieu.

6 oct. 23

JOHN McARTHUR & FILS

Marchands d'Huiles, Peintures, Couleurs, &c.,

ont transporté leur Magasin dans l'établissement depuis longtemps occupé par MM. Gillespie, Moffatt & Cie.,

Nos. 310, 312, 314 et 316, Rue St. Paul,
ET
Nos. 253, 255 et 257, Rue des Commissaires,

Ces Messieurs ont toujours en magasin et reçoivent par chaque arrivage un assortiment complet des meilleures qualités de blanc de plomb et couleurs broyées à l'huile, couleurs, vernis, huiles, teintures, produits chimiques, vitres, matériel pour peintres et artistes, verre de couleur, verre poli et brut, &c., &c.

18 Mai. 210

FRY'S CARACAS COCOA,

"Fondée depuis près d'un siècle, la maison FRY & FILS, de Bristol, tient en Angleterre le premier rang pour la supériorité de ses produits, aussi leurs Chocolats de santé, aromatisés, à la crème, aux amandes, ainsi que leurs Cacaos pulvérisés, sont-ils irréprochables et possèdent-ils une réputation justement méritée."—*Journal de l'Académie Nationale Manufacturière et Commerciale, Paris.*

30 Juin. 244—a k

Nouveauté pour les Fumeurs

Le cigare "Androgynous," est fabriqué avec les feuilles du meilleur tabac de la Havane et il possède sur les autres cigares une supériorité de nature à le recommander aux fumeurs.
Il n'est pas nécessaire de couper l'extrémité de ce cigare; il ne se défera pas pendant qu'on le fumera et chacun d'entre eux peut être consumé jusqu'à la fin.
Les fumeurs devront demander le cigare "Androgynous" ou cigare à bout coupé.
Les cigares "ANDROGYNOUS," sont en vente en gros par MM. L. Chaput, Fils & Cie, 421, rue des Commissaires; Gaucher & Telmosse, 242, rue St. Paul; J. H. Schneider & Cie, 476, rue St. Paul; P. Dupuis & Cie., 318, rue St. Laurent; James Lenihan, 316, rue St. Paul; P. Henry, 38, rue Notre-Dame.

Bureau des Propriétaires: 26, rue Lemoine

AVIS IMPORTANT!

Les CIGARES F.F. ont été reconnus par tous ceux qui en ont fait usage comme étant de la meilleure qualité et du plus bas prix.

HOROWITZ FRERES,
Seuls Propriétaires,
241, Rue McGill, Montréal,
Succursale, rue Bleury.

29 Avril 196—r

ESSAYEZ LE CIGARE R. S.

Le meilleur Cigare à 5 cents de la Puissance.

En vente partout. Seuls fabricants,

F. RUDMAN & Cie.,
36, rue Lemoine.

8 sept.—1 a k

COLLINS & CIE.

Coin du Carré de la Douane et de la Rue St. Paul, Montréal,

offrent en vente

DE BONS SACS A GRAIN DE SECONDE MAIN

A $8.00 Pour 100.

VENTE PAR ENCAN.

PAR HENRY J. SHAW.

VENTE DE LIVRES.

Mardi, 23 courant,

Je commencerai la vente de consignations de livres et de bibliothèques privées, qui se continuera jusqu'à ce que tout ce que j'aurai en mains à cette date soit vendu. Les personnes qui auraient des livres dont elles pourraient disposer, voudront bien me les envoyer sans délai, pour qu'on puisse les insérer dans le catalogue.

57 HENRY J. SHAW, Encanteur.

AUX PERSONNES qui désirent meubler des résidences privées, des hôtels ou des bureaux.

J'ai maintenant en magasin pour $50,000 à $70,000, valant de magnifiques meubles en noyer, en frêne et en chêne, bien finis et prêts à être vendus, convenables pour des résidences, des hôtels ou des bureaux, que je vendrai à bas prix au comptant ou à quatre mois sur de bons billets.

J'attire particulièrement l'attention sur la grande quantité de casiers, ameublements de bureau et de bibliothèque, garderobes, tables pour salle à manger, buffets et ameublements de salon et de chambres à coucher.

HENRY J. SHAW.

Agent pour la vente en gros de meubles et de pianos.

PIANOS DE LUXE.

Il n'y a peut-être pas un seul article dans le commerce qui se ressente autant des effets de la crise que les pianos, mais M. Shaw continue à vendre des pianos de qualité supérieure, par des facteurs bien connus, pour $250 à $800, avec une garantie de 10 ans, et plusieurs en ville et à la campagne profitent de ces prix peu élevés. On transporte gratuitement les nouveaux pianos à domicile, en ville, et on les tient d'accord durant un an. Conditions libérales pour paiement aux acheteurs de la ville et de la campagne, contre billets endossés.

299 HENRY J. SHAW, Encanteur.

L'ACADEMIE DE MEDECINE DE PARIS

Et toutes les autres Corporations Médicales de l'Europe recommandent l'emploi de la Quinine dans les cas de faiblesse, perte d'appétit, et autres malaises se rattachant les uns aux autres. Prise en solution de Vin d'Espagne, comme par exemple dans le VIN-QUININE DE CAMPBELL, qui est le meilleur, ses effets sont certains et réguliers.

L'usage de quelques bouteilles en fournit la preuve.

A vendre chez tous les épiciers en gros et en détail du Canada.

29 oct.—r 44

LE SEUL ALIMENT

Propre à remplacer avec succès le LAIT MATERNEL pour l'enfant.

M. NESTLE a en sa possession des certificats qui recommandent cette préparation, et qui viennent des médecins et chimistes les plus éminents de Londres, Paris, Berlin, Leipzic et New-York.
Nous avons soumis la "Farine de Nestlé," à l'analyse et à l'examen des principaux Médecins de Montréal, qui la prescrivent maintenant.
Cette nourriture si convenable à l'enfance, n'a pas besoin de lait pour être préparée, il ne faut pour cela que de l'eau; avantage que n'a aucune autre préparation dans ce genre.
A vendre par les principaux Chimistes et Pharmaciens de cette ville.
Les marchands en seront approvisionné, par

THOS. LEEMING & CIE.,
Seuls Agents pour la Puissance,

28 oct.—44 um k

TRAITEMENT MIRACULEUX POUR LES MALADIES DES YEUX.

Le DR. BRODEUR vient de découvrir un remède miraculeux pour les maladies des Yeux les plus invétérées. Le jeune âge comme le vieil âge s'en servent avec le plus grand avantage. Il n'a jamais manqué de procurer une guérison complète dans tous les cas qui ne demandent pas une opération chirurgicale. Ainsi, les yeux fatigués par l'ouvrage ou les veilles, les yeux larmoyants, les inflammations des paupières, l'inflammation de la conjonctive, les maladies d'yeux chez les enfants, enfin une foule d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ici. Il possède aussi un remède infaillible pour les maux d'oreilles et de dents! Ainsi donc que ceux qui souffrent et qui désirent être soulagés et guéris viennent le consulter à son Bureau, No. 330, rue St Laurent.
P.S.—Votre argent vous sera remis s'il n'y a pas guerison.

8 nov. r—47

S. F. P.

Pour la consomption, le mal de tête, la perte d'appétit, faites usage du PURGATIF DU SUD, remède le plus délicieux. Les grandes personnes en aiment le goût et les enfants le préfèrent au sucre.
Vendu par tous les Pharmaciens.
Prix: 25 cts le baton.

6 oct.—r 24

Pourquoi souffrir du mal de dent?

Quand le Topique du Dr. Mathieu peut guérir les plus grandes souffrances en 5 secondes; application gratuite à son cabinet d'opération 198, Rue Notre-Dame, Montréal. A vendre chez tous les Pharmaciens, dans les principales épiceries, et au dépôt principal, 198, rue Notre-Dame.

2 août.—272 on

PAPIER DE MANILLE.

La Compagnie de Papier et de Cartes de Montréal (limitée) a en mains et offre en vente à bas prix un lots considérable de papier à envelopper et sacs en Papier.

15½x21—9, 10, 12, 15, 17 lbs	16x22 11 lbs
16x23—20, 24 lbs	17x21—14, 15, 17 lbs
18x22—10, 11, 12, 14 lbs	18x27—16, 17, 20 lbs
22x28 30, 32, 35 lbs	23x31 25, 28 lbs
24x30—50 lbs	24x36—25, 30 lbs.

515, rue Lagauchetière.

28 juillet.—sm k c

WM. P. RIEPERT & CIE.,

Manufacturiers et Importateurs de Fourrures, Chapeaux et Casquettes, en gros et en détail, ont en mains un assortiment général de Chapeaux et Casquettes du printemps.

99 et 103, Rue St. Laurent

THERIAULT & BRODEUR

Marchands-Tailleurs

NO. 84, RUE ST. JOSEPH

Assortiment complet de Draps, Casimirs Tweeds etc.

1 235—a k

NOUVEL ETABLISSEMENT DE TAILLEUR.

M. ANDREW CARSON, autrefois de la maison Carson et frères, et dernièrement chef du département des coupeurs, dans la maison Carsley, à l'honneur d'informer le public et ses anciennes pratiques, qu'il reprend ses affaires dans la maison neuve, portant le No. 81, rue Bonaventure.

ANDREW CARSON

17 juin—235 a c k

41½, RUE BLEURY.

J. KELSY, cordonnier pour les familles, prend la liberté d'informer respectueusement les citoyens de Montréal qu'il a ouvert un magasin au lieu sus-nommé et qu'il est prêt maintenant à fabriquer toutes espèces de bottes et chaussures des dernières modes, et au plus bref avis.
Spécialités de "Victoria Skating Boots." Ordres sollicités.
Amis, ayez la bonté d'en prendre avis.

41½, RUE BLEURY.

4 nov.—48 a k

VENTE PAR ENCAN.

PAR ELWES, CREIGHTON & Cie.

Dépot de Voitures et Chevaux

679, RUE CRAIG.

Notre prochaine vente a lieu

VENDREDI, LE 19 COURANT

Nous y offrirons en vente des traîneaux d'hiver, carioles, robes, harnais simples et doubles, etc., le tout sans réserve.

ELWES, CREIGHTON & CIE.,
60 Encanteurs.

INDUSTRIE CANADIENNE.

EMPOIS DE 1ère QUALITÉ

Les soussignés sont prêts à approvisionner le commerce d'un empois supérieur, garanti, à ces prix des plus modérés.

O. & E. B. FRIEUR,
Côteau Landing.

16 Novembre. 58—um p

Réduction de 50 par 100

MM. PREFONTAINE & FARIZEAU sont chargés (par qui concernés) de vendre au plus vite possible le stock de bois de sciage bien assorti et très-sec qui se trouve dans un clos sur la Rue Mignonne, No. 405, coin de la Rue Jacques Cartier. Que tous ceux qui ont besoin de cet article viennent voir le Stock et les prix qui sont réduits de 50 à 75 par cent plus bas que la valeur réelle. N'oubliez pas que ça doit être vendu sans réserve et au plus vite.

8 Novembre. 52—um k

BRIQUES ET SABLE A VENDRE

Les soussignés informent respectueusement le commerce et le public en général qu'ils manufacturent maintenant des Briques à leurs remises de Briques, sur la Ferme "GALE"; ils vont aussi ouvrir des Puits de Sable, et seront prêts cet automne à prendre des contrats pour la pierre de fondation et pour la chaux.
On pourra obtenir les informations nécessaires en s'adressant au Bureau No. 147, Rue St. Jacques.

HOGAN & BESFORT,
147, Rue St. Jacques.

5 Août. 275—j

NOUVEAU SYSTEME DE CHAUFFAGE

PATENTÉ EN 1875.

CHEMINEES SOLAIRES.

Au moyen de cet appareil simple, et élégant, on chauffe pendant quatorze heures avec dix cents par jour un appartement de 510 pieds cubes d'air à une chaleur de 18 à 21 degrés centigrades, la température étant à zéro degré et cela sans fumée, sans poussière, sans odeur
Les hommes compétents sont invités à venir s'en rendre compte.
La Cheminée Solaire fonctionne tous les soirs de 7 à 8 heures P. M., rue Craig, No. 626.
La patente pour le Canada est à vendre en entier ou par fraction par

V. MARTY,
Inventeur, Propriétaire
de la Cheminée Solaire.

29 oct.—44 qz p

CORNICHES.

Corniches, Rouleaux à Rideaux, Baguettes d'escaliers, le meilleur choix et à prix réduit, chez

L. J. A. SURVEYER,
524, Rue Craig.

POELES.

Une réduction considérable sur les prix, durant ce mois, avant de prendre inventaire, chez

L. J. A. SURVEYER,
524, Rue Craig.

15 nov.—56 r

OUVRAGES EN BRIQUES.

Jas. Wilson & Cie., constructeurs, sont prêts à entreprendre des ouvrages en briques de toute description. Ses Fourneaux, Fournaises, Fours, ont leur spécialité. Toute espèce de petits ouvrages, faits sous de court délai. On sollicite une essai. Conditions modérées.

128 rue Craig, ou 487, rue Ste. Marie.
21 Juin. n—283

AVIS IMPORTANT

Montréal, 12 Novembre 1875.

Nous prenons la liberté d'informer nos amis et le public en général, qu'ayant acquis le Stock de Banqueroute de Barre & Desjardins, consistant en Meubles de Ménage, Garnitures de Salon, ainsi qu'une grande quantité de Miroirs pour Salon, Cadres et Chromos, à trente cinq centins dans la piastre, nous sommes en état de pouvoir vendre à 40 pour cent meilleur marché que les prix ordinaires. Une visite est respectueusement sollicitée.

E. R. GAREAU & Cie.
42, RUE NOTRE DAME,
56—r Vis-à-vis de l'Hotel Donegana.

TABLES A DINER, TABLES DE CENTRE, GARDE-ROBES VOITURES D'ENFANTS, etc., etc.

Entrepôt: 82, RUE BLEURY.

Les parents et Gardiens feraient bien de nous favoriser d'une visite.

29 Octobre.—a k FÉLIX GAREAUX.

ROBERT ROSS.

COURTIER ET MARCHAND A COMMISSION.

Bureau, No. 33, Rue St. Nicholas.

Ayant loué la maison No. 16, rue Commune, adjointe à l'ancienne maison d'entrepôt, Robert Ross, est maintenant prêt à recevoir des marchandises en magasin Libre ou en Douane aux tarifs les plus bas.
Cette maison est surtout adoptée à l'emmagasinage général, il contient de grandes et magnifiques caves, elle est très commode, étant près des quais.

6 juillet.—249 a c

W. E. POWER

597, RUE CRAIG, MONTRÉAL,

Fabricant de Caractères en Acier, Estampes découpées et piquées, Marqueurs à la ligne, Marques, Caractères et Chiffres pour être appliqués, rougis au feu, sur bois, etc.

Attention particulière donnée aux ouvrages de chemins de fer.

5 Nov.—a k 49

MARBRERIE CENTRALE

61, — Rue St. Alexandre, — 61

MICHAEL J. O'BRIEN

SCULPTEUR.

Monuments et autres travaux en marbre en grande quantité toujours en magasin.

28 Juillet. 269—a k

C. A. MacDONELL

UNION MARBLE WORKS

10 et 12, *Rue Bleury, vis-à-vis Notman*

Monuments, Manteaux de cheminées, Autels, Statues, Sculpture, &c., importateur et fabricants d'articles en marbre de toutes sortes.

3 août.—a k 27

Cunningham Frères,

ATELIER DE MARBRERIE,

Monuments, Pierres tumulaires, Fonds baptismaux, Autels, Cheminées, etc.

91, Rue Bleury, — 91

30 a c k

COMMERCE.

Bureau de *La Minerve*, Montréal, 18 Nov. 1875.

Temps très-froid.

Température observée à l'ombre par Hearn, & Harrison, Opticiens, No. 242 rue Notre-Dame, 18 Nov. 1875.

8 a.m.	1 p.m.	6 p.m.
12°	22°	22°
Maximum.	Minimum.	Moyenne
22°	11°	16°5

D'après la marque du baromètre:

8 a.m.	1 p.m.	6 p.m.
30 35	30.30	30 20

BULLETIN MARITIME.

On mande de Québec que M. Dinning a été informé, par un télégramme, que la barque *Dunbrody* a fait naufrage sur la côte du Labrador. Le capitaine et l'équipage sont arrivés à Charlottetown, dans l'Ile du Prince Edouard. La *Dunbrody* était partie, le 9 de Québec pour Birkenhead, avec un chargement de bois.

—La dernière tempête a été très sérieuse dans le golfe St. Laurent, surtout à Miramichi, où il est tombé beaucoup de neige. Plusieurs bâtiments sont à la côte. Les routes, les ponts, et les lignes télégraphiques ont éprouvé des dommages.

MARCHÉ MONETAIRE.

Montréal, 18 Nov. 1875.

L'or ouvert à 114⅜, monté à 000, fermé à 114⅜

Greenbacks ont été achetés de 13¼ à 13½, et vendus à 12⅞

Change sur New-York, vendu à 12½.

Change sur Londres 4 81 à 0 00.

Traites d'or, pair à ⅛ l'escompte.

Gros Argent Américain, de 8 à 10.

Billets de la Mechanic's Bank achetés et vendus.

MARCHAND & L'ABBÉ,
Courtiers, coin des Rues St. Jacques et St. François-Xavier.

COTES DES FONDS.

STOCKS.	VALEUR.	DIV. dern. six mois.	VENDEURS.	ACHETEURS.
BANQUES, ETC.	$		P C	P C
Montréal	200	7 p.c.	180½	180¼
Ontario	40	4 p.c.	104	....
British N. America	50	4 p.c.	....	....
Cité	100	4 p.c.	L. F	....
Peuple	50	3 p.c.	93½	93
Molson	50	4 p.c.	102½	101
Toronto	100	4 p.c.	178	172
Jacques-Cartier	50	4 p.c.	22	19
Marchands	100	4 p.c.	94½	94¼
Townships de l'Est	50	4 p.c.	104½	104¼
Québec	100	4 p.c.	L. F	
Nationale	50	4 p.c.	110	105
Union	100	4 p.c.	90	84½
Mechanic's	50	3½ p.c.	....	
Royale Canadienne	40	4 p.c.	94	91
Commerce	50	4 p.c.	124½	124
Métropolitaine	100	4 p.c.	75	67
Dominion	50	4 p.c.		
Hamilton			95	92
Maritime		3 p.c.		
Echange		4 p.c.	97	94½
Ville-Marie				
Intercolonial Coal	100		70	46
Huron Copper Bay	5	15 p.c.	..	
Montreal Mining Co.				
C. de F. G.-Tronc, 7 p.c. stg.	100			
" M. & O. 6 p.c. stg.			95	92
" 6 "				100½
Télégraphe de Montréal	40	5 p.c.	143½	142¾
Télégraphe de la Puiss.	100		100	97
Cie de Nav. Richelieu et Ontario	100	5 p.c.	71	67
" " Peoples				
Cie des Chars Urbains	50	4 p.c.	165	161
Cie du Gaz	40	4 p.c.	131	129
Merchant's Exchange	50	4 p.c.	....	102
Cie de Prêt et Crédit Fonc.		5 p.c.		
Can. Eng. & Mech. Co.	100	5 p.c.		
Cie d'Ass. de Québec				
Mont. Invst. Ass. Stock	100			
Can. Cotton M. Co.	100			
Cornwall Man. Co.				
Mont. Warehousing Co.	50			
Graphic Printing			20	17
North Am. Car Co.		3 p.c.		
Montreal Dis Building Soc			100	90
Permanent Building Ass.			110	
Sealing & Fishing Co.				
Cold Brook R'g Mills Co.				75
Hamilton Prov. & L. Soc.				
Québec and G. P. S. S. Co.				60
Western Assurance				
Royal Canadian Ins.			95	
Dominion Stock	100			101
Dominion Bonds				
Déb. du Gouvern. 6 p c stg.				
Déb. du Gouvern. 6 p c crt.				
Déb. du Gouvern. 5 p c stg.				
Déb. du Gouvern. 5 p c crt.				
Bons du Havre 6 p c				101½
" Corporation 6 p c			99½	99
" Aqueduc 6 p c			99½	99
Stock de la Corpor. 7 p c	100			116½
" " " 6 p c	100		102	101

CHANGE.

Banque de Londres, 60 jours ... 108½ @ 109
Traites en or do ... ⅛ @ pair
Or de New-York à 12.00 a.m. ... 114⅜ @ ...

REMARQUES.

Ventes cette avant-midi.

Banque de Montréal—2 à 180½, 5 à 180¾, 10 à 180¼, 10 à 180⅜, 1 à 180⅜.

Banque du Peuple—8 à 93½.

Banque des Marchands—8 à 94⅜.

Banque de Commerce—8 à 124½, 100 à 124⅜.

Télégraphe de Montréal—25 à 144, 25 rapp. à 144⅜.

Ventes cette après-midi:

Banque de Montréal—2 à 180½, 25 à 180¾, 25 à 180¼, 145 à 180¼, 100 à 180¼.

Banque du Peuple—4 à 93½, 15 à 93⅜.

Banque des Marchands—14 à 94⅜, 122 à 94½, 4 à 94⅜.

Banque de Commerce—6 à 124½.

Banque Ville-Marie—17 à 82.

Télégraphe de Montréal—57 à 143⅜, 28 à 143¾, 75 à 143⅜, 297 à 142⅞.

Cie de Navigation Richelieu et Ontario.—16 à 67½.

C. & C. G. GEDDES,
Courtiers,
No. 44, rue St. Jean,
Bâtisses de la Banque d'Epargnes.
Rez-de-chaussée.

Montréal, 18 Nov. 1875.

NAVIGATION.

INFORMATIONS GÉNÉRALES.

PORT DE MONTRÉAL.

ARRIVAGES.

11 novembre.

SS. Scandinavian, 1811 de Liverpool.

12 nov.

Barque British Queen, 494, de Charente.

SS Venezia, 507, de Pictou.

SS Colombo, 1259, de Denia.

SS Lake Champlain, 1437, de Liverpool.

14 nov.

SS Alhambra, 722, de Pictou.

15 nov.

Goelette Almanda, 98, de Pictou.

Goelette Alphonsine, 106 de Pictou.

Barque N. Churchill, 598, de Québec.

SS Waldensian, 1407, de Glasgow.

17 nov.

SS Sardinian, 2577, de Liverpool.

SS Polino, 524, de Pictou.

DEPARTS.

6 nov.

SS Moravian, pour Liverpool, blé, 45,628 mts, pois, 3,100 mts, farine 547 qrts, potasse 123 brls., perlasse 83 brls, beurre 5,873 tins., fromage 14,799 boite, lard, 75 qrts., cuir 2 rouleaux, jambon fumé 221 boites.

8 nov.

SS Gamms, pour Londres, blé 25,549 mts, pois 34,121 mts, avoine, 4,721 m s, farine 29 brls, potasse 160 qrts, perlasse, 11 qrts, beurre 260 tin, fromage 715 boites, cuir 7 rouleaux.

11 nov.

Navire Lake Superior, pour Liverpool, blé 48,574 mts, farine 2,501 qrts, perlasse, 20 qrts.

SS Roma, pour Pictou, avoine 3,493 mts, farine 4 360 qrts, farine d'avoine et de blé-d'inde 46 qrts, suif 10 qrts, cuir 21 rouleaux, peaux vertes, 285 balles, empois, 225 caisses.

SS Flamboro, pour Pictou, blé 653 mts, farine 4,360 qrts, farine d'avoine et de blé-d'inde, 44 qrts, fromage 16 boites.

13 nov.

SS. Venezia, pour Pictou, blé 26 mts, farine, 2,917 qrts., farine d'avoine et de blé-d'inde, 65 qrts, potasse 1 qrt., fromage, 315 boites, suif, 4 qrts, cuir 14 rouleaux, whiskey, 25 caisses.

Goelette Providence, pour Québec, sur lest.

Goelette Marie Olivine, pour St. Jean, farine 650 qrts., farine d'avoine 64 qrts, beurre 59 tinettes, jambons, 6 caisses.

(TELEGRAPHIE SPECIALE DE LA *MINERVE*.)

Londres, 18.

Les vapeurs *Erin* et *Canada*, de New-York, sont arrivés.

Queenstown, 18.

Le vapeur *Siberia*, de New-York, est arrivé.

Bristol, 18.

Le vapeur *Arragon*, de New-York, est arrivé.

REVUE COMMERCIALE.

Montréal, Jeudi, 18 Nov. 1875.

EPICERIES.

THÉ.

Marché tranquille; de petites ventes ont été effectuées.

		c c
Young Hyson. Commun à bon	₱ lb	.25 @ 40
Moyen à bon	"	.40 .. 65
Fin à superfin	"	.45 .. 80
Extra de choix	"	.80 .. 90
Canton make, nominal	"	.25 .. 80
Gunpowder. Twankay style, couvert	"	.40 .. 60
Bon à fin	"	.50 .. 75
Fin à de choix	"	.80 .. 95
Canton make nominal	"	.20 .. 80
Impérial. Beau à bon	"	.33 .. 55
Fin à superfin	"	.65 .. 70
Hyson. Bon à fin	"	.34 .. 60
Superfin	"	.61 .. 65
Hyson Twankay & Twankay. Com. à bon	"	.20 .. 28
Bon à fin	"	.27 .. 32
Hyson Skin. Canton et commun	"	.20 .. 30
Bon à fin	"	.00 .. 00
Japon, non coloré. Com. à bon	"	.20 .. 46
Fin à superfin	"	.52 .. 66
Japon, coloré. Commun à bon	"	.25 .. 30
Fin à superfin	"	.35 .. 50
Congou et Souchong. Ordinaire	"	.22½ .. 25
Beau à bon	"	.25 .. 35
Fin à superfin	"	.45 .. 70
Colong. Commun	"	.26 .. 28
Bon à fin	"	.28 .. 52½

CAFÉ.

Laguayra, vert	₱ lb	.00 @ 00
Maracaïbo, "	"	.23 .. 25
Jamaica, "	"	.21 .. 25
Java, véritable, vert	"	.30 .. 33
Rio, "	"	.20 .. 22
Ceylon, couleur naturelle	"	.20 .. 26
" Singapore	"	.24 .. 28
Mocha	"	.31 .. 33

CHARBON.

Ecossais à vapeur	par ton.	6.00 @ 6.50
Welsh	"	5.50 .. 0.00
Pictou, Sidney, etc	"	5 50 .. 6.00
Newcastle Grate	"	7 00 .. 7.50
Newcastle Smiths	"	7.50 .. 8 00
Lehigh	par 2000 lbs.	7.25 .. 0 00
English Coke	"	11.00 .. 0 00

SUCRES.

Cuba, du médiocre à la 1ère qualité, par 100 lbs		8.25 @ 8.70
Porto Rico		8.50 .. 8.75
Barbades, du médiocre à la 1ère qualité		8.25 .. 8.50
Prix du sucre raffiné du Canada:		
Pains, en trçs, 460 lbs	₱ lb	Aucun.
Sec écrasé, en qrts, 180 lbs	"	[illegible] .. 00
Sucre pour table, en qrts, 230 lbs	"	8½ .. 00
Pour confiserie, en qrts, 240 lbs	"	9 .. 00
Pour épiciers	"	8½ .. 00
Pour confiserie	"	8½ .. 00
Jaune raffiné	"	0.7½ .. 0.8½
Do do degrés inférieurs, en bcts et trçs	"	Aucun
Jaune raffiné, degrés inférieurs, en quarts	"	00 .. 00
Sirops	₱ gal	47 .. 58
Ambre	"	67 .. 0

TABAC.

Commun de l'Ouest	10's, en pqt	17 @ 19
Montréal	10's	18 .. 21
Noir	9's	20½ .. 21½
Do	¼'s	20½ .. 21½
Marine		20½ .. 21½
Feuille d'or de Virginie, ¼'s, dt. payé		52 .. 57
Do do do 6's		60 .. 70
Do magnifiques morceaux		80 .. 90
Do 1 lbs		65 .. 85
Extra do		80 .. 100
Tabac coupé à fumer	en paquet	12 .. 15
Magnifique tabac coupé à fumer		60 .. 80
Feuille de Virginie et Kentucky		14 .. 20
Feuille du Haut-Canada		10 .. 13

FRUITS.

Nouveau Raisin pressé	par bte	2.75 @ 3.00
Do do Hf	"	Aucun
Do do Qr	"	Aucun
Do Sultanas	par boite	15 .. 0.16
Do de Valence	par lb.	0.7½ .. 0.08
Corinthe, vieux	"	0.5½ .. 0.5½
Do nouveaux	"	0.5½ .. 0.06
Figues	"	0.14½ .. 0.15
Amandes du Languedoc	"	0.16 .. 0.17½
Do de Provence	"	0.16 .. 0.17½
Do de Tarragone	"	0.18½ .. 0.13½
Avelines	"	0.8 .. 0.8½
Noisettes	"	0.5½ .. 0.6
Noix de sardaigne, ½qrt.	"	0.19 .. 0.20
Do do quart.	"	0.11 .. 0.12
Dattes	"	0.07½ .. 0.08
Prunes françaises	en qrts	0.05½ .. 0.7½

INDIGO.

Madras	par lb	0.70 @ 0.85
Manilla	"	0.50 .. 0.60

BLEU.

Fig ou bouton	par lb	0.05½ @ 0.06

VERRE.

Bouteilles pour bière	par grosse	05 .. 05
Do pour vin		4.50 .. 5.00

RIZ.

Arracan	par 100 lbs	0.00 @ 0.00
Patna	"	3.80 .. 4.00
Rangoon	"	0.00 .. 0.00

EPICES.

Canelle	par lb.	0.20 .. 0.25
Clous de girofle	"	0.50 .. 0.52½
Muscade	"	0 90 .. 1 10
Gingembre, jamaïque	"	0.16 .. 0.18
Poivre noir	"	0.17 .. 0.18½
Poivre blanc	"	0.20 .. 0.24
Piment	"	0.07 .. 0.07½

HUILE.

Peu de transactions; prix nominals.

De graine de lin, bouillie	par gal.	0.80 @ 0.82½
Do brute	"	0.75 .. 0.77½
Olive	"	1.00 .. 1.10
Pour salade, pintes	par cse	2.85 .. 3.00
Do chopines	"	3.60 .. 3.65
De foie	"	0.57½ .. 0.60
De veau marin, pâle	"	0.55½ .. 0.00
Do jaune	"	0.50 .. 0.52½
Do raffinée	"	0.55 .. 0.57
De baleine, blanche	"	0.70 .. 0.75
Do Crue	"	0.00 .. 0.55
Palmier	par lb	0.00 .. 0.09
De noix de coco	"	0.00 .. 0.9½
Pétrole, qualité ordinaire	par gal.	0.36 .. 0.37½
Do Standard	"	0.37½ .. 0.40
Do Kerosine	"	0.00 .. 0.00
Huile de lard	"	0.68 .. 0.70
Do pour engin	"	0.00 .. 0.75

PEINTURES.

Rouge Vénitien	par qtl.	2.25 @ 0.00
Mastic	"	3.30 .. 3.50
Blanc	"	0 75 .. 0 00
Sanguine	"	0 70 .. 0 80
Mine blanche	p. 100 lbs	7 50 .. 0.00
Mine rouge	"	7 00 .. 0.00
Mine blanche médiocre	par tin.	0.00 .. 0.00
Do génuine	"	2.50 .. 0.00
Do No. 1	"	2.10 .. 0.00
Do No. 2	"	1.75 .. 0.00

POISSON.

Très lourd; pas de demandes.

Morue sèche pourtable	par 112 lbs	4.75 @ 5.00
Do salée	par qrt	0.00 .. 0.00
Saumon en quarts	par "	15.00 .. 16.00
Do	en trçs	21.00 .. 22.00
Maquereau No 3	"	6.00 .. 8.00
Do No 3	½ quarts	3.00 .. 4.00
Hareng, Labrador	"	4.75 .. 5.00
Do Canso, nouveau, nominal	"	4.00 .. 5.00
Hareng rond, nominal	"	3.00 .. 3.60
Do Digby	par boite	1.00 .. 1.10
Do de mer	"	0.30 .. 0.35

VINAIGRE.

Anglais		0.35 .. 0.40
Bordeaux		0.35 .. 0.40

MOUTARDE.

Durham, jarres	par lb.	0.16½ .. 0.18
Wix's, btles ½ et 1 lb	par doz	2.60 .. 4.30
Colman's	par lb.	0.17 .. 0.18

PRODUITS CHIMIQUES.

Alum en bloc, en caques	par qtl.	2.25 @ 2.50
Poudre blanche	"	3.00 .. 3.25
Borax, E I. raffiné	par lb	0.17 .. 0.21
Couperose en caques	par qtl.	1.00 .. 1.25
Sel d'Epsom do	"	2.00 .. 2.25
Salpêtre raffiné	"	10.00 .. 10.25
Soda, cendre	"	3.25 .. 3.50
Soda, caustique	"	5.25 .. 6.00
Do Bicarbonate	"	5.75 .. 6.00
Do Crystaux	"	2.00 .. 2.25
Vitriol bleu	par lb	0.00 .. 0.08½
Crême de Tartre, médio.	"	0.00 .. 0.30
Do do Crystaux	"	0.00 .. 0.28
Couleur violette	"	0.10 .. 0.12
Sené	"	0.15 .. 0.25
Garance	"	0.10 .. 0.12½
Sago, perle	"	0.00 .. 0.06½
Réglisse, en pastille	"	0.14 .. 0.20
Do en bâton	"	0.16 .. 0.21
Soufre en fleur	par qtl.	0.00 .. 3.25
Soufre en masse	"	2.75 .. 0.00

MÉLASSES.

Centrifugal	par gal	32½ @ 35
Clayed	"	00 .. 00
Muscovado	"	00 .. 28
Barbadoes	"	45 .. 60
Sirop de Porto-Rico	"	00 .. 00
Sirop de Portland	"	00 .. 00
Trinidad	"	00 .. 45

LIQUEURS.

Brandy, Martel		2.50 .. 2.60
Do Hennessy	par gal.	2.70 @ 2.90
Do Otard, Dupuy & C	"	2.30 .. 0.00
Do Pinet, Costillon & C	"	2.50 .. 2.70
Do Vine Growers' & C	"	0.00 .. 2.30
Do J E Dulary & Cie.	"	0.00 .. 2.30
Do Jules Robin	"	0.00 .. 2.30
Do J Denis, Henry, Mounie & Cie.	"	0.00 .. 2.30
Do Des qualités ci-dessus en caisses	par doz	6.00 .. 15.00
Rum, Jamaïque, 16 par cent par gal		2.20 .. 0.00
Gin, Hollands	par gal.	1.60 .. 1.75
Do do vert	par cses	3.60 .. 3.75
Do do rouge	"	7.25 .. 7.50
Highwine, U. C	par gal.	0.00 .. 0.60
Rye Whiskey	"	0.95 .. 1.00
English Ale	par doz	2.70 .. 2.85
English Porter	"	2.50 .. 2.70
Dublin Porter	par pts	2.50 .. 2.70
Do do	par chs	1.70 .. 1.80
East India" Montreal	par pts	1.15 .. 1.25
Do do	par chs	0.00 .. 0.60

SEL.

Liverpool, propre		80 .. 90
Do Coarse		72½ .. 75
Do de manufacture		1.45 .. 1.60
En sacs, Cadix, St. Ubes, etc		0.70 .. 0.75
Sel Cagliari, par minot		0.00 .. 0.25

QUINCAILLERIE.

Fer:—		
Fer en saumon, Gartsherrie	par 2240 lbs	24.00 @ 25.00
Autres qualités, fer en saumon	"	23.00 .. 24.00
Fer en saumon, en barres, Staffordshire, meilleur	par 100 lbs	2.75 .. 2.90
Fer en saumon purifié	"	2.50 .. 2.65
Fer en saumon écossais	"	2.50 .. 2.65
Fer en saumon suédois	"	5.00 .. 5.50
Cercles pour tonneliers	"	3.17½ .. 3.25
Plaques pour bouilloires	"	3.50 .. 4.00
Clous, 12dy à 2 dy	"	3 15 .. 3.30
Grands clous	"	4.50 .. 4.75
Petits do	par 100 lbs	7.00 .. 7.50
Bouilloires à potasse		3.25 .. 3.50
Do sucre	par 112 lbs	3.50 .. 4.00
Feuilles de zinc, No 9	par lb	0.07 .. 0.08
Zinc	"	0.06½ .. 0.07
Ancres	par 100 lbs	7.00 .. 7.50
Etain en saumon	"	6.00 .. 6.25
Do feuilles	"	6.50 .. 7.00
Acier, caisse	par lb	0.13 .. 0.15
Do ressort	par 100 lbs	5.00 .. 6.00
Plaques du Canada	par boite	5.25 .. 5.75
Do Hatton	"	5.00 .. 5.25
Plaques, charbon de cois	"	9.50 .. 10.00
Do houille	"	7.50 .. 8.00

CUIRS.

Les affaires continue à être lourdes mais une meilleure tendance se fait sentir

Cuir à semelles espagnol No (b a) par lb		24 @ 24
Cuir à semelles espagnol No 2		21 .. 22
Do do do No 1 zanzibar		22 .. 23
Do do do No 2 do		20 .. 21
Semelles en buffles No 1		22 .. 23
Do do No 2		19 .. 20
Cuir tanné No 1		26 .. 27
Cuir ciré, léger et moyen		33 .. 36
Do lourd		32 .. 34
A grains		36 .. 38
Cuir fendu large		22 .. 28
Do petit		15 .. 20
Veau (27 à 36 lbs)	par lb	60 .. 75
Do (18 à 26 lbs)	"	60 .. 65
Mouton, pour doublures		30 .. 39
Harnais		26 .. 29
Peau de buffle	par pds	13 .. 16
Cuir luisant	"	16 .. 17
Cuir luisant, patenté	"	16 .. 17
Cuir à gros grain	"	13 .. 17
Rough	"	23 .. 28

MARCHE AUX BESTIAUX.

Corrigé par le Clerc du Marché Viger.

Montréal, 18 Nov. 1875.

Boeuf, 1re qualité	$ 3.50 à 4.50
" 2e et 3e	2 50 à 3.00
Vaches à lait, chaque	18.00 à 30.00
" extra	35.00 à 50.00
Veaux, 1re qualité	12.00 à 15.00
" 2e "	8.00 à 10.00
" 3e "	4.00 à 7.00
Moutons 1re qualité	5.00 à 7.00
" 2e "	3.00 à 4.00
Agneaux, 1re qualité	3.00 à 3.75
" 2e "	2.50 à 3.00
Cochons, 1re qualité	10.00 à 12.00
" 2e "	7.00 à 9.00
Foin, 1re qualité, par 100 bottes	$10.00 à 11.00
Foin, 2me qualité	7.00 à 9.00
Paille, 1re qualité	4.00 à 5.00
Paille, 2me qualité	3.00 à 4.00

ARRIVAGES de produits par le Grand Tronc le Canal Lachine depuis le 1 Janvier au 17 Nov. 1875; aussi, expéditions par les Vaisseaux Océaniques, *vid* Portland et le fleuve St Laurent, *vid* le chemin de fer de Montréal et Champlain, voie du canal et par les bateaux de rivière, depuis le 1 Janvier au 17 Nov, 1875, *vid* Coaticook, au 10 nov. avec un état comparatif des recettes et chargements pour la période correspondante de 1874.

RECETTES.

	Grand-Tronc 1875	Grand-Tronc 1874	Canal Lachine 1875	Canal Lachine 1874
Blé, minots	1141061	504387	7268922	7046898
Blé-d'Inde, minots	35810	700	1764100	2515761
Pois "	284370	276747	896708	553892
Avoine "	89400	178800	147064	19556
Orge "	70090	68400	8295	2061
Seigle "	....	....	401	180
Farine, quarts	108673	617458	247845	348935
Farine d'Avoine et de Blé-d'Inde qt	12463	9591	586	9172
Alcalis, qrts	9046	7467	5258	3752
Beurre, tinettes	129847	77789	21070	4074
Fromage, boites	481928	347178	48740	27590
Lard, quarts	21038	22018	810	848
Saindoux, quarts et tierces	....	45	109	499
Suif, quarts	12	70	126	115
Cuir, rouleaux	81404	47478	2182	2297

CHARGEMENTS.

	Vaiss. Océaniques 1875	Vaiss. Océaniques 1874	Ch. de Fer Mont. & Ch. 1875	Voie du Canal et parbat'x. 1875	Via Coaticook 1875
Blé, minots	6868901	7254353	6720	72554	118257
Blé-d'Inde, minots	1685 92	279838	5251	25055	....
Pois, "	1263181	1553097	118	26865	90467
Avoine, "	96144	148679	450	179076	66235
Orge, "	1084	883	550	131869	42285
Seigle "	5	....	....	5	....
Farine, quarts	457297	405384	25180	29636	7163
Farine d'avoine et de blé-d'Inde, qrts	19328	27416	1178	3511	....
Alcalis, quarts	14507	15575	305	144	....
Beurre, tinettes	137174	38607	708	560	50
Fromage, boites	489614	267489	6	1206	....
Lard, quarts	6263	6619	1403	5249	....
Saindoux, quarts et tierces	6758	7810	1717	791	....
Boeuf "	669	1949	1	288	....
Suif, quarts	1268	3868	416	15	....
Pétrole, quarts et caisses	....	....	....	....	....
Cuir, rouleaux	13931	2526	1065	992	....

RECETTES HEBDOMADAIRES.

Recettes Hebdomadaires, par le Grand-Tronc et le canal Lachine pour la semaine finissant le 17 novem. avec les recettes comparatives pour la semaine correspondante 1874.

	Grand-Tronc 1875	Grand-Tronc 1874	Canal Lachine 1875	Canal Lachine 1874
Blé, minots	9860	210	156227	94186
Blé-d'Inde, minots	2400	2000	24358	25210
Pois "	2600	1000	12137	16870
Avoine "	2600	3100	328	....
Orge "	....	....	....	....
Seigle "	....	....	....	....
Farine, quarts	25230	20983	13207	12168
Farine d'avoine et de blé-d'inde, qrts	....	....	90	12
Alcalis, quarts	119	51	192	95
Beurre, tinettes	5203	2306	1404	38
Fromage, boites	22877	9989	3135	1817
Lard, quarts	566	195	....	71
Saindoux, quarts	....	....	....	....
Suif, quarts	....	....	50	....
Cuir, rouleaux	786	696	18	....

CHARGEMENTS HEBDOMADAIRES.

Chargements Hebdomadaires par les Vaisseaux Océaniques pendant la semaine finissant le 17 novem. 1875, avec les chargements comparatifs pendant la semaine correspondante de 1874; et par le Chemin de Fer de Montréal et Champlain et par voie du canal et par les bateaux de rivière pendant la semaine finissant le 17 nov., 1875; aussi les exportations *vid* Coaticook pendant le mois de Oct, 1875.

	Vais. Océaniques 1875	Vais. Océaniques 1874	Ch. de Fer Mont. & Ch. 1875	Voie du Canal et parbat'x. 1875	Via Coaticook 1875
Blé, minots	18262	117876	....	1660	....
Blé-d'Inde, minots	21629	40600	....	8912	....
Pois "	44216	81326	....	813	....
Avoine "	27120	39457	....	13747	9506
Orge "	....	....	....	....	....
Seigle "	....	....	....	....	....
Farine, quarts	24262	15571	722	18690	....
Farine d'avoine et de blé-d'inde, qrts	2243	1210	2	80	....
Alcalis, quarts	530	498	....	....	....
Beurre, tinettes	10430	6143	....	....	....
Fromage, boites	22297	9457	....	23	....
Lard, quarts	188	244	14	51	....
Saindoux, quarts	....	....	102	16	....
Suif, quarts	....	1483	11	....	....
Cuir, rouleaux	58	116	20	....	....

MARCHE BONSECOURS.

[Corrigé expressément pour *La Minerve* par le Clerc du Marché.]

Montréal, 16 Nov. 1875.

FARINE.		
De blé par quintal	$2 80	à 2 90
D'avoine do	2 20	à 2 40
De blé-d'inde do	1 60	à 1 80
De sarrazin do	1 80	à 2 00
GRAINS.		
Blé par minot	0 00	à 0 [illegible]
Pois do	0 90	à 1 0
Orge do	0 70	à 0 80
Avoine do	0 40	à 0 50
Sarrazin do	0 50	à 0 60
Lin do	1 10	à 1 20
Mil do	2 00	à 2 40
Blé-d'inde do	0 80	à 0 90
LÉGUMES.		
Pommes par quart	2 25	à 4 00
Patates par poches	0 40	à 0 50
Fèves par minot	1 50	à 1 60
Oignons par tresse	0 5	à 0 8
LAITERIE.		
Œufs frais par douzaine	0 25	à 0 30
Beurre frais par lb	0 25	à 0 30
Beurre salé par lb	0 13	à 0 20
DIVERS.		
Sucre d'érable par lb	0 07	à 0 09
Sirop par gallon	0 00	à 0 00
Miel par lb	0 11	à 0 13
Saindoux par lb	0 16	à 0 17
Lard frais par 100 lb	9 00	à 10 00
Boeuf frais par 100 lb	5 00	à 6 00
Lièvres par couple	0 15	à 0 20
VOLAILLES.		
Dindes par couple	1 50	à 2 00
Dindes do (jeunes)	1 00	à 1 50
Oies do	1 00	à 1 60
Canards do	0 60	à 0 80
Poulets do	0 25	à 0 40
Poules do	0 50	à 0 60
GIBIERS.		
Canards sauvages p. couple	0 20	à 0 25
Canards noirs do	0 50	à 0 60
Pluviers do	0 10	à 0 12
Bécassines do	0 25	à 0 30
Coqs de bruyères do	0 80	à 0 90
Pigeons do	0 17	à 0 20
Perdrix do	0 40	à 0 50
Bécasses do	0 00	à 0 00
Tourtes par douzaine	1 00	à 1 20

RAPPORT QUOTIDIEN DE LA HALLE AUX BLES.

Montréal, 18 Nov. 1875.

Un nombre assez considérable de transactions a été effectué sur le marché aux farines, ce matin. Ventes: 225 quarts supérieure extra à $5 10; 500 do extra superfine à 4 87½; 400 do à 4 90; 100 do fancy à 4 85, 200 qrts extra du printemps du Canada à 4 80; 100 do à 4 82½; 100 do de choix à 4 87½; 500 do marque de la cité à 4 92½ hier p.m.; 400 do do à 5 00; 100 do superfine à 4 65; 100 do moyenne de boulangers à 5 00; 180 do fine à 4 05.

FARINE,—par quart de 196 lbs.:

	$ c.		$ c.
Supérieur Extra	5 02½	à	5 15
Superfine extra	4 87½	à	4 95
De Goût	4 85	à	0 00
Extra du printemps	4 80	à	4 85
Superfine	4 60	à	4 65
Forte pour Boulangers	5 10	à	5 25
Fine	4 05	à	4 15
Moyenne	3 50	à	3 60
Recoupes	2 50	à	2 60
Farine en sac du H.-Canada p. 100 lbs	2 35	à	0 00
Farine en sac de la Cité	2 50	à	2 55

FARINE D'AVOINE. — Tranquille de $5.00 à $5.00.

BLE—Ventes: 9000 mnts Canada du printemps à 1 10 sous voile; 7500 mnts blanc d'hiver (No 2 ?) à 1 10 sous voile.

POIS—500 mnts à 85c.

BLE-D'INDE—Vente: 1 char à 65c.

AVOINE—Inactive; 32 à 00c.

ORGE—Par mts. de 48 lbs.—Bas-Canada de 00 à 60c; Haut-Canada de 85c à 00c.

BEURRE—Tranquille et plus facile. Les cotes sont: 17 à 22c, selon la qualité pour tinettes. Nouveau, 00 à 00c.

FROMAGE, par lb.—Ferme; 11 à 11½ pour nouveau.

LARD—Ferme, $23.75 à $24 50 pour nouveau mess et $21.50 à $22.00 pour mess mince.

BOEUF — Tranquille, Prime Mess, de $15.50 à $16.00.

SAINDOUX.—Ferme 14½c à 15c.

ALCALIS.—Potasse tranquille; premìère 4.70 à 0.00. Perlasse lourde 4 90 à 0.00 pour première.

AVIS DE L'OUEST.—Les derniers avis de l'ouest suivants ont été reçu par le télégraphe à la Halle-aux-Blés, aujourd'hui:

Chicago, 18 Nov, 9.30 a. m. — Blé, ouvert à 0.00 à 1.06⅝ pour déc. 1.08⅜ pour janv.

Blé-d'inde—Tranquille; 50½ à 51 pour nov.; 00c pour déc.; 47½c pour l'année. 00.00 a.m. — Reçu, Farine, 10,354; Blé, 121,000; Blé-d'inde, 43,000; Avoine, 30,000; Seigle, 2,000; Orge, 3,000.

Expédiés: Farine, 9,372 Blé 80,000; Blé-d'inde, 160,000; Avoine, 34,000; Seigle, 1,000; Orge 6,000 mts

Milwaukee, 18 Nov, 9.40 a.m. — Blé ferme 1.16 pour No. 1; No. 2, à $1.10½; 1 08½ déc.; 1 09½ janv.; 93½c No. 3.

Reçu, 132,000 mts; expédié, 207,000.

Fret—4½c à Buffalo; 9c à Oswego.

PRODUITS REÇUS DURANT LES DERNIERS 24 heures.—18 Nov.

	G.T.R.	C. Lac
	......	9072
Blé, mts	2500	347
Farine, qrts	40	28
Alcalis, qrts	331	40
Fromage	1210	......
Cuir, rlx	148	......
Whiskey et esprit de vin		

MARCHE DE NEW-YORK.

New-York, 18 Nov.

Coton—Tranq. 13⅜ middling uplands.

Farine — Cotes sans changements; reçu 19,000 quarts; ventes 12,000; 5,10 à 5.40 pour superfine de l'etat et de l'ouest; 5.50 à 6.00 pour commune à bonne extra de l'état; 5.50 à 6.60 pour commune à choisie extra de l'état et de l'ouest.

Farine de Seigle — Tranquille; reçu 00 qrts; ventes 000 qrts; de 4.30 à 5.10.

Blé—Plus ferme; reçu 250,000 mts; ventes 35,000, de 1.27 à 1.28 No. 2 Chicago; 1.30 à 1.31 pour No 2 Milwaukee; 1.36 à 1 38 pour No 1 du printemps; 1.20 à 1.40 pour rouge d'hiver; 1.25 à 1.45 pour ambre: 1.38 à 1.50 blanc do.

Seigle—Tranquille; reçu, 9000; ventes 00,000 mts; de 00c à 00c mêlé de l'Ouest et sous voile; 0.00 à 0.90 pour de l'Etat.

Blé-d'Inde—Marché ferme; reçu 20,000; ventes 31,000, de 73c à 73c mêlé de l'ouest; 00c en magasin; 74c à 74½c pour sous voile; 75 à 75c pour fort mêlé et jaune.

Orge—Tranquille et sans chang.; reçu. 39,000 minots; ventes 10,000 minots.

Avoine—Marché ferme.; reçu 72,000, ventes 38,000 mts; 42 à 49c pour vieille mêlé de l'ouest; 46c à 52c pour nouvelle blanche do 44 à 49c pour nouvelle de l'Etat

Lard—De $22.25 à 22.37½ pour nouveau mess.

Saindoux—De 12½ à 12⅝.

Beurre—De 23 à 32.

Fromage, de 6 à 12⅝ pour commun à prime.

Pétrole—Crue, de 6⅝ à 6⅞; raffinée, de 12⅝ à 12⅞.

Chicago, 18.

Porcs—Reçu, 23,721; expédié, 3,795.

MARCHE DE CHICAGO.

Chicago, 18 Nov.

Farine—Marché inactif et sans changement.

Blé—En bonne demande et les prix du No 2 de Chicago sont en hausse. Marché lourd et prix plus bas pour les autres qualités; ventes du No 1 du printemps, 1.09 à 0 00; No 2 du printemps de $1.07½ sur les lieux; 0.00 à $0 00 pour novembre; $0.00 à $1.07½ pour décembre; 0.90 à 1.07 pour le reste de l'année; No 3 du printemps, de 88 à 88½c; rejeté à 75c.

Blé-d'inde—Marché irrég. et en hausse; pour les ventes du No. 2 mêlé, de 51½ à 51½ sur les lieux; 00 à 50⅝ pour novembre; de 00 à 47½c pour le reste de l'année; rejeté de 50 à 00.

Avoine—Marché tranquille et ferme; ventes du No 2 de 30½c à 30⅝ pour au comptant; 00 à 00 pour les ventes de Novembre; à 30⅞ pour décembre; rejeté de 00 à 00.

Orge — Marché lourd et en baisse; vente de 00 à 86½c pour sur le lieu; à 87c pour novembre, à 84½ pour décembre; de 00 à 00c pour les ventes de l'année.

Seigle—En bonne demande et ferme; ventes, 00 à 68 pour sur les lieux.

Graine de mil—En bonne demande; ventes de $0 00 à $0.00.

Graine de trefle—En bonne demande; ventes de $0.00 à $0.00.

Lard — Tendance à la hausse; ventes à $20.25 à $00.00 sur les lieux; à $00.00 pour vieux; de $00.00 pour nouveau; $00 00 à $19.50 pour l'année.

Saindoux—Marché actif et en hausse; ventes de nouveau, 11.90 à 00.00 pour sur les lieux; de 00.00 à 11.87½ pour l'année.

Viandes préparées—Marché en bonne demande et en baisse.

Epaules, à 7½c.

Epaules courtes, à 10⅞c.

Whiskey, à 1.11½.

A l'ouverture de la Halle cette après-midi le blé était sans changement; blé-d'inde, en hausse de 51 à 51½ pour novembre; de 47½ à 48c pour l'année. Pour les autres articles, marché sans changement.

Reçu—Farine, 10,000; blé, 111,000; blé-d'inde, 41,000; avoine, 32,000; orge, 7,000; seigle, 2,000.

Expédiés—Farine, 9,000; blé, 80,000; blé-d'inde, 160,000; avoine, 35,000; orge 6,000; seigle, 9,000.

MARCHES EUROPEENS.

Londres, 18, 12.30 p.m.

Les directeurs de la Banque d'Angleterre ont fixé aujourd'hui le taux min. d'escompte, à la banque, à 3 par cent.

Bons des Etats-Unis, émission 1867, à 108⅜.

Erié—A 14⅜.

N. Y. Central à 14.

Liverpool, 18, 12.30 p.m.

Coton tranquille; Uplands à 6⅞; Orléans à 7 3/16.

Liverpool, 18, 2.60 p.m.

Saindoux à 56s.

Lard—A 100s par quart pour nouveau mess.

Viande fumée à 62s 0d.

Londres, 18, 3 p.m.

Le bilan de la Banque d'Angleterre a augmenté de £136,000 durant la semaine dernière.

La proportion de la Banque d'Angleterre sur valeur est maintenant de 43⅜ par cent.

Le montant du bilan retiré de la Banque d'Angleterre sur la balance aujourd'hui, est de 59,000 louis.

Londres, 18, 2.00 p. m.

Consolidés à 94⅜c au comptant et à terme.

Erié—A 14⅜; de préf. à 27½.

CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTREAL.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Une Assemblée Générale de la Corporation de la Chambre de Commerce aura lieu à la Halle-aux-Blés MARDI, le 23 courant, à TROIS heures P.M., pour considérer les nouveaux règlements, et adopter des résolutions à cet égard.

Par ordre,
WM. J. PATTERSON,
Secrétaire.

Bureau de la Chambre de Commerce, Montréal, 16 Nov. 1875. 55—q

TRANSPORT DES MALLES.

Distribuées A. M.	Distribuées P. M.	MALLES.	Levées A. M.	Levées P. M.
		ONTARIO.		
8 00	.....	Ottawa, p. ch. de fer	7 45	7 45
8 30		Province d'Ontario	7 45	.....
	6 00	Rivière Ottawa, route	6 15	.....
		QUÉBEC.		
8 00	.....	Québec, Trois-Rivières et Sorel, p. vapeur		5 00
.....		Québec, ch. de fer		7 00
		C F Cantons de l'Est, Trois-Riv., Arthabaska et Rivière du Loup		
11 00		C F St Rémi et Hemmingford		2 00
8 00	2 30	St Hyacinthe, Sherbrooke, etc	6 15	3 00 / 7 00
10 00		St Jean et la Jonction du Vermont		2 30
10 00		Shefford et les comtés du Sud-Est		2 30
		MALLES LOCALES		
11 00		Beauharnois, route	8 00	
11 00		Chambly, St Césaire	8 00	2 30
11 00		Contrecoeur, Varennes et Verchères		1 30
11 00		Côte St Paul	7 00	
		Tanneries Ouest	7 00	2 00
10 30	5 40	Huntingdon	6 00	2 00
10 30	2 00	Lachine	6 00	2 00
9 30		Longueuil	6 00	2 00
10 00	2 10	St Lambert		2 30
11 00		Laprairie	7 30	2 30
11 00		New Glasgow, Sault au Récollet	7 00	
	5 10	Terrebonne, St Vincent	7 00	2 30
8 30	5 00	Pointe St Charles	8 30	2 00
		St Laurent, St Eustache, Ste Scholastique, Belle Rivière	7 00	
	1 30	St Jérôme, Ste Rose et Ste Thérèse	7 00	
10 00		St Jean et la Station St Armand	8 00	2 30
9 00		Trois-Rivières, route de la rive Nord		1 30
		PROVINCES MARITIMES.		
8 00		N.-Brunswick, Nouv.-Ecosse et I P E	}—{	2 15 / 7 00
		Terreneuve, partant tous les jours pour Halifax, et de là la transmission se fera tous les mardis alternatifs—du 16 juin		7 00
		ETATS-UNIS.		
6 & 8		Boston et les Etats de la Nouv. Angleterre, excepté le Maine	7 00	2 30
6 & 10		N.-York et les Etats du Sud		2 30
8 00		Island Pond, Portland et le Maine	}—{	2 15 / 7 00
8 & 10		Etats de l'Ouest et du Pacif. et Manitoba	7 15	7 45
		INDES OCCIDENTALES.		
		Lettres, etc., payées d'avance via N.-York, sont expédiées chaque jour à New-York, d'où partent les autres malles:		
		Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les Jeudis p.m.		2 00
		Pour St Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23 de chaque mois		
		GRANDE BRETAGNE.		
		Par la ligne Canadienne le Vendredi		7 00
		Par New-York, les Lundis, Mardis et Samedis		2 30

* Les sacs de la malle par les chars sont ouverts jusqu'à 8.00 A.M., et 9.00 P.M.

† Les sacs de la malle par les chars sont ouverts jusqu'à 2.40 A. M., 9.00 P.M.

Les lettres enregistrées devront être mis à la poste 15 minutes avant la fermeture de chaque malle.

Les boites dans les rues sont visitées à 1½ a.m., 12.30, 5.30 et 8 p.m. Le Dimanche à 8 a.m.

J. K. & H. MACDONALD

Forgerons et Entrepreneurs en général, Poseurs de Sonnettes, Serruriers, &c., Machines à Coudre ajustés et réparés.

24,—Rue Latour, Montréal,—24

4 Juin. 225—ack

William James, jr.,

97 et 99, RUE ST. ANTOINE

FERBLANTIER ET COUVREUR

Réparations de toutes sortes exécutées avec promptitude et garanties.

14 juin.—a d 282

G. C. SIMPSON,
(*Ci-devant de chez C. Legge & Cie.*)

SOLLICITEUR DE BREVETS

Bureau No. 14 — 162, rue St. Jacques

MONTREAL.

Brevets obtenus en Canada, aux Etats-Unis, Angleterre, France, Belgique, Italie, Russie et autres pays où l'on accorde des patentes. Marques de commerce et droits d'auteurs enregistrés.

13 août.—r c 282

DR. PROUDFOOT,
37, *Beaver Hall Terrace.*

Une attention toute spéciale est donnée aux maladies des yeux et des oreilles.

16 juillet. a k—258

Docteur F. C. T. Lamoureux,

GRADUÉ DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

224, Rue St. Martin,

FAUBOURG ST. ANTOINE.

8 juillet. sm 1—247

Dr. T. TRUDEL & CIE

Droguistes,

PHARMACIE VIGER

Coin des Rues Craig et St. Denis,

MONTREAL.

9 juillet.—a c k 252

G. C. VANDAL

Chimiste Pratique,

No. 182, — RUE BLEURY, — No. 18

Près de la rue Ste. Catherine.

Prescriptions des médecins et recettes familles préparées avec soin.

8 juillet.—r 251

L. H. ARCHAMBEAULT,

AVOCAT

25, Rue St. Gabriel,

Porte voisine de l'Hôtel du Canada,

MONTRÉAL.

12 juin. j—231

G. A. NANTEL

AVOCAT

12,—Rue St. Jacques,—12

MONTREAL.

19 août. a k—287

Mr. VICTOR ROY

ARCHITECTE,

53, Rue St. Jacques, Montréal.

21 fév. a k—141

RIDDELL & EVANS.

Comptables Publics, Syndics, etc.,

NORTH BRITISH CHAMBERS,

11, rue de l'Hôpital, Montréal.

JAMES RIDDELL, Syndic Officiel.

17 fév.—a

C. O'BRIEN

Peintre d'Enseignes et de Maisons, peintures unies ou décorations, Tapisseur, Vitrier, etc.

Aussi, Blanchissage et Décoration en peinture, fait avec soin et promptitude,

2, 4 et 6, rue St. Urbain, Montréal

20 Juin.—a k

KELLY & LAVIGNE, PLATRIERS,
317, Rue St. Constant, et 316, Rue St. Laurent—Stricte attention aux ouvrages.

30 Juin. 246—a k

1875 1875

Changement d'Heures depuis le 15 Novembre.

SERVICE ENTRE LONGUEUIL ET LE PIED-DU-COURANT

Depuis 6 a.m., jusqu'à 6½ p.m.

Jusqu'à nouvel ordre, le service entre LONGUEUIL et le PIED-DU-COURANT, se fera autant que possible, comme suit:

Les jours ouvrables.

De Longueuil — A 6, 7, 8, 8½, 9, 10, 11 hrs A.M., midi, 1, 2, 3, 4, 4½, 5½, et 6 hrs P.M.

Du Pied-du-Courant — A 6½, 7½, 8½, 8¾, 9½, 10½ et 11½ hrs A.M., 12 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 5¾, et 6½ hrs P.M.

Les Dimanches:

De Longueuil—A 8½ hrs A.M., 1, 2, 3, 4, 5, et 6 hrs P.M.

Du Pied-du-Courant—A 9 hrs A.M., 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, et 6½ hrs P.M.

12 Nov. 55

1875 1875

Compagnie de Navigation de la Rivière Ottawa.

LIGNE de VAPEURS de la MALLE ROYALE ENTRE MONTREAL & OTTAWA.

LIGNE DU JOUR. [Dimanche excepté] — LIGNE DE NUIT. [Samedi et Dimanche exceptés.]

Vapeur PEERLESS, neuf, construit en fer
" QUEEN VICTORIA, reconstruit en 1873.
" PRINCE OF WALES, reconstruit en 1874.
" PRINCESS, neuf.

ALLER:

Les voyageurs prenant le bateau du jour pour Ottawa partent de la Gare Bonaventure à 7 heures A.M. par le train de Lachine.

Les voyageurs prenant le bateau de nuit partent par le train de 5 P.M. pour Lachine.

RETOUR:

Les voyageurs prenant le bateau du jour partent d'Ottawa à 7 A.M. et par le bateau de nuit à 5 P.M.

Au retour le bateau de nuit saute les rapides de Lachine.

Les Bagages sont enrégistrés pour le lieu de destination.

Les repas et les cabines se paient en plus. Cette route est l'une des plus pittoresques du Canada.

LE VAPEUR "DAGMAR"

Part de Montréal pour Carillon les mercredis et samedis à 6 A.M.

Les voyageurs pour les sources de Caledonia seront débarqués à L'Orignal.

On prend du fret pour tous les ports de l'Ottawa.

Bureau-Général, 13, Rue Bonaventure.
Bureau du Fret, 87, Rue Commune.

On peut obtenir des billets simples, de retour ou d'excursion, au bureau de la compagnie ou au chemin de fer du Grand-Tronc.

R. W. SHEPHERD, Président.

25 Mai.

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1875—ARRANGEMENTS D'ÉTÉ.—1875

Les Lignes de cette compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseaux.	Ton.	Commandants.
SARDINIAN	4100	Lt. Dutton, R.N.R
CIRCASSIAN	3400	Capt. J. Wylie
POLYNESIAN	4100	Capt. Brown.
SARMATIAN	3600	Capt. A. D. Aird.
HIBERNIAN	3434	Lt. Archer, R.N.R.
CASPIAN	3200	Capt. Trocks.
SCANDINAVIAN	3000	Lt. Smith, R N.R.
PRUSSIAN	3000	Capt. Ritchie
AUSTRIAN	2700	Cap. Jas Urquhart
NESTORIAN	2700	Capt Barclay
MORAVIAN	2650	Capt. Graham.
PERUVIAN	2600	Capt. R. S. Watts.
MANITOBAN	3150	Capt. H. Wylie
NOVA SCOTIAN	3500	Capt. Richardson.
CANADIAN	2500	Capt. Millar.
ACADIAN	1350	Capt. Cabel.
CORINTHIAN	2400	Capt. Jas Scott.
WALDENSIAN	2350	Capt. J.G. Stephen
PHOENICIAN	2600	Capt. Menzies.
NEWFOUNDLAND.	1500	Capt. Mylins.

Les STEAMERS de la Ligne de Liverpool faisant voile de Liverpool, chaque JEUDI, et de Québec chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse, doivent partir de Québec

Moravian ... 13 Novembre.
Scandinavian ... 20 "
Sardinian ... 27 "

Prix du Passage:—
Cabine ... $70 à $80
Entrepont ... $25

Les steamers suivants feront voile de PORTLAND A LIVERPOOL, comme suit:

Peruvian ... 4 Décembre.
Prussian ... 11 "
Sarmatian ... 18 "
Moravian ... 25 "
Scandinavian ... 1 Janvier.
Sardinian ... 8 "

Les vapeurs de la Ligne de Glasgow, devront partir de la Clyde tous les MARDIS, et de Québec tous les JEUDIS.

Canadian, vers le ... 28 Octobre.
Manitoban, vers le ... 4 Novembre.
Phoenician, vers le ... 11 "
Waldensian, vers le ... 18 "

Prix du Passage:
Cabine ... $60
Intermédiaire ... $[illegible]
Entrepont ... $[illegible]

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Les passagers de cabine qui fourniront leur vin devront payer un droit de débouchage de 2c par bouteille.

Pour fret et autres détails s'adresser A Portland, J L FARMER; A Bordeaux, à LAFITTE & VANDERCRUCE, ou E. DEPASS & Co; à Québec, à ALLANS, RAE & Co., au Hâvre, à JOHN M CURRIE, 21, Quai d'Orléans; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, rue du 4 Septembre; à ANVERS, à AUG. SCHMITZ & Co., ou à RICHARD BERNS; à Rotterdam, à E. P. ITTMANN & ROON; à Hambourg, à W. GIBSON & HUGO; à Belfast, à CHARLEY & MALCOLM; à Londres à MONTGOMERIE & GREENHORNE, 17, Gracechurch Street; à Glasgow, à JAMES & ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street; à Liverpool, à ALLANS FRÈRES James Street; à Chicago, à ALLAN & Co., 72, La Salle Street; ou à

H. & A. ALLAN,
Coin des rues Youville et Commune.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les vapeurs de la Compagnie Générale Transatlantique portant les malles entre New-York et le Hâvre.

Les magnifiques vaisseaux de cette route favorite, (plus au sud que toute autre route), partiront du quai No. 50, North River, comme suit:—

France, Trudelle ... Samedi, 27 Nov.
Labrador, Sangiler ... Samedi, 11 Déc.
Amérique, Pouzols ... Samedi, 25 Déc.

Prix du passage en or, (le vin compris) au Hâvre:—

Première cabine, $120 et $110 selon les accommodations. Deuxième cabine $72. Troisième cabine, $40.

Billets de retour à prix réduits.

Entrepont pour $26, avec des accommodations et tout le nécessaire, sans charge extra, et un confort que ne peut fournir aucune autre ligne.

Les vapeurs marqués avec un * ne prennent pas de passagers d'entrepont.

En prenant cette ligne, les voyageurs américains et canadiens qui vont au continent d'Europe ou qui en reviennent, se dispenseront d'un voyage sur les chemins de fer de l'Angleterre et éviteront les désagréments que l'on éprouve en traversant la Manche, une perte de temps considérable, du trouble et des dépenses.

LOUIS DE BEBIAN Agent,
55, Broadway, New-York.

Agents à Montréal:
W. M. KNOWLES & CO.,
201, rue des Commissaires

22 Octobre. 38—r

Vapeur Laprairie.

A partir de Lundi 15 Novembre (jusqu'à avis contraire) le vapeur *LAPRAIRIE*, Capt. M. DEMERS, fera deux voyages par jour. Les heures de départ seront comme suit:

De Laprairie: 7 30 a.m. — 10.30 a.m.
De Montréal: 8.45 a.m. — 3.00 p.m.

E. BEAUVAIS, Sec.-Trés.

13 Nov.—56 x

COMPAGNIE DE STEAMERS "STATE LINE"

Tons.		Tons
Indiana, 4,000		Louisiana, 3,800
Florida, 4,000		Virginia, 3,800
Nevada, 4 000		Minnesota 3,500
Georgia, 3,800		Alabama, 3,500
Pennsylvania, 3,800		

Les vapeurs puissants et de premier ordre ci-dessus énumérés, partant de New-York chaque MERCREDI, ont été lancés dans le courant de ces deux dernières années.

Les salons sont magnifiquement meublés et l'on trouve à bord piano, bibliothèque, salon réservé aux Dames, fumoir, bain, etc. Les cabines sont grandes, bien aérées et bien éclairées, et dans chacune il y a une sonnette électrique pour appeler les garçons ou les servantes.

Prix du passage de Montréal:

A Liverpool, Glasgow, Belfast et Londonderry, 1re classe $60, 2de $45, entrepont $28.

A Hambourg, Havre, Anvers et Rotterdam, 1re classe $70, 2de $55, entrepont $28.

A Paris et Brême, 1re classe $80, 2de $65, entrepont $29.

Les passagers pourront se procurer des billets à prix réduits de ou pour toutes les parties de l'Europe. Voir les plans des cabines et les prospectus détaillés.

DAVID WATERS, Agent.
135, rue St. Jacques, Montréal
Bureau première porte en haut

19 mai.—211 a c k

DEMANDE AU PARLEMENT

AVIS

La Compagnie des Moulins à Coton de V Hudon, Hochelaga, incorporée par Lettres Patentes de Son Excellence le Lieutenant Gouverneur, en Conseil, en vertu de l'Acte pour l'Incorporation des Compagnies à Fonds Social, donne avis par les présentes, qu'elle s'adressera au Parlement de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour en obtenir de plus amples pouvoirs et spécialement celui d'émettre des Débentures portant hypothèque sur les biens de la Compagnie.

Par ordre,
F. C. CHARBONNEAU,
Secrétaire.

30 octobre.—45 m

AVIS.

Le soussigné s'adressera à la Corporation de la cité de Montréal, pour obtenir la permission d'ériger un petit engin à vapeur pour faire fonctionner un élévateur, sur ses prémisses, Nos. 724, 726 et 728, rue Craig, dans le quartier Ouest.

HENRY J. SHAW, Encanteur.

Montréal, 10 Novembre 1875 —53 dx

AVIS.

Demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour un acte incorporant "The Patriotic Insurance Company."

CARTER & KELLER,
Solliciteurs des Applicants.

Montréal 20 Octobre 1875.—40

AVIS.

Demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, en prochaine session, pour un acte incorporant "The Church Home of Montreal."

CARTER & KELLER,
Solliciteurs des Applicants.

Montréal, 20 Octobre 1875.—40

AVIS.

Le soussigné s'adressera à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour en obtenir un bill pour incorporer la Compagnie de l'Aqueduc de Rigaud, avec tous les droits, pouvoirs et priviléges s'y rattachant.

LOUIS JOSEPH OCTAVE CHEVRIER.

Rigaud, 29 Octobre 1875.—45

AVIS.

Demande sera faite par le "Recteur et les Marguilliers de l'Eglise de Saint Etienne, de la Paroisse de Saint Etienne, dans le Diocèse de Montréal" à la Législature Provinciale pour autoriser la vente de la dite Eglise et du terrain sur lequel elle est construite et pour rebâtir la dite Eglise.

Montréal, 26 Octobre. 41—um k

CANADA,
Province de Québec,
District de Montréal.

Dans la Cour Supérieure.

DAME MARY McDONNELL,
Demanderesse.

vs.

JOSEPH J. RYAN,
Défendeur.

La Défenderesse a institué une action en séparation de corps et d'habitation, et pour pension alimentaire, contre son mari le dit défendeur.

ABBOTT, TAIT, WATHERSPOON & ABBOTT,
Procureurs pour la Demanderesse.

Montréal, 9 Novembre 1875. 53—um

LA MINERVE

Journal Quotidien

Deux Editions par jour: Matin et Soir

PRIX D'ABONNEMENT.

[Payable d'avance.]

EDITION QUOTIDIENNE.

Ville ... un an ... $6.00
" ... six mois ...
Campagne ... un an ... 6.00
" ... six mois ... 3.00
Etats-Unis ... un an—en or ...
" ... six mois—en or ...

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

Ville et Campagne ... un an ... 3.00
" ... six mois ... 2.00
Etats-Unis ... un an—en or ... 5.00
" ... six mois—en or ... 2.50

Tout abonné désirant cesser son abonnement, doit en donner avis au moins un mois d'avance, et payer les arrérages. Tout semestre commencé doit se continuer jusqu'à échéance.

TARIF DES ANNONCES, par ligne

Première insertion Nonpareil ... 10 cen
Autres insertions, si insérées tous les jours ... 5
Autres insertions, trois fois par semaine ... 6
Autres insertions, deux fois par semaine ... 7
Autres insertions, une fois par semaine ... 8
1 mois (tous les jours) ... $1.00
2 " " ... 1.50
3 " " ... 2.00
6 " " ... 3.00
1 an ... 5.00
3 fois par semaine, un quart du prix ci-dessus
Deux " " un tiers " "
Une " " une demi " "
Dans les 2e et 3e pages, 25 par cent extra.
Avis de Naissance, Mariage et Décès, 50c.

AVIS.

Toutes Notices ou Avis spéciaux en faveur de Manufactures ou de Corporations privées et publiques, Concerts, etc., etc., seront chargées à dix centins la ligne.

La Semaine Agricole

Edition Hebdomadaire de La Minerve.

PARAISSANT LE VENDREDI MATIN.

ABONNEMENT,

Un an, payable d'avance ... $1.00
Etats-Unis (en or) ... 1.00

ANNONCES,

10c par ligne ... par insertion
1 mois ... 75 centins
3 " ... $1.25
6 " ... 2.00
un an ...

ÉDITION DE 5 HEURES

DERNIÈRES DÉPÊCHES.

Buffalo, 19—Les élévateurs *Hazard* et *Excelsior* ont été complètement détruits par le feu ce matin. La perte est évaluée à $ 00,000.

Philadelphie, Pensylvanie, 19—Walter Parks, 20 ans, et Samuel Boens, 14 ans, apprentis chez Jno. F. Brown, cordonnier le couteur, ont essayé d'empoisonner leur maître, hier soir, en mettant du poison dans son thé.

New-York, 19—Stephen Simmons, de Brooklyn, a été convaincu, dans la Cour des Etats-Unis, hier, d'avoir tenu une distillerie illicite, et a été envoyé en prison en attendant sa sentence.

La navigation est fermée sur l'Ottawa. Elle sera fermée dans quelques jours sur le St. Laurent. Les bateaux de Québec ont éprouvé de grandes difficultés en montant, jeudi soir; ils ont rencontré des glaces flottantes. Le *Québec* a reçu les passagers du *Trois Rivières*, qui s'est échoué mercredi soir entre Sorel et l'entrée du Lac St. Pierre.

ASSAUT ET VOL.—L'Hon. J. O. Bureau, sénateur, a été assailli hier soir le 18 par plusieurs voyous, qui après l'avoir assommé et terrassé, l'ont été tablement délivré de sa bourse. Le Dr. Beaudry, appelé à lui donner ses soins dit qu'heureusement les blessures ne sont pas dangereuses.

PETITES NOTES.—Madame Charles Pelquin, de St. Sulpice, est morte subitement hier matin au marché Bonsecours. Elle se plaignait en se rendant à la ville de douleurs à l'estomac, et elle s'est affaissée sans vie peu de temps après son arrivée. On a immédiatement mis le corps à bord du vapeur qui a dû le transporter à St. Sulpice.

—Le bassin de Chambly et une partie de la rivière Richelieu se sont couverts de glace dans la nuit de mercredi à jeudi.

—Les procédés criminels commencés contre les soi-disant émeutiers relativement à la bagarre du 2 septembre lors de la tentative avortée d'enterrement de Guibord, ont été discontinués jeudi, et les prévenus ont été en conséquence renvoyés des fins de l'accusation. *Tout est bien qui finit bien*

—La revue annuelle du régiment du Prince de Galles a eu lieu mercredi soir au rond à patiner, en présence des lieutenants-colonels Fletcher, Lovelace et Bacon. Plus de 700 militaires de ce corps ont pris part à la parade. M. Fletcher les félicita, à la fin des exercices, sur leur bonne tenue et l'empressement qu'ils ont montré à se rendre sous le drapeau toutes les fois qu'ils en ont reçu l'ordre. Après un discours et quelques paroles de M. Bond, les hommes se dispersèrent.

—Le dommages causés par le feu au magasin de M. A. Deroche, tabaconiste sur la rue St Paul, sont de minime importance, mais l'eau, qui n'a pas été ménagée pour éteindre l'incendie, a avarié la marchandise pour une valeur approchant $1,000. Du reste, les pertes son couvertes par une assurance à la Royale Canadienne.

—Le *Witness*, dans une nouvelle biographie fort élogieuse de M. Jos. Doutre, à la date du 16 courant, informe le public que son héros est accompagné partout où il va d'un homme de police pour l'empêcher d'être assassiné, et que de plus, une garde fait le guet toute la nuit aux abords de sa maison. Ce luxe de précautions paraît bien superflu. M. Doutre n'a pas eu le moindrement à souffrir pour la cause de la libre-pensée, mais au contraire il n'y a trouvé qu'une excellente occasion d'accroître sa fortune sans péril. Des libéraux comme lui ne sont pas, du reste, fort redoutables. Même ils font notre affaire; car par leurs extravagances et leurs excès, ils sonnent le glas du libéralisme dans le pays.

—La Compagnie du Télégraphe de Montréal a ouvert des bureaux à Huntsville et à Port Sydney, dans la province d'Ontario.

COUR DE POLICE.—Vendredi, 19 Novembre.—Présent, W. H. Brehaut, Magistrat de Police.

Still Bourgeois, barbier, prévenu du vol d'une pipe, est acquitté.

Hector Trepanier, journalier, vol d'une pipe à Jean Saurial, 2 mois aux travaux forcés.

Louise Barbeau, larcin, s'en retourne jusqu'ici.

Delima Lemay, accusée de s'être servie d'un langage insultant à l'adresse de Louise Barbeau, est renvoyée des fins de la plainte.

Cyrille Lafleur est déchargé, après procès, d'une accusation de vol.

Louise-Delphine Harnois, femme Montbriand, a été assaillie par Charles Coupal et Michel Lescarbeau; ils sont condamnés le premier à $10 ou 2 mois, et le second à $3 ou 1 mois.

Une cause d'assaut et batterie est réglée à l'amiable hors de Cour.

COUR DU RECORDER.—Vendredi, 19 Novembre.—15 prisonniers défilent tour à tour devant le tribunal; sur ce nombre, 9 sont acquittés d'une accusation d'ivresse et perturbation de la paix.

John Karr, conduisant une voiture sans s'être pourvu d'une licence, $1 ou huit jours.

Les autres prisonniers sont condamnés pour avoir bu plus que de raison. Leurs noms ne méritent guère de sortir de l'obscurité qui les protège.

—Corsets et Caleçons pour Hommes, en laine à par cents, à $5.75 à douzaine. Coton blanc Horrockse "A" à 10½c. Coton blanc Horrockse "B" à 12½c Chez S. Carsley, 393 et 395, Rue Notre-Dame.

BAZAR.—Le Bazar annuel des Dames Patronesses de St. Vincent de Paul, rue Visitation, est commencé de dimanche dernier. Le but de ce Bazar est connu du public, et c'est un devoir pour lui de l'encourager généreusement.

Il y aura tous les soirs des représentations, tableaux vivants, chansons comiques, etc, par MM. Labelle, Liver, Lussier et autres si avantageusement connus du public.

M. Liver a dû hier soir divertir agréablement l'assistance, les Dames patronesses lui offrant leurs plus sincères remerciements, et invitent le public à encourager leur œuvre en venant faire disparaître des tables les magnifiques objets qui font l'admiration des visiteurs. 61—st

—Etes-vous faible, nerveux, avez-vous des insomnies ou un sommeil agité, sans appétit, lourd et apathique à votre lever? S'il en est ainsi, quelques doses du VIN de QUININE DE CAMPBELL vous remettront bientôt en parfait état de santé.

Il est incalculable, le bien opéré par le VIN DE QUININE DE CAMPBELL.

Une piastre vous guérira de la perte de l'appétit, de la lassitude, débilité générale, etc., et vous la dépensez pour vous procurer une bouteille de VIN DE QUININE DE CAMPBELL.

Le nom était anciennement ECORCE DES JESUITES pour ECORCE DU PEROU ou quinquina. La Quinine est son principal principe actif, et est l'ingrédient du remède du VIN DE QUININE DE CAMPBELL.

Le rouge cardinal est la couleur fashionable cet automne. Après celle-là, la couleur la plus fréquemment employée est le jaune qu'on voit sur le papier enveloppant chaque bouteille de VIN DE QUININE DE CAMPBELL, le grand tonique. 60

LA SANTÉ RENDUE AUX MALADES.—Les personnes souffrant de débilité, d'attaques de nerfs, d'insomnie, faiblesse, débilité nerveuse, et de toutes les maladies contractées dans la jeunesse, peuvent se guérir radicalement en employant l'ESSENCE DE VIE DU PROF. HUBERT. Envoyez pour circulaire à

HUBERT & CIE.,
Seuls Propriétaires,
No. 22, Rue St. Jean, Montréal.
25 oct.—40 a k

AVIS AUX ACHETEURS DE PROPRIÉTÉ.—Les personnes désirant acheter des maisons ou les lots de terrains, dans la ville ou les faubourgs, feront bien de s'adresser à MM. de Mandeville et Cie., No. 104, rue St. François-Xavier, car ils ont à vendre un nombre considérable de belles propriétés dans toutes les parties de la ville. Les acheteurs trouveront de grands avantages en s'adressant à lui.—j-43.

AVIS AUX CAPITALISTES ET A CEUX QUI ONT DE L'ARGENT A PRÊTER.—MM. DeMandeville & Cie., obtiennent un intérêt annuel de dix par cent, garanti par une première hypothèque sur des propriétés améliorées pour toute personne ayant de l'argent à prêter pour 6 mois, 1, 2, 3, 4 et 5 ans

L'intérêt sera payable par trimestre ou semi annuellement au gré du prêteur.

S'adresser par lettre ou en personne au Bureau No. 104, Rue St. François-Xavier. 5.—j

ON DEMANDE A ACHETER une résidence ou maison double sur la rue St. Denis ou la rue St. Hubert. Celui qui voudrait en vendre une, peut trouver un acheteur en s'adressant à MM. DeMandeville & Cie., No. 104, rue St. François Xavier. 48 j

PERRUQUES, BANDEAUX ET NATTES, ETC Préparés par Jos. Bissaillon, perruquier, 205, Rue Notre-Dame, Montréal, où l'on peut trouver un fonds complet de tous les articles dans cette branche. L'on demande une visite.

Chambres à bains pour Dames et Messieurs.

8 mars. 151—a ô

NAISSANCE

—Au Manoir Seigneurial de Ste. Ursule, le 15 courant, la Dame de Louis Caron, écr., marchand, un fils, décédé le même jour.

DÉCÈS

—A la Longue Pointe, le 18 courant, M. Séraphin Boucher, à l'âge de 64 ans. Il était paralysé depuis 5 ans.

LIVRES NOUVEAUX.

Afrique équatoriale (L'); Gabonais, Pahouins, Gallois par le marquis de Compiègne, ouvrage enrichi d'une carte spéciale, in-12 br.	1 00
Araucan (L') par G. Aimard, in-12 br	0 75
Bouquet sans maître (Le) ou étude de 1000 fleurs ou plantes champêtres de la France, par Auguste Jardel, in-12 br	0 80
Castel Chétien, Scènes de la guerre de l'indépendance du Mexique, par G Ferry, in-12	0 85
Coureur des Bois (Le) ou les chercheurs d'or, par G. Ferry, 2 vols. in-12	1 75
Chemin de la vertu (Le) par le comte de Champagny, in-12	0 63
Chasseurs Mexicains (Les) par G Aimard, in-12	0 75
Chancellor (Le) par Jules Verne, [nouvel ouvrage paru tout récemment] in-8	1 20
Carmela, par Princesse Olga Cantacuzène, 2 vols, in-12	1 50
Compagnons de la Croix d'argent (Les) par Clément Just, in-12	0 75
Chevaliers de l'écritoire (Les) par Raoul de Navery, in-12	0 75
Compagnons du désespoir (Les) par A. de Lamothe 3 vols in-12	1 50
Démocratie en France au Moyen-Age (La) par F. C. Perrens, 2 vols. in-12	1 75
Drames de la misère (Les) par Raoul de Navery, 2 vols. in-12	1 50
Enigme (L')—Les Scalpeurs blancs, par G Aimard, in-12	0 75
Erreurs et mensonges historiques par M. Chs. Barthélemy, 5e série in 12	0 50
Fils de la Tortue (Les) par G. Aimard, in-12	0 75
Général Lee (Le); sa vie et ses campagnes par Edward Lee Childs, in-12	0 85
Gentilhomme de 89 (Le) par A. Quentar, auteur d'Aurélia, 2 vols in-12	1 50
Géographie illustrée de la France, par Jules Verne, magnifique volume, grand in 8o illustré	3 00
Histoire de Gustave-Adolphe, Roi de Suède, par E. le Parlieu, in-12	0 88
Institutrice à Berlin (L'), par Melle. Marie Maréchal, in-12	0 75
Le Jeu de la Mort—La tontine infernale, par P. Féval, 2 vols. in-12	1 50
Journal de la Reine Victoria; sa vie dans les montagnes d'Ecosse, par A. Helps. in 8o 75c réduit à	0 40
Jonchée de fleurs (Une) par Mme. F. Testas. in-12	0 50
Lion du Désert (Le) par G. Aimard, in-12	0 75
Otto Gartner, par Marin de Livonnière, in-12	0 50
Patira par Raoul de Navery, in-12	0 75
Retour (Le) par Paul Delaunay, in-12	0 50
Précurseurs de la Révolution (Les) par Ernest Louan in 8o	0 71
Trouvailles de M. de Montvert, par la baronne Martineau des Chesnez, in-12	0 63
Ville et Village—Le bonheur d'un millionnaire, par Jean Grange in-12	0 75

Assortiment complet d'ALMANACHS Français pour 1876 à 15 cents chaque.

En vente à la Librairie de
J. B. ROLLAND & FILS,
Nos. 12 et 14 Rue St. Vincent, Montréal.
19 Novembre. 61

NOTRE SALLE D'ETALAGE!

Jackets en drap épais pour toutes les bourses de $4 à $7.
Jackets en astracan $20.
Jolis Manteaux d'Opéra $3.50
Nos costumes d'hiver de $8 75 et $9.00 se vendent rapidement, ainsi que ceux de première qualité depuis que nous en avons diminué les prix.

JUPONS.

Bons Jupons piqués à $1.50.
Jupons en satin noir et de couleur, piqués depuis $6 25
Bons Jupons en laine 75c.
Jupons Balmoral de meilleure qualité, brodés élégamment depuis $3.50 à $5.10
Jupons en laine pour enfants 65c.

CHALES.

On vient de recevoir un assortiment de Châles Paisley, français et en laine d'Ecosse.

Costumes, Jupons, robes de chambre, confectionnés sur commande.

S. CARSLEY,
393 et 395, Rue Notre-Dame.
17 Novembre. 67

KELLY & LAVIGNE, PLATRIERS, 317, Rue St. Constant, et 316, Rue St. Laurent.—Stricte attention aux ouvrages.
30 Juin. 244—a K

A VENDRE

Le soussigné offre en vente sa superbe Tannerie, moulin à carde, machine pour fouler, presser, raser et teindre l'étoffe sur un bon pouvoir d'eau, tout près du dépôt

S'adresser à
LOUIS FOURNIER.
Danville, 12 Nov. 1875.—57 um c

A VENDRE

A Lotbinière, un vaste établissement de Tannage et de Corroierie, muni d'un excellent engin et de machines pour la fabrication de divers cuirs. Aussi, une maison inachevée et un terrain superbe.

S'adresser à
L. U. GRENIER, Ecr., M.P.,
A Lotbinière.
Ou à
L. P. LEMAY, Ecr.,
A Québec.
5 Novembre. 49—i

Aux Employés du Gouvernement, Syndics Officiels, etc.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA CITOYENNE"

émet, sans délai, des Polices de Garantie, sur la fidélité des Employés du Gouvernement en général, en remplacement de cautions privées, aux taux de prime *les plus réduits*.

Cette compagnie est *la seule*, dans toute la Puissance, qui émet des Polices de Garantie combinées avec l'assurance sur la vie, moyennant laquelle celui qui est assuré devient sa propre caution personnelle.

EDWARD STARK,
GÉRANT.
Bureau Principal: No. 179, Rue St. Jacques, Montréal.
7 Octobre. 25—a k

La Cie. d'Assurance Lancashire
CAPITAL .... £2,000,000 Stg
Sur les incendies & la vie

Les soussignés ayant été nommés agents pour cette excellente compagnie d'assurance, sollicitent une part du patronage de leurs amis et du public en général.

HENRY MACKAY & CIE.,
No. 1, "Merchants Exchange.
8 Juin. 228 a c k

COMPAGNIE D'ASSURANCE "COMMERCIAL UNION," de Londres, Angleterre.
CAPITAL .... £2,500,000 Stg

Les assurances contre le FEU et sur la VIE sont reçues à des conditions très-favorables.

Bureau: 43, Rue St. François-Xavier.
FRED. COLE,
Agent-Général.
11 Juin. 230—a k

AVIS
Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la vie
ATLANTIQUE
D'ALBANY, N.Y.
229, RUE ST. JACQUES, 229

Les soussignés sont les seuls Agents autorisés pour la province de Québec. Tous les renouvellements doivent en conséquence être payés à ce bureau, le reçu des Agents soussignés étant seul valide.

RINGLAND & EVANS,
Agents-Généraux.
17 nov.—59 um k

PAPIER DE MANILLE.

La Compagnie de Papier et de Cartes de Montréal (limitée) a en mains et offre en vente à bas prix un lots considérable de papier à envelopper et sacs en Papier.

15x21—9, 10, 12, 15, 17 lbs	16x22—11 lbs
18x23—20, 25 lbs	17x21—14, 16, 17 lbs
18 x24—10, 11, 12 11 lbs	18x27—16, 17, 20 lbs
22 x 29—30 35 lbs	24x31—29, 25 lbs
24 x 30—50 lbs	2 x 6—2, 3 lbs

515, rue Lagauchetière.
28 juillet.—sm k c

MAISON ST. DENIS.
RESTAURANT FRANÇAIS.
COIN DES RUES BONSECOURS ET CHAMP-DE-MARS.

M. ÉDOUARD FORTIN, ayant acheté de M. E. L. ETHIER, le magnifique Restaurant ci-haut mentionné, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il continuera comme son prédécesseur à donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage.

Le nom si bien établi de ce Restaurant restera toujours au rang de première classe.

Les vins et les liqueurs seront toujours des meilleures marques et la cuisine française.

Lunchs déjeuners et dîners servis à toute heure.

Attention toute spéciale accordée aux dîners privés et aux réunions d'amis.

Le Dimanche, le restaurant est ouvert depuis midi, jusqu'à 9 h. p.m.
23 janvier 1875.—114 a

HOTEL YAMASKA
TENU PAR
HAMEL & FILS
Coin des Rues GIROUARD et LAFRAMBOISE
St. HYACINTHE

La maison vient d'être restaurée à neuf et offrira tout le confort que les voyageurs et les pensionnaires aiment à trouver dans un hôtel de première classe.

Chambres spacieuses et soins empressés.

Cet hôtel est situé au centre des affaires, près du dépôt, dans une des plus belles places de la ville. Les touristes y trouveront un lieu magnifique pour passer la saison, ou une soirée agréable.

St. Hyacinthe, 1er sept. 1875. 285

HOTEL DE LA MARINE
RESTAURANT FRANÇAIS
149, Bleecker Street, NEW-YORK
Table d'hôte à midi et de 5½ à 7½ hrs.
Café et Billards.
A. DELAPORTE, Propriétaire.
Succ. de J. LARRU.

Les journaux français des Etats-Unis, du Canada et de la France, etc., etc., sont reçus régulièrement.
Interprète et renseignements obtenus gratis.
21 sept.—a k H

JOHN McARTHUR & FILS
Marchands d'Huiles, Peintures, Couleurs, &c.,

ont transporté leur Magasin dans l'établissement depuis longtemps occupé par MM. Gillespie, Moffatt & Cie.,

Nos. 310, 312, 314 et 316, Rue St. Paul,
ET
Nos. 253, 255 et 257, Rue des Commissaires,

Ces Messieurs ont toujours en magasin et reçoivent par chaque arrivage un assortiment complet des meilleures qualités de blanc de plomb et couleurs broyées à l'huile, couleurs, vernis, huiles, teintures, produits chimiques, vitres, matériel pour peintres et artistes, verre de couleur, verre poli et uni, &c., &c.
18 Mai. 210

FRY'S CARACAS COCOA,

"Fondée depuis près d'un siècle, la maison FRY & FILS, de Bristol, tient en Angleterre le premier rang pour la supériorité de ses produits, aussi leurs Chocolats de santé aromatisés, à la crême, aux amandes, ainsi que leurs Cacaos pulvérisés, sont-ils irréprochables et possèdent-ils une réputation justement méritée."—*Journal de l'Académie Nationale Manufacturière et Commerciale, Paris.*
30 Juin. 244—a K

GRANDE VENTE
$75,000
DE
MARCHANDISES SECHES

Nous désirons informer nos pratiques et le public que le et après

Mercredi, le 17 Novembre

Toutes NOS MARCHANDISES (sans exception) seront vendus avec une

REDUCTION CONSIDERABLE
(POUR VENTE AU COMPTANT)

Que chacun consulte son intérêt et prenne avantage de cette Grande Vente A BAS PRIX.

268, Rue NOTRE-DAME
BERNARD & FRERES
16 Novembre. 53

VENTE A SACRIFICE.

LE FONDS DE BANQUEROUTE
DE
S. A. TESSIER
FAILLI
221, RUE ST LAURENT
CONSISTANT EN
MARCHANDISES SECHES
SE MONTANT A
$30,000
SERA MIS EN VENTE
Jeudi, le 18 Novembre
ET LES JOURS SUIVANTS

J. & H. BLACK
17 nov.—m k 68

PREMIER PRIX.
ETABLISSEMENT DE PELLETERIES
COIN DES RUES
NOTRE-DAME ET ST. LAMBERT

PELLETERIES
En grande variété.
Spécialité de Manteaux en Fourrures, garnis ou non garnis.
Prix convenables à la saison.
Oct. 37

WM. P. RIEPERT & CIE.,

Manufacturiers et Importateurs de Fourrures, Chapeaux et Casquettes, en gros et en détail, ont en mains un assortiment général de Chapeaux et Casquettes du printemps.

99 et 103, Rue St. Laurent

CHEMISES! CHEMISES!
KEMP & Cie.
1859—ETABLI EN—1859

Ont toujours en mains un grand assortiment de Chemises de toute façon et grandeur, de 13½ à 17½.

Chemises, Collets et Poignets fait à ordre sous le plus court délai.

KEMP & Cie,
86, Rue Notre-Dame, Montréal, 2ème porte de l'Eglise Notre-Dame.
27 Avril. 193—r

MAGASIN A BON MARCHÉ AU COMPTANT.

Nous avons actuellement en mains un assortiment de choix de nouveaux Thés et d'Epiceries, que nous vendrons à 15 cents meilleur marché que partout ailleurs. Nous vendons:

Bon thé Japon à	50c par lb
Do de choix	45c do
Gunpowder superfin	75c do
Bon thé noir	25c do
Souchong anglais supérieur pour déjeuner	70c do
Sucre jaune brillant	9c do
Sucre supérieur en morceaux	10c do

Meilleur beurre toujours en mains aux plus bas prix, en gros et en détail.

JAS. LOWE, Jr., & Co.
706 & 707, Rue CRAIG, vis-à-vis les bureaux de [illegible].

P. S.—M. J. J. HAYES est toujours au même endroit, où il sera toujours heureux de voir ses anciennes pratiques.
28 Mai. 218—a c k

MAISON NOTRE-DAME
88, RUE NOTRE-DAME, 88
VIN DE MESSE

Nous soussignés, sollicitons la faveur de vos commandes

En vous informant que nous avons un choix d'Epiceries, Vins et Liqueurs de toutes qualités, etc., etc.

E. MATHIEU & FRERE,
88, rue Notre-Dame.
ct.—12 dm

GIN De KUYPER
Barriques, Quarts et Octaves
CAISSES ROUGES ET VERTES

Venant d'arriver par le "Cornelia," et à vendre en entrepôt ou droit payé.

RODIER, HEARN & CIE.
28 oct.—r 48

Maison Nationale
NOUVELLE EPICERIE.
Victor Trudel
Ci-devant de la Maison
MATHIEU & TRUDEL
NO. 18, Rue Bonsecours
A deux portes de la rue Notre-Dame.

Cette Maison nouvellement établie vient de recevoir d'Europe une grande quantité

D'Epiceries,
Liqueurs,
Cognac,
Gin, et
Vin de qualité supérieure

M. TRUDEL ayant servi le public pendant plus de 17 ans, la longue expérience et l'habileté qu'il a déployées dans les affaires doivent lui gagner la confiance et la sympathie.

Une visite est sollicitée.

VINS de MESSE venant avec l'approbation de Mgr. de Montréal.
28 Mai. 213—a

COGNAC;
VINS DE BORDEAUX

COGNAC	VINS DE BORDEAU
Quantin & Co., Négociants, Propriétaires, à Fléac-Cognac, [Charente.	Duclos frères, Négociants, Propriétaires Chateau-de-la Gravade, à Bordeaux.

H. BERNARD, seul agent pour ces deux maisons, de 1ère ordre, vient de recevoir des échantillons de leurs marchandises, d'après les commerçants qui ont déjà reçu de ces marques rien ne laisse à désirer et elles sont jugées supérieures à tout ce qui a pu arriver jusqu'à ce jour sur ce marché, non-seulement il rendra visite aux commerçants de cette ville, mais encore il s'estimera heureux de recevoir ceux auxquels il n'aurait pas eu occasion de faire connaître ces produits pour leur en soumettre les échantillons, qu'il tient dans tous les cas à la disposition des commerçants de ce pays et à des prix réduits.

H. BERNARD Courtier,
Nos. [illegible] et 298, rue St. Paul.
Juin 1875.

H. BERNARD seul agent en Canada, pour le Vinaigre de M. Michel [illegible], se trouve heureux de pouvoir offrir au commerce, un vinaigre jusqu'ici inconnu c'est-à-dire un vinaigre parvenu à sa dernière perfection possible: Pureté, goût et force, c'est à ce triple titre et justement mérité, et des prix défiant toute compétition qu'il ose espérer l'encouragement du public. Il est également agent pour les maisons ci-dessous:

Thompson, Hays & Cie., Edinburgh, vin en bois, planches à laver, etc., etc.
Cateau Frère, marc aroma et vermouille.
Humbert et cie., assortis, etc.
17 Juin. a k—235

HADDECKS fumés,
HARENGS fumés de Yarmouth,
HARENGS ouverts fumés "Kippered"
Reçus tous les jours par Express.
DUFRESNE & McGARITY,
221, Rue Notre-Dame.
28 Septembre. 16—r

Huitres, OYSTERS, Huitres
A BON MARCHÉ.

Les soussignés ayant été nommés agents pour la vente des HUITRES DU GOLFE sont prêts à fournir toutes sortes d'Huitres, tels que

Malpec, Bouctouche, St. Simon, Caraquette,

à très bas prix. Les huitres seront transportées dans toutes les parties de la ville.

Les ordres de la campagne seront remplis avec promptitude

N'oubliez pas la vieille place

39 & 41, Rue St. Paul,
Près des vieilles Casernes.
J. E. LAREAU & CIE.
20 Octobre. 16—dm k

Huitres! OYSTERS, Huitres!

M. C. FOURNIER a constamment en main les Huitres suivantes:

Malpec, Caraquettes,
Shediac, Bouctouche

S'adresser au Quai de la Compagnie du Richelieu.
6 oct. 23

INDUSTRIE CANADIENNE,
EMPOIS DE 1ère QUALITÉ

Les soussignés sont prêts à approvisionner le commerce d'un empois supérieur, garanti, à ces prix des plus modérés.

O. & E. B. PRIEUR,
Côteau Landing.
16 Novembre. 58—sm p

Réduction de 50 par 100

MM. PREFONTAINE & PARIZEAU sont chargés (par qui concernés) de vendre au plus vite possible le stock de bois de sciage bien assorti et très-sec qui se trouve dans un clos sur la Rue Mignonne, No. 405, coin de la Rue Jacques Cartier. Que tous ceux qui ont besoin de cet article viennent voir le Stock et les prix qui sont réduits de 50 à 75 par cent plus bas que la valeur réelle. N'oubliez pas que ça doit être vendu sans réserve et au plus vite.
5 Novembre. 52—um k

BRIQUES ET SABLE A VENDRE

Les soussignés informent respectueusement le commerce et le public en général qu'ils manufacturent maintenant des Briques à leurs remises de Briques, sur la Ferme "GATE"; ils vont aussi ouvrir des Puits de Sable, et seront prêts cet automne à prendre des contrats pour la pierre de fondation et pour la chaux.

On pourra obtenir les informations nécessaires en s'adressant au Bureau No. 147, Rue St. Jacques.

HOGAN & BESFORT,
147, Rue St. Jacques.
5 Août. 275—j

NOUVEAU SYSTEME DE CHAUFFAGE
PATENTÉ EN 1875.
CHEMINEES SOLAIRES.

Au moyen de cet appareil simple, et élégant, on chauffe pendant quatorze heures avec dix centins par jour un appartement de 310 pieds cubes d'air, à une chaleur de 18 à 20 degrés centigrades, la température étant à zéro degré et cela sans fumée, sans poussière, sans odeur.

Les hommes compétents sont invités à venir s'en rendre compte.

La Cheminée Solaire fonctionne tous les soirs de 2 à 5 heures P. M., rue Craig, No. 528.

La patente pour le Canada est à vendre en entier ou par fraction par—

V. MARTY,
Inventeur, Propriétaire de la Cheminée Solaire.
29 oct.—44 q p

John Richardson
MARCHAND DE BOIS ET DE CHARBON
128, RUE ST. ANTOINE

Bois scié et fendu livré en petite quantité, à la convenance des acheteurs. Bois mérid, bois mou. Charbon, depuis 50c et au dessus livré en sac.
19 Juin.—a c k 237

A[illegible] TE DE
FONDS DE BANQUE[illegible]
DE
MARCHANDISES SE[illegible]
A vendre par soumissions.

Des soumissions à tant dans la piastre, sur la valeur de l'inventaire, seront reçues par le soussigné, jusqu'à

Jeudi, le 25 Novembre courant
A MIDI,

pour le Fonds de Commerce de Marchandises Sèches et les accessoires du magasin appartenant à la succession en faillite de

C. HEALY

Le Stock est bien assorti et en bon ordre, et les accessoires, se montent à $7045.26. On peut maintenant examiner l'inventaire et le stock en s'adressant à Craig & Moffat, 11, rue de l'Hôpital.

La plus haute ou aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Les soumissionnaires devront mentionner les noms des garanties, s'ils en offrent.

DAVID J. CRAIG,
Syndic Officiel.
Montréal, 15 Novembre 1875.—56 i

L'ACADEMIE DE MEDECINE DE PARIS

Et toutes les autres Corporations Médicales de l'Europe recommandent l'emploi de la Quinine dans les cas de faiblesse, perte d'appétit, et autres malaises se rattachant les uns aux autres. Prise en solution de Vin d'Espagne, comme par exemple dans le VIN-QUININE DE CAMPBELL, qui est le meilleur, ses effets sont certains et réguliers.

L'usage de quelques bouteilles en fournit la preuve.

A vendre chez tous les épiciers en gros et en détail du Canada.
20 oct.—r 41

LE SEUL ALIMENT
Propre à remplacer avec succès le LAIT MATERNEL pour l'enfant.

M. NESTLE a en sa possession des certificats qui recommandent cette préparation, et qui viennent des médecins et chimistes les plus éminents de Londres, Paris, Berlin, Leipzig et New-York.

Nous avons soumis la "Farine de Nestlé," à l'analyse et à l'examen ces principaux Médecins de Montréal, qui la prescrivent maintenant.

Cette nourriture si convenable à l'enfance, n'a pas besoin de lait pour être préparée, il ne faut pour cela que de l'eau; avantage que n'a aucune autre préparation dans ce genre.

A vendre par les principaux Chimistes et Pharmaciens de cette ville.

Les marchands en seront approvisionnés par

THOS. LEEMING & CIE.,
Seuls Agents pour la Puissance.
23 oct.—44 m k

TRAITEMENT MIRACULEUX POUR LES MALADIES DES YEUX.

Le Dr. BRODEUR vient de découvrir un remède miraculeux pour les maladies des Yeux les plus invétérées. Le jeune âge comme le vieil âge s'en servent avec le plus grand avantage. Il n'a jamais manqué de procurer une guérison complète dans tous les cas qui ne demandent pas une opération chirurgicale. Ainsi, les yeux fatigués par l'ouvrage ou les veilles, les yeux larmoyants, les inflammations des paupières, l'inflammation de la conjonctive, les maladies d'yeux chez les enfants, enfin une foule d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ici. Il possède aussi un remède infaillible pour les maux d'oreilles et de dents. Ainsi donc que ceux qui souffrent et qui désirent être soulagés et guéris viennent le consulter à son Bureau, No. 420, rue St. Laurent.

P.S.—Votre argent vous sera remis s'il n'y a pas guérison.
8 nov. 1—j7

S. F. P.

Pour la consomption, le mal de tête, la perte d'appétit, faites usage du PURGATIF DU SUD, remède le plus délicieux. Les grandes personnes en aiment le goût et les enfants le préfèrent au sucre.

Vendu par tous les Pharmaciens.
Prix: 25 cts le baton.
6 oct.—r 21

LES HEMORROIDES

Sont infailliblement guéries par l'onguent hémorroïdale du Dr. MATHIEU, sinon l'argent est remis.

Prix, $1 la boite, ou 6 boites pour $5. Envoyé à n'importe quelle adresse dans le Canada, après réception du prix. On accorde un pourcentage libéral au commerce. En gros et en détail.—THE WINGATE CHEMICAL, Co., Carré Victoria, Montréal.

Principal Dépôt, 198, rue Notre-Dame
7 août.—272 qm o q

PILULES CATHARTIQUES D'AYER,

Pour le soulagement et la guérison de tous les dérangements de l'estomac, du foie et des intestins. C'est un apérient doux et un excellent purgatif. Composées entièrement de végétaux, ces Pilules ne contiennent ni mercure, ni aucune substance minérale. En les employant à temps, on peut prévenir les maladies et les souffrances les plus aiguës; chaque famille devrait les avoir à sa disposition pour se protéger et se soulager, quand il le faut. Une longue expérience a prouvé qu'elles étaient les PILULES les plus sûres et les meilleures que l'on puisse trouver. En les employant dans l'occasion, on purifie le sang, on chasse les corruptions introduites dans le système, les obstructions et leur usage nous ramène à la première activité. Les organes internes qui deviennent endormis et comme morts, sont ranimés par les PILULES d'AYER, et reprennent leur activité première. Ainsi, une maladie naissante est souvent métamorphosée en santé; le prix de ce changement, que l'on remarque sur les nombreux mortels qui jouissent de ce grand remède, peut à peine être calculé. Leur enveloppe de sucre les rend agréables à prendre, et les préserve des mauvais effets du temps, quand elles sont exposées pendant une longue période, et les conserve toujours fraîches et en parfait état. Quoique pénétrantes, elles sont douces et opèrent sans trouble sur la constitution, sur la diète, ou l'occupation.

On donne des directions complètes sur chaque boîte, comment les employer comme remède de famille, et pour les maladies suivantes, que ces Pilules guérissent rapidement:

Pour la DYSPEPSIE ou INDIGESTION, la NONCHALANCE, la LANGUEUR et le MANQUE D'APPETIT, on doit les prendre avec modération afin de stimuler l'estomac et de rétablir la santé.

Pour les MALADIES DE FOIE, et leurs divers symptômes, le MAL DE TETE BILIEUX, le VIOLENT MAL DE TETE, la JAUNISSE ou MALADIE VERTE, les COLIQUES BILIEUSES et les FIEVRES BILIEUSES, on doit les prendre convenablement pour chaque cas, afin de détourner l'action du mal ou les obstructions qui le causent.

Pour la DYSSENTERIE ou DIARRHÉE on n'exige généralement qu'une légère dose.

Pour les RHUMATISMES, la GOUTTE, la GRAVELLE, les PALPITATIONS DE CŒUR, les DOULEURS DE COTE, du DOS et des REINS on doit les prendre continuellement, tel que voulu, pour changer l'action de la maladie sur le système. Avec de tels changements, ces douleurs disparaissent.

Pour l'HYDROPISIE, et les TUMEURS HYDROPIQUES, on doit les prendre en fortes et fréquentes doses afin qu'elles produisent l'effet d'une purgation drastique.

Pour l'EXTINCTION, on doit prendre une forte dose, car elles produisent, par sympathie, l'effet voulu.

Comme PILULES DE DINER prenez une ou deux de ces Pilules afin d'opérer la digestion et soulager l'estomac.

Dans l'occasion, une dose stimule l'estomac et les intestins, remet l'appétit, et rend la vigueur au système. Ainsi, elles sont souvent avantageuses, même lorsqu'il n'existe aucun dérangement sérieux. Tel se sent assez bien qui se trouvera bien mieux, s'il prend une dose de ces Pilules, par l'effet qu'elles possèdent de nettoyer et de renouveler l'appareil digestif.

Préparées par
DR. J. C. AYER & CIE.,
Chimistes praticiens,
Lowell, Mass., E.-U.

Vendu par tous les Droguistes en tout lieu.

[illegible]
voyer [illegible]
[illegible] dans
67 He[illegible]

AUX PERSONNES [illegible] meubler des résidences, des hôtels ou des bureaux.

J'ai maintenant en magasin pour $50,000 à $70,000, valant de magnifiques meubles en noyer, en frêne et en chêne, bien finis et prêts à être vendus, convenables pour des résidences, des hôtels ou des bureaux, que je vendrai à bas prix au comptant ou à quatre mois sur de bons billets.

J'attire particulièrement l'attention sur la grande quantité de casiers, ameublements de bureau et de bibliothèque, garderobes, tables pour salle à manger, buffets et ameublements de salon et de chambres à coucher.

HENRY J. SHAW,
Agent pour la vente en gros de meubles et de pianos.

PIANOS DE LUXE.

Il n'y a peut-être pas un seul article dans le commerce qui se ressente autant des effets de la crise que les pianos, mais M. Shaw continue à vendre des pianos de qualité endéavant des fabricants bien connus, pour $250, avec une garantie de 10 ans, et plusieurs en ville et à la campagne profitent de ces prix peu élevés. On transporte gratuitement les nouveaux pianos à domicile, en ville, et on les tient d'accord durant un an. Conditions libérales pour paiement aux acheteurs de la ville et de la campagne, contre billets endossés.

[illegible] HENRY J. SHAW, Encanteur.

Wilson, Hawksworth, Ellison & Co
Carlisle Works, Sheffield, Angleterre
Etablis en 1825.

Médaille pour le mérite accordée seulement à l'Exposition de Vienne, 1873, pour acier, limes, feuilles, outils, &c., &c.

FABRICANTS

D'Objets d'acier de toutes sortes, Limes, Scies, Fil de fer, Machines, etc., Ressorts pour wagons et locomotives.

Seuls agents pour la Puissance.

R. J. COGLIN,
28, rue St. Sulpice, Montréal.
25 juin.—241 sm c k 0

CORNICHES.

Corniches, Rouleaux à Rideaux, Baguettes d'escaliers, le meilleur choix et à prix réduit, chez

L. J. A. SURVEYER,
524, Rue Craig.

POELES.

Une réduction considérable sur les prix, durant ce mois, avant de prendre inventaire, chez

L. J. A. SURVEYER,
524, Rue Craig.
12 nov.—56 r

OUVRAGES EN BRIQUES.
Jas. Wilson & Cie., constructeurs, sont prêts à entreprendre des ouvrages en briques de toute description. Ses Fourneaux, Fournaises, Poêles, sont leur spécialité. Toute espèce de pavages, faits sous de court délai. On sollicite une essai. Conditions modérées.
128 rue Craig, ou 487, rue Ste. Marie.
21 Juin. a—268

AVIS IMPORTANT

Montréal, 14 Novembre 1875.

Nous prenons la liberté d'informer nos amis et le public en général, qu'ayant acquis le Stock de Banqueroute de Barré & Desjardins, consistant en Meubles de Ménage, Garnitures de Salon, ainsi qu'une grande quantité de Miroirs pour Salon, Cadres et Chromos, à trente cinq centins dans la piastre, nous sommes en état de pouvoir vendre à 50 pour cent meilleur marché que les prix ordinaires. Une visite est respectueusement sollicitée.

E. R. GAREAU & Cie.
42, RUE NOTRE DAME,
56—r Vis-à-vis de l'Hotel Donegana.

TABLES A DINER, TABLES DE CENTRE, GARDE-ROBES VOITURES D'ENFANTS, etc., etc.

Entrepôt: 82, RUE BLEURY.

Les parents et Gardiens feraient bien de nous favoriser d'une visite.
29 Octobre.—a k FELIX GAREAUX.

THERIAULT & BRODEUR
Marchands-Tailleurs
NO. 84, RUE ST. JOSEPH.

Assortiment complet de Draps, Casimir Tweed, etc.
1 235—a k

ROBERT ROSS.
COURTIER ET MARCHAND A COMMISSION
Bureau, No. 33, Rue St. Nicholas.

Ayant loué la maison No. 16, rue Commune, adjointe à l'ancienne maison d'entrepôt, Robert Ross, est maintenant prêt à recevoir des marchandises en magasin Libre ou en Douane aux tarifs les plus bas.

Cette maison, et surtout adoptée à l'emmagasinage général, elle contient de grandes et magnifiques caves, elle est très commode, étant près des quais.
6 juillet.—249 s c

41½, RUE BLEURY.

J. KELLY, cordonnier pour les familles, prend la liberté d'informer respectivement les citoyens de Montréal qu'il a ouvert un magasin au lieu sus-nommé et qu'il est prêt maintenant à fabriquer toutes espèces de bottes et chaussures dans les dernières modes, et au plus bref avis.

Spécialité de "Victoria Skating Boots." Ordres sollicités.

Amis, ayez la bonté d'en prendre avis.
41½, RUE BLEURY.
4 nov.—45 a k

W. E. POWER
597, RUE CRAIG, MONTRÉAL,

Fabricant de Caractères en Acier, Estampes découpées et piquées, Marqueurs à la ligne, Marques, Caractères et Chiffres pour être appliqués, forgés au feu, sur bois, etc.

Attention particulière donnée aux ouvrages de chemins de fer.
5 Nov.—a k 49

MARBRERIE CENTRALE
61, — Rue St. Alexandre, — 61
MICHAEL J. O'BRIEN
SCULPTEUR.

Monuments et autres travaux en marbre en grande quantité toujours en magasin.
28 Juillet. 269—a k

C. A. MacDONELL
"UNION MARBLE WORKS
10 et 12, *Rue Bleury, vis-à-vis Notman*

Monuments, Manteaux de cheminées, Autels, Statues, Sculpture, &c., importateur et fabricants d'articles en marbre de toutes sortes.
5 août.—a k 27

Cunningham Frères,
ATELIER DE MARBRERIE,

Monuments, Pierres tumulaires, Fonds baptismaux, Autels, Cheminées, etc.

91, Rue Bleury, — 91
30 a c k—279